
Rapport de gestion 2021



**BELL
FOOD
GROUP**



LEADING IN FOOD

Sommaire

- 1 Qui nous sommes et ce que nous faisons
- 2 Nous façonnons l'avenir
- 4 Nous vivons la responsabilité – les critères ESG chez Bell Food Group
- 6 Événements majeurs en 2021
- 8 Les chiffres-clés
- 12 Éditorial

Rapport de situation

- 16 **Activités commerciales**
 - Activités
 - Produits et marchés principaux
 - Clients et canaux d'écoulement
 - Approvisionnement et fournisseurs
 - Personnel
 - Bell Food Group comme employeur
 - Organisation
 - Gestion de l'innovation
 - Gestion des marques
- 24 **Stratégie**
 - Vision et missions
 - Stratégies fonctionnelles
 - Principes directeurs
- 26 **Marche des affaires**
 - Décisions stratégiques pour l'avenir
 - L'exercice 2021 en bref
 - Bell Suisse
 - Bell International
 - Convenience
 - Rapport de gestion des risques
 - Engagement chez Mosa Meat
 - Perspectives

Corporate Governance

- 48 Structure du groupe et actionariat
- 48 Organigramme
- 50 Structure du capital
- 50 Conseil d'administration
- 54 Organisation interne et réglementation des compétences
- 55 Comités du conseil d'administration
- 55 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale du groupe
- 57 Direction générale du groupe
- 59 Droits de participation des actionnaires

Rapport de rémunération

- 62 Stratégie et principes de rémunération
- 63 Rémunération du conseil d'administration
- 65 Rémunération de la direction générale du groupe
- 66 Prêts, crédits et rentes à des membres du conseil d'administration, de la direction générale et à leurs proches
- 67 Rapport de l'organe de révision sur le rapport de rémunération
- 68 Dates importantes/contacts

Rapport financier

- 70 **Comptes consolidés de Bell Food Group**
 - Bilan consolidé
 - Compte de résultat consolidé
 - Tableau de flux de trésorerie consolidé
 - Tableau de variation des fonds propres consolidés
 - Annexe aux comptes consolidés
 - Rapport de l'organe de contrôle sur la vérification des comptes du groupe
- 100 **Comptes annuels de Bell Food Group SA**
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Annexe aux comptes annuels
 - Répartition du bénéfice au bilan et des réserves
 - Rapport de l'organe de contrôle sur la vérification des comptes annuels

Contacts et impressum

- 110 Contacts
- 110 Impressum

Indicateurs alternatifs de performance

Dans ses rapports annuels, semestriels et ses publications destinées aux investisseurs et analystes financiers, Bell Food Group utilise des paramètres de performance alternatifs qui ne sont pas définis selon les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils sont expliqués dans la publication séparée « Indicateurs alternatifs de performance » et mis en parallèle avec des indices Swiss GAAP RPC.

www.bellfoodgroup.com/report-fr



En ligne :

www.bellfoodgroup.com/report-fr

Qui nous sommes et ce que nous faisons

Bell Food Group compte parmi les principaux producteurs européens de viande et de produits prêts à consommer et se positionne comme leader du marché en Suisse. Les racines de l'entreprise riche en traditions remontent à 1869, quand Samuel Bell a ouvert sa première boucherie au cœur de Bâle.

Aujourd'hui, l'offre se compose de viande fraîche, de volaille, de charcuterie, de poissons et fruits de mer ainsi que de produits prêts à consommer longue conservation, frais et ultrafrais. Cette dernière gamme comprend des salades, des sandwiches, des pâtes, des sauces et des condiments ainsi qu'un large assortiment d'alternatives végétariennes à la viande. Les marques Bell, Eisberg, Hilcona, Hügli et d'autres marques spécialisées permettent au groupe de répondre aux attentes diversifiées des clients. Plus de 12 000 collaboratrices et collaborateurs dans 15 pays s'engagent jour après jour pour produire la meilleure qualité et procurer de véritables moments de plaisir à des millions de consommatrices et de consommateurs.

Domaines d'activité

Bell Suisse

Suisse

Assortiment :
Viande fraîche, volaille,
charcuterie, Seafood

Chiffre d'affaires en milliards de CHF	2.1
Sites	13
Personnel	3 571

Bell International

Belgique, Allemagne, France, Autriche, Pologne, Espagne, Hongrie

Assortiment :
Volaille, charcuterie

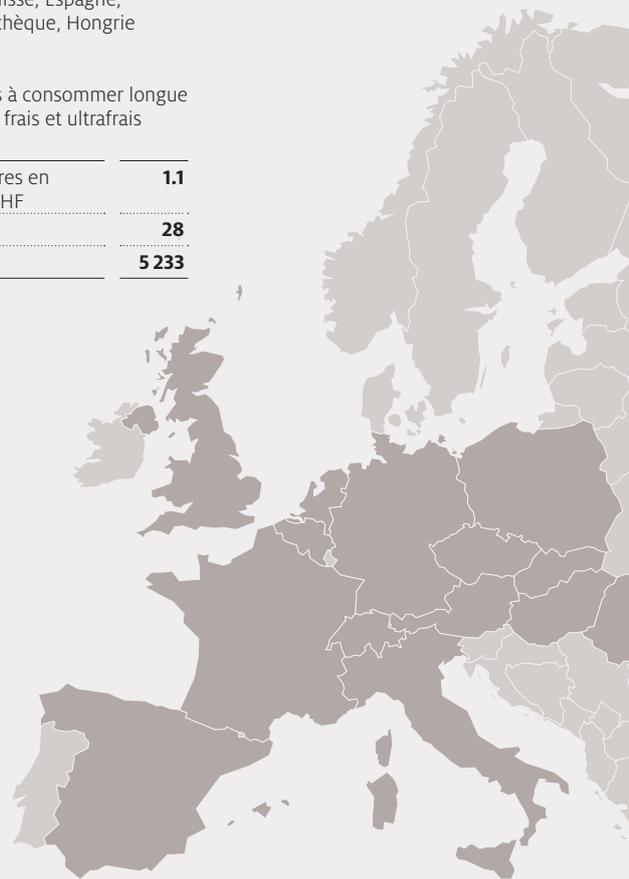
Chiffre d'affaires en milliards de CHF	1.0
Sites	23
Personnel	3 529

Convenience

Allemagne, principauté de Liechtenstein, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Roumanie, Suisse, Espagne, République tchèque, Hongrie

Assortiment :
Produits prêts à consommer longue conservation, frais et ultrafrais

Chiffre d'affaires en milliards de CHF	1.1
Sites	28
Personnel	5 233





Nous façonnons l'avenir

Bell Food Group veut être l'un des meilleurs groupes alimentaires d'Europe en s'appuyant sur le plaisir, la compétence et le sens des responsabilités. Bell Food Group s'est défini trois orientations stratégiques jusqu'en 2025.

Nos orientations stratégiques 2021-2025

Consolider notre secteur d'activité central

Offre de viande

Prestataire compétent et innovant dont l'offre globale est complétée par des spécialités régionales.

Focus : Suisse

Jambon cru

Répondre aux besoins des clients par la compétence et la compétitivité.

Focus : Europe

Volaille

Croissance supérieure à la moyenne grâce à l'offre de produits biologiques.

Focus : DE/AT/CH

Croissance avec le prêt à consommer et les produits végétariens

Produits prêts à consommer frais

Exploiter les capacités et la compétence, croître avec les clients grâce à l'innovation.

Focus : DE/AT/CH

Produits végétariens

Répondre à la demande croissante par de nouvelles innovations.

Focus : DE/AT/CH

Smart cuisine

Davantage de valeur ajoutée grâce à de nouvelles solutions et coopérations.

Focus : Services alimentaires DE/AT/CH

Investir dans l'efficacité et la compétitivité

Programme d'investissements en Suisse

Modernisation Oensingen

Meilleure logistique, davantage d'automatisation et efficacité accrue pour les produits carnés.

Agrandissement Schaan

Agrandissement et automatisation accrue à la production et la logistique pour le Convenience frais.

Consolidation des sites d'Eisberg Suisse

Concentration sur les capacités de production à Dällikon et à Essert-sous-Champvent.

Focus : Suisse

Valorisation croisée au sein du groupe

Exploiter les ingrédients et les synergies du groupe.

Focus : Europe

Programme d'investissements en Suisse – pour un avenir performant

Modernisation Oensingen

Entrepôt frigorifique

Entrepôt à hauts rayonnages automatisé, efficient en énergie, de 30 000 emplacements de stockage.

Plateforme logistique centrale

Plaque tournante pour une logistique et une distribution efficaces.

Slicing Center

Nouvelle construction pour la découpe et l'emballage centralisés des produits de charcuterie.

Nouvel abattoir de bovins

Modernisation et sécurisation de la substance dans la production de viande.

Agrandissement Schaan

Plan de développement du site

L'infrastructure de production au siège de Hilcona à Schaan sera modernisée et développée en plusieurs étapes.

Nouvelle construction Pâtes fraîches

L'extension réalisée pour la production de pâtes fraîches a été achevée dans l'exercice sous revue.

Produits végétariens

Les locaux de production libérés seront utilisés à l'avenir pour l'assortiment végétarien.

Logistique

L'extension de la logistique d'exploitation débutera en 2022.

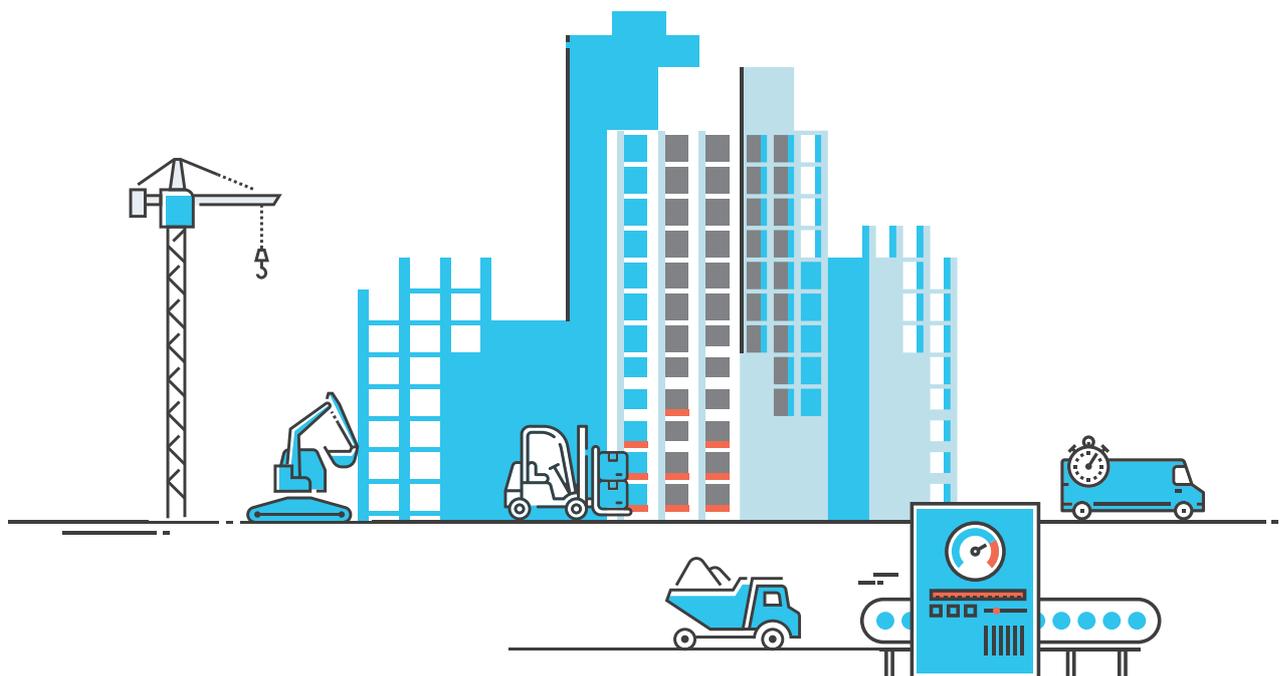
Consolidation des sites Eisberg

Agrandissement des sites principaux

Les sites de Dällikon et d'Essert-sous-Champvent seront modernisés et agrandis.

Concentration des capacités de production

Les activités de production cesseront progressivement à Dänikon et Villigen jusqu'en 2026.





Nous vivons la responsabilité – les critères ESG chez Bell Food Group

Bell Food Group est attentif aux besoins de l'être humain, de l'animal et de la nature dans la conception de son assortiment et l'organisation de ses processus commerciaux. Ce faisant, le groupe se réfère à des lignes directrices scientifiques de portée générale et convenues au niveau international, prend en considération l'ensemble de sa chaîne de création de valeur et fournit ainsi une contribution positive à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU.

Organisation dédiée au développement durable

Le conseil d'administration agit comme organe décisionnel suprême, alors que le CEO de Bell Food Group pilote la mise en œuvre de la stratégie relative au développement durable avec le management stratégique supérieur, la direction générale du groupe ainsi que les directions des domaines d'activité et des divisions.

Un centre de compétence dédié a un rôle consultatif au sein de cette organisation.

Communication sur le développement durable

Bell Food Group tient à une communication exhaustive et transparente en matière de durabilité. De ce fait, le groupe informe ses parties prenantes par le biais d'un rapport spécifique transparent et détaillé, lequel est rédigé conformément aux standards de la Global Reporting Initiative (GRI) et présente chaque année les mesures prises ainsi que les progrès réalisés dans la gestion du développement durable.

Le thème du développement durable est abordé systématiquement aux différents niveaux sur la base des critères ESG et intégré comme élément central de la communication interne et externe de l'entreprise. En même temps, la communication fait partie intégrante de la stratégie relative au développement durable. Bell Food Group pratique par ailleurs un dialogue régulier avec les principales parties prenantes sur tous ses marchés et le développe constamment. La valeur ajoutée de nos produits en matière de développement durable est également mise en évidence à divers niveaux dans la communication des marques.

Rapport sur le développement durable

La stratégie relative au développement durable fait partie intégrante de notre base de valeurs et constitue à ce titre un fondement de notre action entrepreneuriale. Bell Food Group entend assumer pleinement la responsabilité de l'entreprise et tenir compte de l'impact sur l'être humain, la nature et l'environnement dans tous ses processus commerciaux. Le compte rendu sur le développement durable dans le présent rapport de gestion poursuit par conséquent une approche intégrative. Les informations actuelles sur la responsabilité de l'entreprise ne sont de ce fait plus traitées dans un chapitre séparé, mais intégrées directement dans les passages concernés et identifiées comme telles.

Des informations plus détaillées sur notre engagement dans ce domaine sont publiées dans le rapport de Bell Food Group relatif au développement durable, selon les critères de la Global Reporting Initiative (GRI). La version 2021 du rapport relatif au développement durable sera publiée en 2022.

Par ailleurs, de plus amples informations sur la responsabilité de l'entreprise sont publiées sur notre site Internet à l'adresse www.bellfoodgroup.com/cr-fr.

Stratégie relative au développement durable de Bell Food Group

Notre engagement en matière de développement durable se fonde sur la stratégie développée spécifiquement pour ce domaine. Au cours de l'exercice sous revue, celle-ci a été adaptée et englobe huit champs d'action ainsi que les conditions organisationnelles nécessaires à leur mise en œuvre et leur contrôle. La nouvelle stratégie étend l'engagement en matière de développement durable à toute la chaîne de création de valeur.

Champs d'action et ambitions majeures

Les thèmes centraux de notre engagement en faveur du développement durable ont été élaborés à l'aide d'une matrice d'importance et comprennent les huit secteurs thématiques suivants. Une ambition ainsi que plusieurs objectifs ont été définis dans chaque secteur.

L'engagement de Bell Food Group en matière de développement durable porte sur **l'ensemble de sa chaîne de création de valeur**

Gouvernance

1 – Gouvernance

Sur l'ensemble de sa chaîne de création de valeur, Bell Food Group s'engage pour une gestion d'entreprise équitable et éthique et une politique fiscale responsable, prévenant la corruption et permettant au personnel de Bell Food Group de participer à la vie de l'entreprise.

But : Jusqu'en 2026, nous prendrons en compte des critères ESG comme partie intégrante d'une gestion globale des risques et des finances.

Responsabilité sociale

2 – Conditions d'engagement

Toutes les personnes employées par Bell Food Group, y compris celles qui le sont indirectement, et ses principaux fournisseurs bénéficient de rémunérations/revenus suffisants pour vivre dignement dans les conditions spécifiques à chaque pays selon la Global Living Wage Coalition, ainsi que de conditions de travail conformes aux conventions internationales (normes de l'OIT notamment) et à la législation locale.

But : Bell Food Group est un employeur attractif qui offre des conditions de travail adaptées à notre époque et qui s'engage activement, sur toute la chaîne de livraison, pour le respect des droits humains, notamment en exigeant d'ici 2026 de la part de tous nos fournisseurs de pays à risques la production d'un audit des conditions sociales.

3 – Sécurité et santé au poste de travail

Bell Food Group encourage, sur toute la chaîne de création de valeur, un environnement professionnel positif, qui protège la santé physique et mentale du personnel.

But : D'ici 2026, notre système de gestion de la sécurité au travail et de protection de la santé sera amené à un standard homogène à l'échelle du groupe.

Responsabilité environnementale

4 – Bien-être animal

Sur toute la chaîne de création de valeur, le bien-être animal visé va au-delà des exigences légales et doit être garanti, dans toute la mesure du possible, par des certifications indépendantes. Nous définissons une politique en matière de bien-être animal qui s'applique à l'échelle du groupe. Bell Food Group augmente constamment les parts représentées par des produits particulièrement respectueux des animaux et s'engage en permanence pour la promotion du bien-être animal.

But : D'ici 2022, nous aurons mis en place une politique en matière de bien-être animal à l'échelle du groupe, laquelle fixe des standards minimums communs pour divers aspects liés au bien-être animal*. D'ici 2026, 60 % de nos matières premières d'origine animale provenant de Suisse et 37 % pour l'ensemble de Bell Food Group seront certifiés par un label de bien-être animal.

* Sur la base du concept de bien-être animal Five Freedoms reconnu dans le monde entier

5 – Élimination/revalorisation

Bell Food Group ferme les circuits de matériaux recyclables, prévient l'élimination de déchets tout au long de la chaîne de création de valeur et utilise des emballages entièrement recyclables.

But : D'ici 2026, nous réduirons le gaspillage alimentaire inhérent à l'exploitation à < 1 % et utiliserons des emballages recyclables à raison d'au moins 50 %.

6 – Eau

Bell Food Group minimise la consommation d'eau dans ses processus ainsi que dans les régions exposées à un stress hydrique et s'assure que la qualité de l'eau est maintenue à son statut actuel par ses activités commerciales (paramètres chimiques), ces deux aspects tant au niveau du groupe qu'en amont.

But : D'ici 2026, nous minimiserons notre consommation d'eau de 10 % dans les régions non considérées comme à risque et de 50 % dans les zones à risque.

7 – Émission de gaz à effet de serre et énergie

Dans ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, Bell Food Group se réfère à l'objectif de 1,5° selon la SBTi (Science Based Targets initiative) et mise dans ce contexte sur la réduction de la consommation d'énergie, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et d'autres mesures. D'ici 2035, Bell Food Group vise la neutralité climatique dans l'entreprise (scope 1 et 2) et d'ici 2050, sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (scope 1-3).

But : D'ici 2026, les valeurs absolues d'émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) seront réduites de 21 % par rapport à 2021.

8 – Écosystèmes

Bell Food Group évite toute répercussion négative sur la biodiversité et la diversité des espèces, tout en contribuant à l'amélioration et la régénération d'écosystèmes par des accents positifs. L'entreprise poursuit une stratégie « zéro déforestation », protège les effectifs de poissons et encourage la santé des sols ainsi que la diversité des espèces.

But : D'ici 2026, 72 % de l'ensemble de notre assortiment de produits de la mer seront certifiés par des labels jugés recommandables/très recommandables par le WWF. Par ailleurs, nous prévoyons d'augmenter le chiffre d'affaires réalisé avec des produits biologiques à CHF 370 millions d'ici 2026.

8

Dans sa stratégie relative au développement durable, Bell Food Group a défini **huit champs d'action prioritaires.**

Événements majeurs en 2021

Exercice positif pour Bell Food Group en 2021

Au cours de l'exercice sous revue, Bell Food Group a renoué avec les succès de l'exercice précédent et enregistré un très bon résultat. La marche réjouissante des affaires était à nouveau principalement à rapporter à la bonne tenue des produits carnés et prêts à consommer dans le commerce de détail en Suisse. À raison de CHF 4.2 milliards, le produit net est en hausse de 3.4 % par rapport à l'exercice précédent et le bénéfice annuel ajusté a augmenté de 10.0 % à CHF 129.5 millions. Tous les domaines d'activité ont contribué au bon résultat.

+3.2 %

Croissance opérationnelle dans le chiffre d'affaires.

+3.4 %

Croissance opérationnelle dans le produit net.

+2.5 %

Progrès opérationnels au niveau de l'EBIT.

Bonne performance dans tous les domaines d'activité

Bell Suisse

Grâce à la bonne marche des affaires dans le commerce de détail, le domaine d'activité Bell Suisse a de nouveau enregistré un bon résultat dans tous les groupes de produits. Les segments Volaille et Seafood ont enregistré les plus fortes progressions. Même s'il n'est pas encore revenu au niveau d'avant la pandémie, le tourisme d'achat a partiellement repris, ce qui a également influencé la marche des affaires.

+2.2 %

Croissance opérationnelle dans le chiffre d'affaires.

Bell International

Dans le domaine d'activité Bell International, la concentration stratégique sur la volaille issue d'une production durable et le jambon cru a de nouveau porté ses fruits. Dans le segment du jambon cru, Bell International a bien résisté sur un marché globalement en recul grâce à une structure d'assortiment attrayante. Les ventes de produits de volaille présentant une plus-value en matière de développement durable ont enregistré une croissance réjouissante.

+3.5 %

Croissance opérationnelle dans le chiffre d'affaires.

Convenience

Après une année précédente difficile, le domaine d'activité Convenience s'est légèrement redressé dans l'exercice sous revue. Ceci est principalement à rapporter aux activités solides dans le commerce de détail en Suisse ainsi qu'à une amélioration des volumes dans les segments des services alimentaires et de la vente à l'emporter. Les produits végétariens et végans ont enregistré des taux de croissance réjouissants.

+6.6 %

Croissance opérationnelle dans le chiffre d'affaires.

« L'effet coronavirus » reste marquant

Les mesures visant à limiter la propagation de la pandémie de coronavirus ont modifié les habitudes alimentaires et de consommation de la population, ce qui a fortement influencé la marche des affaires de Bell Food Group. Une hausse significative du chiffre d'affaires dans le commerce de détail et, à l'inverse, de nets reculs dans le secteur des services alimentaires ainsi que parmi les assortiments destinés à la restauration hors domicile, en ont résulté. Ces effets étaient encore nettement perceptibles au premier trimestre 2021, avant de diminuer au printemps et en été suite à l'assouplissement des restrictions. Les volumes réalisés dans le segment des services alimentaires ont alors augmenté, avant un nouveau coup de frein au dernier trimestre avec le déclenchement de la vague Omicron.



Évolution dans la composition des canaux

Changement des parts de chiffre d'affaires commerce de détail et services alimentaires par rapport à la moyenne 2019



Les mesures visant à limiter la propagation de la pandémie ont généré une volatilité dans l'évolution de la composition des canaux en 2020 et 2021.

+25 %

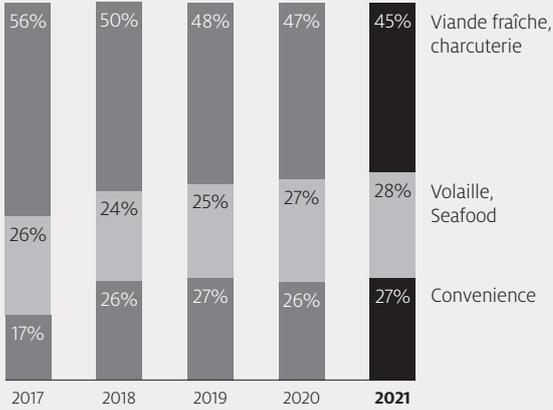
Croissance réjouissante dans le segment des produits de substitution à la viande

Croissance des produits végétariens

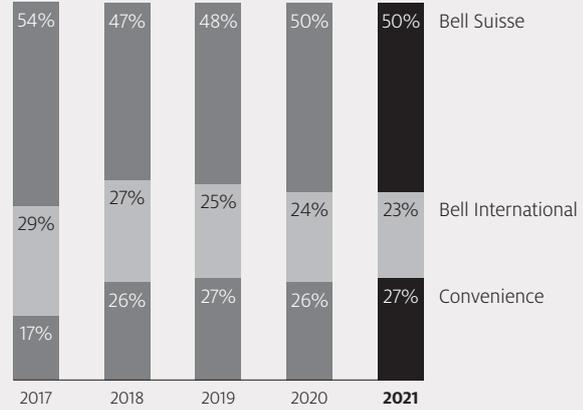
Bell Food Group réalise env. 22 % de son chiffre d'affaires avec des produits végétariens, dont notamment des salades, des fruits et légumes, des sandwiches, des produits à tartiner, des éléments de menus, des compotes, du tofu et des produits de substitution à la viande. En Suisse, en Autriche et en Allemagne, les produits de substitution à la viande les plus traditionnels tels que le tofu, les alternatives d'origine végétale, les accompagnements et le houmous présentent le plus grand essor. Au cours de l'exercice sous revue, le chiffre d'affaires réalisé avec ces produits a augmenté d'env. 25 %. Les alternatives véganes de notre start-up « The Green Mountain » ont connu une progression encore plus vigoureuse et nettement gagné en parts de marché. L'assortiment s'est enrichi de nouveaux produits, dont par exemple un steak et une escalope viennoise. Par ailleurs, la distribution a pu être étendue à l'Allemagne et à l'Autriche.

Les chiffres-clés

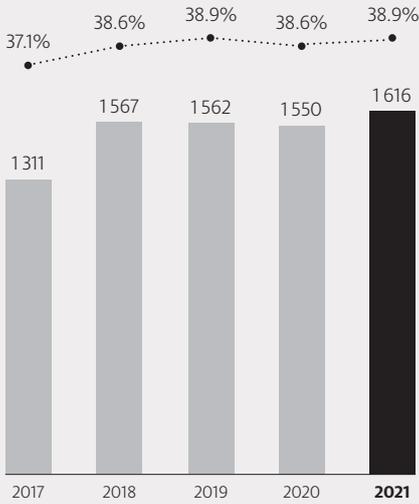
Répartition du chiffre d'affaires par groupes de produits
en %



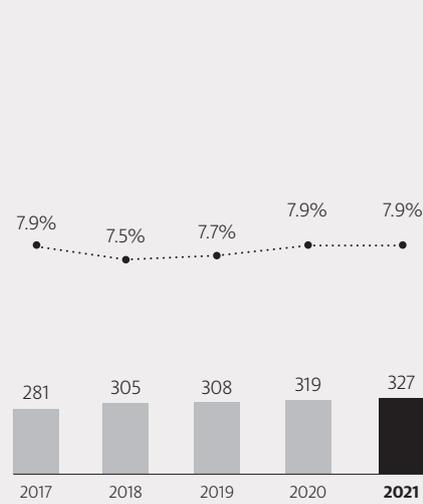
Répartition du chiffre d'affaires par domaines d'activité
en %



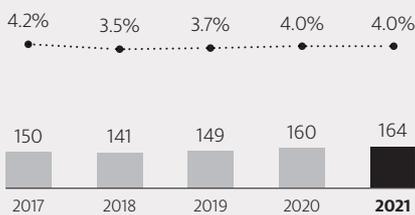
Résultat brut d'exploitation ajusté
en millions de CHF & en % des produits nets
des livraisons et des prestations



EBITDA ajusté
en millions de CHF & en % des produits nets
des livraisons et des prestations



EBIT ajusté
en millions de CHF & en % des produits nets
des livraisons et des prestations



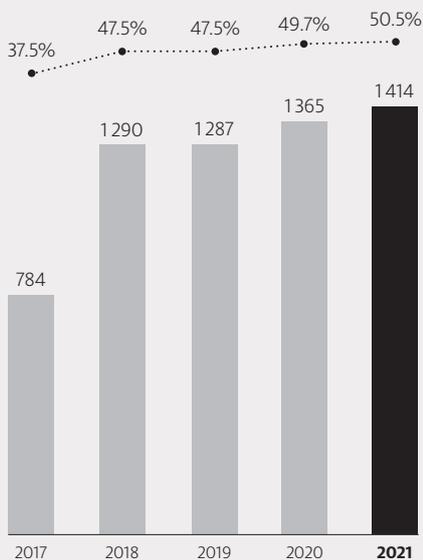
Bénéfice de l'exercice ajusté
en millions de CHF & en % des produits nets
des livraisons et des prestations



Déduction des chiffres-clés et chiffres ajustés selon la publication séparée « Indicateurs alternatifs de performance ».

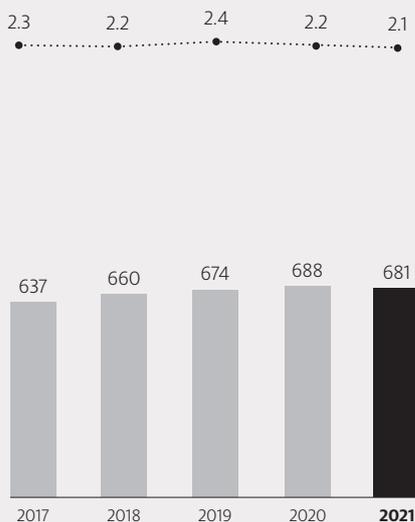
Fonds propres

en millions de CHF et en % du total du bilan



Engagements financiers nets

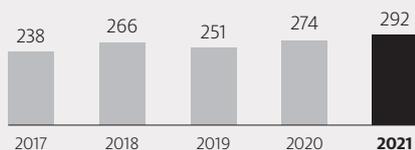
en millions de CHF



■ Engagements financiers nets
 Ratio d'endettement net

Flux de trésorerie opérationnel

en millions de CHF



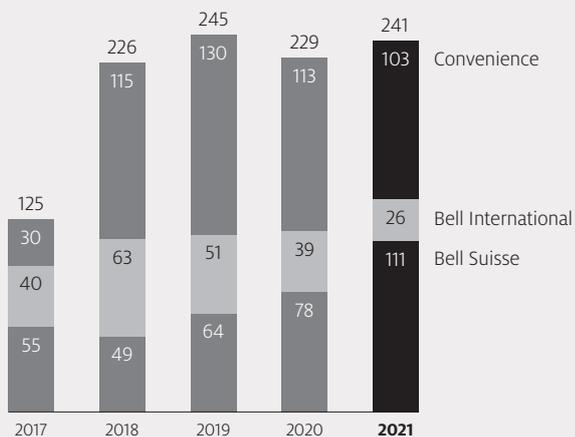
Flux de trésorerie opérationnel disponible

en millions de CHF



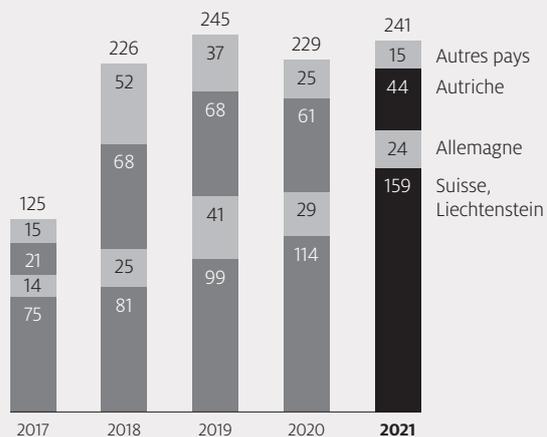
Investissements opérationnels par domaines d'activité

en millions de CHF



Investissements opérationnels par pays

en millions de CHF

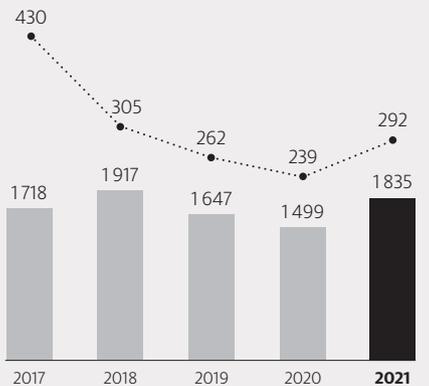


Déduction des chiffres-clés et chiffres ajustés selon la publication séparée « Indicateurs alternatifs de performance ».

Les chiffres-clés

Capitalisation boursière et cours de l'action

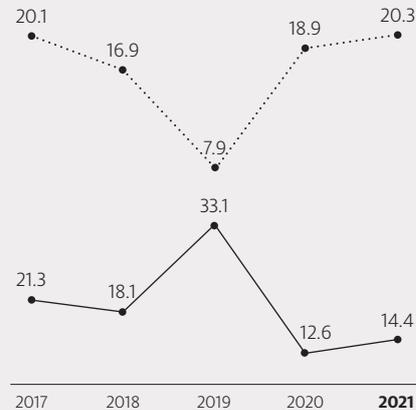
en CHF



■ Capitalisation boursière au 31.12 en millions de CHF
 Cours de l'action au 31.12

Chiffres-clés par action

en CHF

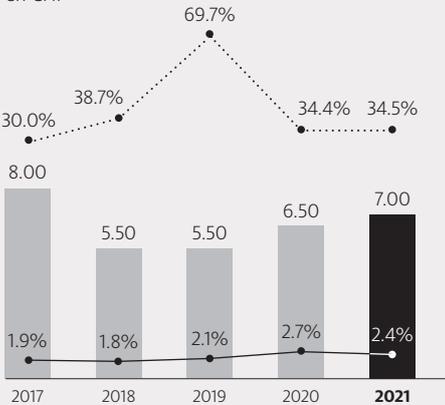


..... Bénéfice par action
 —●— Rapport cours/bénéfice

Pour une meilleure comparaison des chiffres-clés par action, le nombre pondéré d'actions en circulation a été corrigé de l'effet de l'augmentation de capital en 2018.

Distribution par action

en CHF



■ Distribution par action
 Ratio de distribution
 —●— Rendement sous forme de dividende

Après l'augmentation du dividende de CHF 1.00 l'année précédente, une augmentation de CHF 0.50 à CHF 7.00 sera proposée à l'Assemblée générale en raison de l'excellent résultat du groupe. Le taux de distribution s'élève donc à 34.5 % du bénéfice annuel, ce qui correspond à notre objectif d'environ 30 %.

La distribution 2021 devrait être prélevée sur les réserves issues d'apports de capital à raison de 50 %. Les versements prélevés sur des réserves issues d'apports de capital ne sont pas soumis à l'impôt anticipé et les investisseurs privés suisses profitent d'un dividende exempté d'impôt sur le revenu.

Structure du capital au 31.12.

	2017	2018	2019	2020	2021
Capital-actions en millions de CHF	2.00	3.14	3.14	3.14	3.14
Réparti en nombre d'actions nominatives unités en 1000	4 000	6 286	6 286	6 286	6 286
Valeur nominale par action enregistrée CHF	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50

Détails sur l'action

Numéro de valeur	31 596 632
ISIN	CH0315966322
Legal Entity Identifier (LEI)	50670090YSFJ2732TD58
Négoce	SIX Swiss Exchange
Symbol SIX	BELL; Bell N; Bell.SW
Cours actuels	www.bellfoodgroup.com

12	Éditorial
16	Rapport de situation
47	Corporate Governance
61	Rapport de rémunération
70	Comptes consolidés de Bell Food Group
100	Comptes annuels de Bell Food Group SA

Éditorial

Jalons stratégiques pour l'avenir



Joos Sutter
Président du conseil d'administration



Lorenz Wyss
Président de la direction générale du groupe

Chères et chers actionnaires,

En 2020, l'émergence de la pandémie de coronavirus avait confronté notre entreprise à des défis jamais connus auparavant. Nous avons tous dû chercher des moyens de maîtriser cette crise globale. Cela ne fut pas facile, chacune et chacun d'entre nous devait apporter sa contribution personnelle. Ensemble, nous avons finalement réussi à limiter les répercussions de la pandémie et à protéger les valeurs fondamentales de notre entreprise.

À l'échelle du groupe, nous avons aussi contribué à l'endigement de la pandémie. Le défi de protéger au mieux la santé de notre personnel tout en assurant le mandat d'approvisionnement qui incombe à une entreprise alimentaire était considérable. En même temps, les mesures prises par les autorités pour restreindre la propagation du virus ont sensiblement influencé les habitudes alimentaires et de consommation de la population. Alors que les services alimentaires, la vente à l'emporter et le Conve-nience frais ont fortement souffert de la mobilité réduite, la demande a augmenté de manière significative dans le commerce de détail.

L'exercice 2020 avait été marqué par ces effets qui étaient encore nettement perceptibles en 2021, mais de manière très variable d'un pays à l'autre. Les mesures contre la pandémie ont été assouplies au printemps et en été. La mobilité de la population a augmenté, les restaurants ont pu rouvrir et les manifestations reprendre. Parallèlement, l'ouverture des frontières a également amené un retour partiel du tourisme d'achat. Au deuxième semestre, les marchés étaient marqués par de fortes fluctuations de la demande et la volatilité des prix des matières premières. Au cours du dernier trimestre, le déclenchement de la vague Omicron a de nouveau intensifié la situation sur le front de la pandémie.

Nous sommes reconnaissants d'avoir réussi à relever ces défis et à plutôt bien traverser la pandémie de coronavirus jusqu'à présent, grâce à l'engagement extraordinaire de notre personnel et à notre modèle commercial largement étayé. Nous avons pu constater que notre orientation stratégique est si solide qu'elle nous permet de maîtriser une crise globale telle que celle-ci. La pandémie a aussi accéléré divers projets et intentions internes, tout en modifiant dans le bon sens certains processus et méthodes de travail. Bell Food Group ressort ainsi globalement renforcé de ces temps difficiles.

Investissements d'avenir

Ces deux dernières années, notre secteur d'activité central en Suisse s'est confirmé comme base solide. Nous avons notamment enregistré de nettes progressions dans le commerce de détail. Renforcer notre compétitivité en Suisse et l'adapter aux besoins futurs des clientes et des clients est l'une de nos priorités stratégiques. Des investissements de grande envergure sont consentis pour nous permettre d'atteindre cet objectif. À Oensingen, plus de 600 millions de francs sont investis dans la modernisation et l'agrandissement de l'infrastructure de production. L'entrepôt frigorifique hautement automatisé, la plateforme logistique et le centre de découpage sont déjà en cours de construction. Ces nouvelles constructions permettront d'assurer une distribution encore plus rapide et efficiente de produits frais à nos clientes et clients en Suisse. De plus, nous réduisons la consommation d'énergie pour le refroidissement et le stockage d'env. 50 %. La demande de permis de construire pour le nouvel abattoir de bovins à Oensingen a été déposée dans l'exercice sous revue. Le démarrage du chantier est prévu pour 2022. Les investissements planifiés au siège de Hilcona à Schaan (LI) et chez

Eisberg en Suisse vont dans le même sens. Dans le cadre d'un plan de développement du site portant sur plusieurs années, ce sont env. CHF 120 millions au total qui seront investis à Schaan dans la modernisation de l'infrastructure de production. La première étape a été réalisée dans l'exercice sous revue par la construction d'une extension qui augmente fortement les capacités de production de pâtes fraîches farcies. L'agrandissement de la logistique est prévu comme deuxième étape. Chez Eisberg, les capacités de production seront concentrées sur les sites de Dällikon et d'Essert-sous-Champvent. Des travaux de modernisation et d'agrandissement des deux sites seront menés à cet effet dans les années qui viennent, ce qui représente des investissements de l'ordre de CHF 35 millions. En parallèle, la production des deux sites de Villigen et de Dänikon cessera progressivement d'ici 2026. Le but de cette concentration est de renforcer durablement la position dominante d'Eisberg sur le marché des salades ainsi que des fruits et légumes prêts à consommer en Suisse. Nous sommes convaincus que ces investissements nous permettront de consolider l'infrastructure de notre activité centrale en Suisse pendant des décennies et d'assurer ainsi durablement le principal pilier de notre chiffre d'affaires.



Le développement durable chez Bell Food Group

Au cours de l'exercice sous revue, nous avons approuvé la nouvelle stratégie quinquennale en matière de développement durable. Nous y définissons huit champs d'action majeurs. Un niveau d'ambition a été défini pour chaque thème, associé à des objectifs et sous-objectifs concrets et mesurables. Nous nous référons aux objectifs de développement durable de l'ONU ainsi qu'à l'une de nos trois missions : « Nous vivons la responsabilité. »

Notre approche du développement durable est intégrative et nous tenons compte de tous les aspects inhérents dans chacune des décisions de notre entreprise. Nous avons par conséquent également l'intention d'informer de manière plus complète à l'avenir sur nos progrès en matière de durabilité par le biais de nos canaux de communication. De plus amples informations sur notre engagement en la matière et sur les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs figureront dans notre rapport relatif au développement durable, lequel est publié en mai de chaque année.

Distribution en hausse

Bell Food Group a enregistré un exercice 2021 positif en prolongement de l'excellente année précédente. De ce fait, nous proposerons à nouveau à l'assemblée générale d'augmenter la distribution de CHF 0.50 à CHF 7.00 par action, soit 34.5 % du résultat annuel. 50 % de la distribution seront à prélever sur les réserves issues d'apports de capital et 50 % sur le résultat annuel de Bell Food Group.

Perspectives

En 2021, l'influence de la pandémie de coronavirus sur la marche des affaires de Bell Food Group était toujours bien présente, mais plus dans la même ampleur qu'en 2020. En ce qui concerne le proche avenir, les marchés resteront volatils et difficilement prévisibles. Nous considérons que les volumes dans les canaux des services alimentaires et du commerce de détail devraient en 2022 se rapprocher du niveau d'avant la pandémie. Le domaine d'activité Convenience sera le premier à en profiter, après avoir déjà montré de nettes tendances au redressement dans l'exercice sous revue. Ce secteur retrouvera ainsi son rôle de moteur de croissance du groupe. En revanche, le domaine d'activité Bell Suisse ne pourra pas maintenir dans la même ampleur la solide performance des deux dernières années, surtout si le tourisme d'achat, qui a déjà partiellement repris dans l'exercice sous revue, s'intensifie à nouveau l'an prochain. Ces activités centrales continueront néanmoins d'apporter une contribution déterminante au succès du groupe. À titre complémentaire, le domaine d'activité Bell International devrait enregistrer de nouveaux progrès et s'inscrire judicieusement dans la stratégie globale de Bell Food Group.

Nous vous remercions, chères et chers actionnaires, de la confiance dont vous nous honorez. Nos collaboratrices et nos collaborateurs qui, jour après jour, consacrent un intense engagement et beaucoup de savoir-faire à notre entreprise méritent également toute notre reconnaissance. Finalement, nous tenons à exprimer notre gratitude à nos partenaires commerciaux pour l'excellente collaboration dans un climat de confiance.

Joos Sutter
Président du conseil d'administration



Lorenz Wyss
Président de la direction générale du groupe



Rapport de situation

16 **Activités commerciales**

Activités

Produits et marchés principaux

Clients et canaux d'écoulement

Approvisionnement et fournisseurs

Personnel

Bell Food Group comme employeur

Organisation

Gestion de l'innovation

Gestion des marques

24 **Stratégie**

Vision et missions

Stratégies fonctionnelles

Principes directeurs

26 **Marche des affaires**

Décisions stratégiques pour l'avenir

L'exercice 2021 en bref

Bell Suisse

Bell International

Convenience

Rapport de gestion des risques

Engagement chez Mosa Meat

Perspectives

Activités commerciales

Activités – modèle commercial largement étayé

Bell Food Group compte parmi les principaux transformateurs européens de viande et de produits prêts à consommer. Domiciliée à Bâle (CH), l'entreprise est leader du marché en Suisse ainsi que dans plusieurs pays d'Europe pour certains segments de produits. L'offre se compose de viande, de volaille, de charcuterie, de Seafood ainsi que de produits prêts à consommer ultrafrais, frais ou longue conservation. Le secteur Convenience comprend des salades, sandwiches, plats cuisinés, pâtes, sauces, éléments de menus et condiments. Bell Food Group est présent sur 64 sites dans 15 pays. Grâce aux marques Bell, Eisberg, Hilcona et Hügli ainsi qu'à d'autres marques spécialisées, Bell Food Group est à même de répondre à des attentes diversifiées de nombreux clients dans les secteurs du commerce de détail, des services et de l'industrie alimentaires.

Produits et marchés principaux – fournisseur d'assortiments complets en viande et Convenience

Viande fraîche, volaille, charcuterie et Seafood

En Suisse, le marché principal, Bell Food Group produit et transforme de la **viande fraîche** de bœuf, de veau, de porc et d'agneau. Sa propre production de viande est complétée par des achats ciblés de viande prête à la transformation et de gibier, en Suisse et à l'étranger. L'offre comprend une gamme complète de produits pour la vente au comptoir et le libre-service du commerce de détail. De plus, des assortiments spécifiques sont destinés aux secteurs des services alimentaires et de l'industrie alimentaire. En Suisse, Bell est leader du marché ou occupe une position dominante dans la plupart des catégories de produits.

En Suisse et en Autriche, Bell dispose d'une **production de volaille intégrée** qui lui permet d'influencer toute la chaîne de création de valeur, de l'œuf au produit savoureux à déguster. Dans le domaine des poulets, Bell Food Group est leader du marché autrichien avec Hubers Landhendl et un prestataire dominant

en Suisse avec Bell. En Bavière, l'entreprise Süddeutsche Truthahn AG est un prestataire significatif dans le segment des produits régionaux de viande de dinde de qualité supérieure. Dans l'espace germanophone, Bell Food Group est le plus grand producteur du secteur de la volaille issue de programmes à valeur ajoutée en matière de bien-être animal. Bell est ainsi l'un des principaux producteurs de volaille biologique en Europe.

Bell est l'un des principaux producteurs de volaille bio en Europe.

Dans le secteur de la **charcuterie**, Bell Food Group couvre presque tous les segments en Suisse – des saucisses échaudées à la viande séchée, en passant par les saucisses crues et les salaisons cuites. Sur le plan international, Bell dispose d'un assortiment de charcuterie spécialisé de sa propre production dans différents pays grâce à plusieurs usines régionales. Dans ce domaine, la concentration est portée sur les spécialités régionales de jambon et de saucissons crus, dont de nombreuses spécialités d'indication géographique protégée comme le jambon de la Forêt-Noire, la viande des Grisons ou le saucisson d'Auvergne. En Allemagne, Bell Food Group est leader du marché dans le segment du jambon cru. En France et en Espagne, l'entreprise fait partie des prestataires en plein essor pour les spécialités régionales de jambon et de saucisson crus. En Pologne, nous occupons des positions significatives dans les segments du saucisson cru et des saucisses échaudées.

En Suisse, Bell Food Group est le principal prestataire du segment **Seafood** en commercialisant, avec beaucoup de succès, du poisson frais d'origine suisse et importé, des crustacés, des fruits de mer et des produits surgelés. Destiné au libre-service et à la vente au comptoir dans le commerce de détail en Suisse ainsi qu'aux services alimentaires, l'assortiment provient essentiellement de sources durables.

Chiffre d'affaires par groupes de produits

Viande fraîche	22 %
Charcuterie	23 %
Volaille	22 %
Seafood	5 %
Convenience	27 %

Chiffre d'affaires produits carnés et produits végétariens

Produits carnés	78 %
Produits végétariens	22 %

Chiffre d'affaires commerce de détail et services alimentaires/industrie

Commerce de détail	74 %
Services alimentaires/industrie	26 %



Nous façonnons l'avenir.

Les spécialistes du Convenience frais

Hilcona et Eisberg, les spécialistes du Convenience frais en Suisse, en Allemagne et en Autriche, lancent chaque année de multiples nouveautés. Cela leur permettra de renforcer encore leur position dans le futur.

Convenience

Bell Food Group est pionnier dans la production et la commercialisation d'assortiments innovants dans le segment du Convenience. Grâce à leur compétitivité, les divisions actives dans le segment Convenience sont des partenaires de catégorie compétents pour de nombreux clients du commerce de détail et des services alimentaires. L'assortiment se compose de produits prêts à consommer ultrafrais, tels que des salades composées, des sandwiches et des wraps pour le secteur de la vente à l'emporter. Le segment du Convenience frais se compose de plats cuisinés, de salades précoupées, de pâtes, de sauces et d'éléments de menus. La production du Convenience à conservation prolongée englobe des bouillons, des sauces, des desserts et des condiments.

La division Eisberg s'est spécialisée dans la production de salades fraîches prêtes à consommer, un segment où elle occupe une position de leader en Suisse ainsi qu'en Europe de l'Est. Les deux nouvelles usines de Marchtrenk (A) et de Bad Wünnenberg (D) ont permis de pénétrer les marchés autrichien et allemand. En plus de salades préparées et d'un grand choix d'herbes aromatiques, l'entreprise propose aussi des fruits et des légumes prédécoupés. Le portefeuille est complété par des assortiments complémentaires innovants tels que des mélanges pour smoothies, des jus de fruits ou des sauces à salade.

La division Hilcona produit des articles prêts à consommer frais, surgelés et longue conservation, tels que des plats cuisinés, diverses créations de pâtes, des sandwiches, des conserves et de nombreux autres produits pour le commerce de détail et les clients des services alimentaires. Hilcona dispose par ailleurs d'un centre de compétence pour les produits végétariens et végétaliens. Cette manufacture agile s'est distinguée par de nombreuses innovations comme le tofu à base de soja biologique suisse ou des alternatives à la viande d'origine végétale pour les hamburgers, le fromage d'Italie, la viande hachée et le tartare. L'entreprise est leader du marché en Suisse dans son segment et un important prestataire de pâtes fraîches en Allemagne et en Autriche. Hilcona déploie par ailleurs des activités en France et dans les pays du Benelux.

Hügli est le spécialiste des produits longue conservation, dont notamment des soupes, sauces, bouillons, mélanges d'épices, sauces à salade et pour tremper ou accompagner, desserts, aliments fonctionnels, produits réfrigérés à base d'herbes aromatiques, éléments de menus et produits végétariens ou végétaliens. La plupart des gammes sont disponibles sous forme de produits secs ou liquides. Hügli approvisionne le secteur des services alimentaires et produit des articles destinés à des marques tierces, au commerce de détail et à l'industrie alimentaire ainsi que la gamme commercialisée sous sa propre marque, essentiellement de qualité biologique. En Suisse et en Allemagne, ses marchés domestiques, Hügli compte parmi les leaders des produits longue conservation de la gamme Convenience. Hügli dispose par ailleurs de sites de production en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en République tchèque. Les moyens de production internationaux sont complétés par ses propres organisations de vente en Autriche, en Hongrie, en Slovaquie et en Pologne.

Clients et canaux d'écoulement – du supermarché à la vente à l'emporter

Bell Food Group approvisionne de nombreux clients du commerce de détail, des services et de l'industrie alimentaires. Dans le canal du commerce de détail, l'entreprise fournit aussi bien les grands supermarchés et les distributeurs régionaux que des magasins de spécialités et des dépanneurs. Dans le segment des services alimentaires, la restauration rapide, des entreprises du secteur de la restauration collective (cantines, hôpitaux, EMS, etc.), l'hôtellerie, la vente à l'emporter et la restauration traditionnelle font notamment partie des clients. Généralement, la distribution s'effectue par le biais de grossistes, avec ou sans service de livraison. Dans certains domaines du segment du Convenience, Bell Food Group dispose également d'organisations de distribution spécialisées et de ses propres solutions logistiques. Dans le canal de l'industrie alimentaire, des composants spécifiques sont fournis à d'autres producteurs de denrées alimentaires.

Satisfaction des clients

Afin d'assurer le succès à long terme de nos produits et prestations, il est important que nous sachions comment leur qualité est évaluée. La satisfaction des clients fait chaque année l'objet d'un recensement systématique chez Bell Food Group, par le biais de questionnaires en ligne standardisés. Cela permet de mieux comparer et répertorier les résultats. Par ailleurs, les réactions des consommatrices et des consommateurs sont analysées et évaluées par le biais d'une ligne d'assistance, des réseaux sociaux ou de sites Internet.

Tous les deux ans, Bell Suisse mène une enquête auprès de ses principaux clients sur la qualité des produits, des services et des prestations. Ce fut à nouveau le cas en 2021. D'une façon générale, la satisfaction des clients est bonne. Les quelques réactions critiques ont été transmises aux responsables concernés avant de faire l'objet de mesures correspondantes.

Approvisionnement et fournisseurs – la qualité débute par les matières premières

La gestion de la qualité de Bell Food Group commence par la sélection des meilleures matières premières. Nous privilégions les fournisseurs qui répondent à nos exigences en matière de gestion durable, qui remplissent nos critères qualitatifs et qui sont à même d'assurer la disponibilité des matières premières transformées. Des aspects relatifs à la durabilité sont explicitement ancrés dans nos concepts d'approvisionnement – ce qui va du choix des fournisseurs jusqu'à l'utilisation du matériel. Avec tous nos principaux fournisseurs, nous signons des contrats-cadres. Par ailleurs, les fournisseurs sont soumis à une évaluation annuelle globale dans le cadre d'une gestion systématique de l'approvisionnement. Bell Food Group vise une étroite collaboration avec des fournisseurs fidèles et performants.

Bell Food Group collabore étroitement avec des partenaires fournisseurs de longue date.

En ce qui concerne la viande, des caractéristiques telles que les conditions d'élevage et de nourrissage des animaux constituent des critères décisifs. Bell Food Group a défini des conditions-cadres précises et des directives correspondantes pour l'achat d'animaux d'abattage, de viande et de poisson. D'une façon générale, nous privilégions les sources autochtones, en tenant compte de la disponibilité et de nos standards qualitatifs. La filière de la viande, de la réception de la matière première à chaque unité de consommateurs, est documentée sans faille et entièrement traçable.

Dans toute la mesure du possible, la matière première des salades provient de producteurs établis dans les régions des sites de production. Dans l'usine d'Eisberg à Marchtrenk en Autriche, inaugurée en 2019, deux tiers environ des fruits et légumes proviennent de fournisseurs autrichiens. Son équipe de spécialistes conseille tous les fournisseurs sur place. En Espagne, l'un des principaux pays producteurs d'Europe, Eisberg dispose de sa propre organisation d'achat. Grâce à un solide réseau d'approvisionnement dans divers pays, la qualité habituelle peut être assurée même lors de situations météorologiques exceptionnelles.

Hilcona mise également sur le développement de matières premières à travers sa filiale Hilcona Agrar. Lorsque cela n'est pas possible, Hilcona collabore avec des fournisseurs de longue date. 60 % des légumes proviennent d'env. 350 producteurs sous contrat en Suisse et au Liechtenstein. La production de tofu s'effectue exclusivement à base de soja issu d'une culture biologique suisse. L'usine de Marchtrenk (A) se procure une grande partie des matières premières auprès de producteurs régionaux.



Nous vivons la responsabilité.

Employer des professionnels qualifiés

Ces dernières années, Bell Food Group a massivement investi dans l'amélioration des mesures de recrutement. En 2021, ces mesures ont porté leurs fruits sous la forme d'une distinction, pour la deuxième année consécutive, de Bell et Hilcona aux deux premières places dans la catégorie des denrées alimentaires de la plus grande étude sur le recrutement de personnel en Suisse, « Best Recruiters ».

Personnel – l'être humain au centre

Chez Bell Food Group, plus de 12 000 employés représentant une centaine de nationalités assurent au quotidien la fraîcheur et la qualité du large assortiment. Une multitude de professions sont représentées au sein de Bell Food Group. Le spectre va du technologue en denrées alimentaires à l'agent de production en passant par l'employé de commerce et l'informaticien.

Bell Food Group incarne un producteur de denrées alimentaires dynamique, actif sur le plan international avec un ancrage régional. En tant qu'employeur conscient de nos responsabilités, nous encourageons l'évolution personnelle des collaboratrices et collaborateurs. Une stratégie formulée pour l'ensemble du groupe dans le secteur des ressources humaines résume

les principes de manière homogène, notamment en ce qui concerne les déroulements en matière de recrutement et de développement du personnel. La gestion de la santé en entreprise ainsi que la gestion des talents représentent d'autres priorités pour le groupe. Divers paramètres ainsi que des enquêtes menées régulièrement auprès du personnel permettent au groupe de contrôler ses performances en tant qu'employeur.

Depuis 2018, la satisfaction du personnel fait l'objet d'enquêtes systématiques menées tous les deux ans à l'échelle du groupe. Les résultats sont évalués et fournissent de précieuses informations quant à d'éventuelles mesures d'amélioration. La deuxième enquête auprès du personnel a dû être reportée d'un an en raison de la pandémie de coronavirus et s'est déroulée dans l'exercice sous revue.

Effectif du personnel de Bell Food Group

	2020	2021
Effectif du personnel		
Effectif moyen converti en postes à plein temps ¹	12 043	12 333
Effectif au 31 décembre, en nombre de personnes	11 744	12 052
Effectif du personnel au 31.12		
Bell Suisse	3 504	3 571
Bell International	3 469	3 529
Convenience	5 070	5 233
dont emplois à plein temps	75 %	67 %
dont emplois à temps partiel	25 %	33 %
Proportion d'hommes	61 %	61 %
Proportion de femmes	39 %	39 %
Proportion de femmes parmi les cadres	26 %	26 %
Nombre de nationalités	98	99
Structure d'âge		
moins de 30 ans	20 %	18 %
31-50 ans	52 %	54 %
plus de 51 ans	28 %	28 %
Formation et perfectionnement		
Apprentis	157	157
Nombre de jours de formation	13 385	9 467

¹ Y compris personnel de sociétés tierces employé temporairement



Nous façonnons l'avenir.

La vogue du végan

Dans l'exercice sous revue, l'assortiment de produits végétariens et végétariens s'est de nouveau étoffé. La start-up « The Green Mountain » enregistre des taux de croissance à deux chiffres avec ses alternatives véganes à la viande. Les capacités de production pour les assortiments végétariens et végétariens sont développées au siège de Hilcona à Schaan.

Bell Food Group comme employeur

Bell Food Group place toujours l'être humain au centre : avec ses aptitudes individuelles, ses besoins et nos objectifs communs. Nous voulons que nos employés se rendent au travail avec plaisir et puissent contribuer au succès commun. Nous offrons un environnement professionnel ouvert et humain, marqué par l'estime mutuelle. L'entreprise et son personnel se réfèrent aux critères de performance suivants :

Les gens aiment bien manger ; partager un repas constitue un patrimoine culturel majeur. Procurer du plaisir à travers des denrées alimentaires de qualité supérieure est notre passion. C'est également notre contribution à la qualité de vie.

Tous ceux qui travaillent chez Bell Food Group connaissent leur métier. S'investir activement, prendre les choses en main et les faire avancer n'est pas seulement permis chez nous, mais également vivement encouragé. Chacun apporte en effet sa contribution personnelle à la nouveauté et à la réalisation de nos objectifs. De cette manière, nous émettons des signaux dans l'industrie alimentaire – comme entreprise, comme équipe, comme professionnels.

Nous avons de l'estime pour nos employés, leur engagement personnel, leurs diverses forces et aptitudes. Et nous voulons accompagner, soutenir et encourager chacun individuellement – à tous les niveaux et dans tous les domaines. Celui qui est capable de tirer le meilleur de lui-même en fait également profiter Bell Food Group. De cette manière, nous progressons ensemble.

Tout ce que nous produisons est bon et de la meilleure qualité. Nous le garantissons depuis 150 ans. Grâce au large éventail de compétences, à notre savoir-faire artisanal et à de solides bases financières, nous accompagnons, soutenons et inspirons nos clients, nos partenaires et les consommateurs. Pour cela, on peut toujours compter sur nous – aujourd'hui et demain.

Organisation – performante et efficiente

Bell Food Group SA est l'organisation faitière de l'entreprise. Le siège du groupe se trouve à Bâle en Suisse, où l'entreprise a été créée en 1869. L'entreprise est structurée en trois domaines d'activité opérationnels et un secteur Finances/Services. Des fonctions communes au groupe telles que les ressources humaines, l'informatique et les services d'entreprise sont organisées en domaines centraux. Les activités opérationnelles sont principalement décentralisées, proches des clients et des marchés. Divers centres de compétences complètent l'organisation de Bell Food Group. Ces centres de compétences thématiques réunissent des experts des différentes divisions afin d'assurer le transfert de savoir-faire, l'identification et l'exploitation de synergies ainsi que l'optimisation des processus transversaux.

Bell Food Group est présent dans 15 pays d'Europe avec des sites de production, des plateformes logistiques et des bureaux de vente. Les différents sites de production sont spécialisés et se concentrent sur un programme d'assortiments défini. Bell Food Group dispose également de manufactures régionales pour la production de spécialités charcutières locales identifiées par d'importantes désignations d'origine protégées.

Bell Food Group se compose des domaines d'activité Bell Suisse, Bell International, Conve-nience et Finances/Services.

Les sites de production du domaine d'activité Bell Suisse lui permettent de proposer un éventail complet de produits dans les segments de la viande, de la charcuterie, de la volaille ainsi que de Seafood. La production et transformation de viande sont centralisées à Bâle pour le porc et à Oensingen pour le bœuf. La transformation de volaille et de produits de la gamme Seafood est assurée par deux sites spécifiques. Dans le domaine de la charcuterie, les assortiments nationaux sont produits à Bâle, alors que les sites de Churwalden, Gossau, Chermignon et Cheseaux se concentrent principalement sur les spécialités régionales. Beaucoup de ces produits ont une indication géographique protégée. Les sites de Schlieren et de Genève sont spécialisés dans la production d'assortiments pour les services alimentaires.

Le domaine d'activité Bell International se compose des divisions Bell Allemagne, Bell Europe de l'Ouest/de l'Est et Hubers/Süttag. La division Bell Allemagne se concentre sur sa solide position dans le domaine du jambon cru allemand et international. Les usines en Espagne spécialisées dans la charcuterie espagnole sont rattachées à la division Bell Allemagne sur le plan de l'organisation. L'entreprise a des sites de production de spécialités de jambon cru régionales à Seevetal (D), Edewecht (D) et Schiltach (D). En Espagne, la division Bell International dispose de deux sites de production de jambon Serrano à Fuensalida et Casarrubios del Monte ainsi que d'une usine spécialisée dans la production de charcuteries ibériques à Azuaga.

La division Bell Europe de l'Ouest/de l'Est réunit les activités en France et en Pologne ainsi que les activités commerciales en Belgique, en Hongrie et en Roumanie. En France, Bell produit diverses spécialités régionales de jambon et saucisson crus dans ses sites de Teilhède, Riom, Saint-Symphorien-sur-Coise, Virieu-le-Grand et Aime. En Pologne, des spécialités charcutières locales telles que le saucisson hongrois ou le salami de Cracovie sont produites sur le site de Niepołomice pour les marchés polonais et hongrois. Les activités internationales d'exportation sont également établies au sein de cette division et portent sur la commercialisation de divers assortiments de tous les domaines d'activité hors d'Europe.

La division Hubers/Süttag est active dans le secteur de la volaille en Autriche et en Allemagne. Le site de Pfaffstätt (A) est spécialisé dans l'abattage et la découpe de poulet. En Autriche, Hubers est leader du marché des coquelets bio et nourris au maïs, alors que le site d'Ampfing (D) abat et conditionne la dinde.

Le domaine d'activité Convenience se compose des divisions Eisberg, Hilcona et Hügli. L'entreprise Eisberg, spécialisée dans la production de salades conditionnées, dispose de sites de production en Suisse ainsi qu'en Autriche, en Hongrie, en Pologne et en Roumanie. Un bureau d'achat en Espagne est en outre chargé de l'approvisionnement d'une partie des matières premières. Dans ses sites de production à Schaan (LI), Orbe (CH) et Bad Wünnenberg (D), Hilcona produit un large assortiment de produits du

segment Convenience frais. Celui-ci est principalement commercialisé en Suisse et en Allemagne ainsi que dans d'autres pays d'Europe. La manufacture The Green Mountain à Landquart (CH) est spécialisée dans la production d'alternatives végétariennes et véganes à la viande. Hügli dispose de dix sites de production en Suisse, en Allemagne, en Italie, en République tchèque, en Espagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, ce qui en fait l'un des plus grands prestataires européens de produits longue conservation de la gamme Convenience. Les moyens de production internationaux sont complétés par ses propres organisations de vente en Autriche, en Hongrie, en Slovaquie et en Pologne.

Le domaine d'activité Finances/Services est actif comme organisation matricielle pour l'ensemble de Bell Food Group. Les responsables des finances des divers pays et divisions se chargent des attributions et exigences locales et rapportent directement à l'organisation centrale au siège. De plus amples informations sur l'organisation ainsi que l'organigramme de Bell Food Group sont publiés à la rubrique Corporate Governance en pages 48 et 49.

Gestion de l'innovation – compétence culinaire et idées

Bell Food Group dispose d'un assortiment de plus de 20 000 produits. En plus de l'assortiment standard, les nouveautés et innovations jouent un rôle important : chaque année, plus de 2 000 nouveautés sont lancées à l'échelle du groupe. Le spectre va de simples adaptations de recettes comme une nouvelle marinade, une nouvelle garniture de pizza ou des farces de pâtes saisonnières jusqu'à des concepts totalement nouveaux qui nécessitent un temps de développement plus long.

Au sein de Bell Food Group, les exigences en matière de processus d'innovation varient beaucoup selon les segments. Dans le domaine du jambon cru ou des spécialités charcutières traditionnelles telles que le saucisson vaudois ou la viande des Grisons, le savoir-faire artisanal et les méthodes de fabrication traditionnelles jouent un rôle bien plus important que l'innovation de produits. À l'inverse, les taux d'innovation sont très élevés dans les nouveaux seg-

ments tels que les alternatives végétariennes à la viande ou les produits prêts à consommer proposés en vente à l'emporter. De ce fait, chaque division est généralement responsable de ses processus d'innovation. Pour certains développements comme l'initiative « Smart Cuisine » destinée au segment des services alimentaires, des spécialistes de différentes divisions coopèrent afin de mettre à profit l'expertise spécifique de chaque domaine.

D'une façon générale, les innovations remplissent deux fonctions majeures : il s'agit d'une part d'apporter de la diversité et de dynamiser l'assortiment standard sur une période donnée grâce à des nouveautés passionnantes. D'autre part, de nouveaux produits, concepts ou assortiments sont également développés dans le but de les établir durablement sur le marché.

Dans le secteur alimentaire, l'emballage constitue un élément majeur du processus d'innovation. Des critères tels que la protection du produit, la conservation, l'aide à la préparation, l'utilisation des matériaux ou la durabilité jouent un rôle central et sont donc constamment réévalués et adaptés aux besoins des clients. Dans toute la mesure du possible, les nouvelles technologies sont prises en compte dans ce processus. En fonction des possibilités, des concepts d'emballage couronnés de succès dans certains pays sont également introduits sur d'autres marchés.

Nouveaux produits et assortiments

Dans le cadre du développement de nouveaux concepts de produits, Bell Food Group se réfère à ses orientations stratégiques. Les tendances et les besoins des consommateurs sont cernés par le biais de divers instruments, tels que des enquêtes auprès des consommateurs et le Food Scouting, avant d'être systématiquement intégrés dans les processus d'innovation. Les spécialités saisonnières jouent également un rôle majeur. Des secteurs complets de l'assortiment ne sont par exemple proposés que pendant la saison des grillades. Trois tendances majeures se sont cristallisées en ce qui concerne les innovations de Bell Food Group.



Nous avons le goût du plaisir.

Des innovations savoureuses

Chaque année, ce sont environ 2 000 nouveautés différentes qui quittent le creuset d'innovations de Bell Food Group. Dans ce contexte, nous nous référons aux besoins des clients, aux tendances ainsi qu'à nos propres orientations stratégiques. Bien que très différents, tous les produits ont le même objectif : nous voulons procurer des moments de plaisir aux consommatrices et aux consommateurs.

Produits végétariens et végans

Les produits végétariens et végans sont appréciés, surtout auprès des jeunes consommatrices et consommateurs sensibles aux tendances. Le volume du marché est certes encore relativement réduit, mais les signes pointent clairement du côté de la croissance. Bell Food Group voit un grand potentiel dans ce domaine et vise de ce fait un développement ciblé de nouveaux produits et assortiments.

Niveau de commodité accru

La mobilité restreinte pendant la pandémie de coronavirus a redonné le goût de cuisiner aux consommateurs. À moyen et long termes, la tendance vers des produits prêts à consommer ou d'un niveau de préparation supérieur se poursuivra, que ce soit pour la consommation à domicile ou à l'extérieur. En même temps, les consommatrices et les consommateurs se montrent plus exigeants en matière de saveur et de qualité des ingrédients utilisés. Pour les développeurs de produits de Bell Food Group, la devise est claire : aucun compromis sur le plan gustatif. Ils réussissent d'ailleurs toujours à relever ce défi.

Valeur ajoutée en matière de régionalité et de durabilité

La régionalité et la durabilité sont des critères de plus en plus importants dans la production d'aliments frais. Cela s'applique aussi bien aux méthodes de fabrication et aux matières premières utilisées qu'à des solutions d'emballage répondant aux critères de durabilité. Dans toute la mesure du possible, Bell Food Group mise sur des produits agricoles de fournisseurs régionaux. Lorsque cela n'est pas réalisable, des directives strictes sont définies pour les fournisseurs. Le thème du bien-être animal joue à cet égard un rôle central. Bell Food Group est l'un des plus grands producteurs d'Europe de produits carnés répondant à des normes supérieures en matière de bien-être animal. Dans le domaine des emballages, l'accent est porté sur des solutions innovantes et la réduction du matériel, surtout du plastique.

Une sélection d'innovations 2021

→ Eisberg est l'un des spécialistes des produits d'origine végétale au sein de Bell Food Group. Diverses nouveautés végétariennes et véganes ont été lancées en 2021. En Suisse, il s'agissait notamment de bols de falafels, de patates douces ou de quinoa pour la vente à l'emporter. En Allemagne et en Autriche, des snacks et des sandwiches au fromage végétalien ont été commercialisés et, en Europe de l'Est, divers mélanges de salades au chou plume très tendance. De plus, de nouveaux formats d'emballage plus petits ont été introduits pour les personnes seules.

→ La start-up innovante « The Green Mountain » de la manufacture Hilcona a élargi son portefeuille d'alternatives végétaliennes à la viande. Au cours de l'exercice sous revue, l'offre s'est enrichie d'un steak, de saucisses à rôtir, d'un blanc de poulet et d'une escalope viennoise, tous végans.

→ De son côté, Hilcona a élargi sa gamme de produits ultrafrais par les nouveaux mueslis « Freshly Made » et des plats cuisinés.

→ Bell Suisse a complété avec succès son assortiment de produits carnés précuisinés d'un brasato de bœuf, d'un osso buco et d'un rôti d'épaule de veau. Grâce à la nouvelle méthode de cuisson sous vide, ces produits sont très faciles à préparer et atteignent un niveau gastronomique impressionnant.

→ Lancée avec succès, la saucisse à rôtir « Super-Griller » a été développée par des apprentis à Bâle et est produite au même site avec de la viande suisse.

→ En ce qui concerne les emballages de denrées alimentaires, la sécurité du produit est toujours la priorité absolue. Le plastique joue un rôle central à cet égard. Afin de réduire néanmoins la consommation de plastique, Bell Food Group recherche constamment des alternatives innovantes. C'est ainsi que Bell Suisse a lancé en début d'année 2021 le concept d'emballages pliables déjà très bien établi en Allemagne. Bell Allemagne avait d'ailleurs obtenu le Green Star Award du magazine spécialisé « Kompak » pour son nouvel emballage en polypropylène recyclable. Hilcona et Eisberg ont misé sur les barquettes en papier plutôt qu'en plastique pour leurs nouveautés « Freshly Made » et Buddha Bowls. Chez Eisberg Hongrie, les bols à salade ont été entièrement remplacés par du plastique recyclé (rPET). Pour ses emballages destinés aux services alimentaires, Hügli utilise des barquettes Gastro Norm réutilisables pour divers produits.

→ Dans l'exercice sous revue, Hügli a également lancé de nouveaux bouillons et fonds de sauce haut de gamme pour les services alimentaires. L'entreprise a par ailleurs introduit des produits de haute qualité pour la maison, l'assortiment Express-Pasta ainsi que des riz au lait dans un conditionnement pratique en Doypack.

Gestion des marques

Bell Food Group dispose d'une stratégie des marques à l'échelle du groupe, qui les catégorise en marques stratégiques et marques de spécialités. La gestion des marques dans les domaines d'activité se réfère tant à la stratégie générale de l'entreprise en la matière qu'aux besoins et avantages pour l'utilisateur final, avant la mise en œuvre des mesures et stratégies normalisées qui en résultent. Toutes les marques sont clairement positionnées dans la perspective des valeurs véhiculées et délimitées en groupes de

produits et canaux de distribution. Par ailleurs, Bell Food Group dispose d'une excellente expertise dans la fabrication de marques commerciales d'orientations les plus diverses.

En fonction de la pertinence de la marque dans le pays concerné, la gestion des marques s'appuie sur l'ensemble des instruments de marketing : la publicité dans les médias (TV, presse écrite, OOH), activités au point de vente et promotion des ventes, en passant par les salons et événements/sponsoring jusqu'au marketing en ligne et aux réseaux sociaux.

Marques de viande



Marques du segment Convenience



Stratégie

Vision et missions

Dans un monde où tout bouge, nous considérons le changement comme une chance. Nous voulons évoluer afin de rendre, conjointement avec nos clients et nos partenaires, la production alimentaire encore plus durable et plus responsable. Dans cette perspective, nous sommes constamment à la recherche de produits et de solutions convaincants, à même d'offrir une valeur ajoutée – avec curiosité, ouverture d'esprit, sens des futurs besoins et désirs. Nous aimons nous renouveler et progresser – en nous appuyant sur le courage d'entreprendre et sur une affaire solide. Nous combinons l'expérience, la maîtrise artisanale et de multiples compétences afin de donner vie aux grandes comme aux plus petites idées. Dans tous nos domaines d'activité, nous voulons faire la différence, épauler nos clients afin qu'ils progressent eux aussi et contribuer à façonner l'avenir de notre branche. C'est ainsi que nous nous approchons de notre vision, pas à pas : ensemble jusqu'au sommet.

Trois missions ont été définies pour Bell Food Group, au travers desquelles nous voulons nous différencier comme entreprise :



Nous avons le goût du plaisir.

Tout ce que nous produisons est bon et de la meilleure qualité. Nous le garantissons depuis 150 ans. Grâce au large éventail de compétences, à notre savoir-faire artisanal et à de solides bases financières, nous accompagnons, soutenons et inspirons nos clients, nos partenaires et les consommateurs. Pour cela, on peut toujours compter sur nous – aujourd'hui et demain.



Nous façonnons l'avenir.

Nous ne nous reposons pas sur nos lauriers, mais nous nous remettons constamment en question, ainsi que nos clients. Afin de travailler encore mieux, afin de trouver des solutions aux défis actuels et futurs. Nous anticipons l'avenir et contribuons actuellement à son orientation avec toute notre énergie.



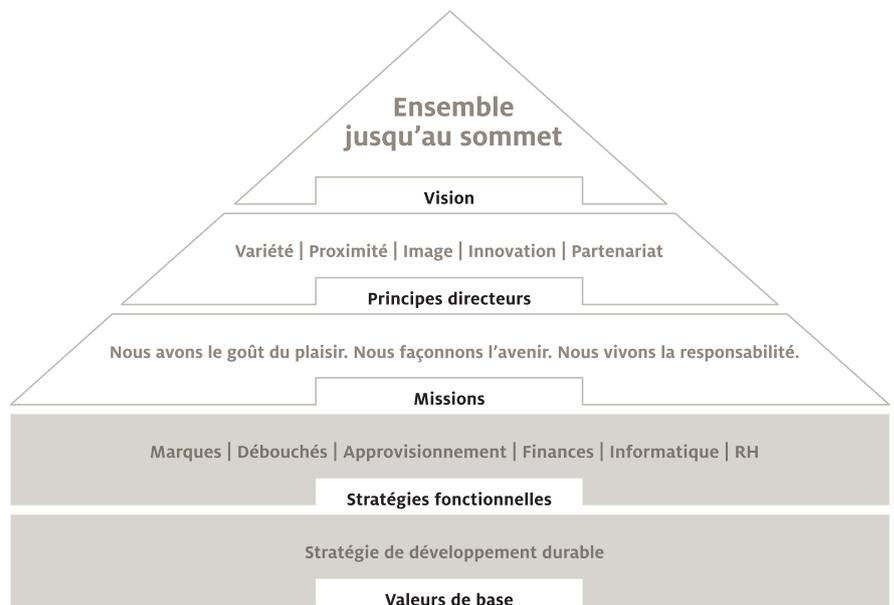
Nous vivons la responsabilité.

Nous avons la responsabilité de penser et d'agir durablement. Parce que nous le savons : il reste beaucoup à faire et nous mettons tout en œuvre, jour après jour, pour progresser encore un peu. Nous tenons en effet à montrer l'exemple et à contribuer à une vie en harmonie avec notre environnement.

Stratégies fonctionnelles

Nos stratégies fonctionnelles (les stratégies principales de l'entreprise) découlent de notre vision, des principes directeurs et des missions. Les missions s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise. Au-delà de celles-ci, chaque division définit des missions individuelles, sur la base de ses propres critères de performance, et contribue ainsi à la réalisation de la vision générale.

Les stratégies fonctionnelles constituent des repères applicables à l'ensemble du groupe en ce qui concerne nos débouchés, nos marques, notre approvisionnement, nos finances, la technologie d'information et notre personnel. Elles laissent toutefois une marge de manœuvre suffisante à la prise en compte des spécificités liées aux sociétés et régions concernées. La stratégie en matière de durabilité est prise en considération dans toutes nos réflexions stratégiques comme base de notre action entrepreneuriale.



Principes directeurs

Afin d'atteindre notre vision, nous nous référons à des règles comportementales qui sont ancrées dans nos principes directeurs appliqués à l'échelle du groupe. Ils sont complétés par notre code de conduite et l'ouvrage de synthèse qui réunit nos directives internes détaillées en matière de conformité.

Diversité

Nous apprécions la diversité des cultures et des compétences et les encourageons systématiquement. Cette diversité nous aide à maintenir notre inspiration et à élargir le champ de nos réflexions.

Proximité

Nous sommes au plus près des tendances. Nous connaissons les besoins de nos collaborateurs, de nos clients et de la société en général, nous pratiquons des échanges ouverts et nous nous engageons. C'est ainsi que nous progressons ensemble.

Profil

Notre compétence et notre performance convainquent nos clients. Nous visons toujours la meilleure qualité et une durabilité maximale. C'est ainsi que nous imposons des références dans la production alimentaire et garantissons des expériences gustatives diversifiées.

Innovation

Nous consacrons jour après jour beaucoup de curiosité et de clairvoyance entrepreneuriale à notre travail. Nous identifions les chances et abordons la nouveauté avec enthousiasme, rigueur et courage. Cela nous permet d'enthousiasmer nos clients et d'emprunter des voies nouvelles.

En partenariat

Nous investissons dans des relations à long terme, d'égal à égal, qui stimulent et motivent mutuellement. La confiance, la fiabilité et l'équité sont des facteurs de succès centraux à nos yeux. C'est ainsi que nous faisons la différence ensemble.

Marche des affaires

Bell Food Group a enregistré un très bon exercice qui prolonge les résultats positifs de l'année précédente. La marche réjouissante des affaires est principalement à rapporter à la bonne tenue des produits carnés et prêts à consommer dans le commerce de détail en Suisse. Tous les domaines d'activité ont contribué au bon résultat.

Les effets de la pandémie de coronavirus ont à nouveau exercé une influence perceptible sur Bell Food Group. Le premier trimestre était marqué par les mesures visant à endiguer la pandémie, avec les reculs que cela impliquait dans le canal des services alimentaires ainsi que pour la restauration hors domicile. Ces pertes ont pu être compensées par le canal du commerce de détail. Tous les domaines d'activité en ont profité, mais tout particulièrement le secteur central de la viande et des produits carnés en Suisse.

Suite à l'assouplissement des mesures de lutte contre la pandémie au printemps et en été, l'influence de celle-ci sur la marche des affaires a temporairement diminué. Le chiffre d'affaires s'est progressivement rétabli dans le secteur des services alimentaires. Les volumes réalisés dans le commerce de détail ont en revanche reculé, mais pas dans l'ampleur escomptée. De l'incertitude et une certaine retenue demeuraient néanmoins perceptibles sur les marchés. Par ailleurs, une hausse des prix des matières premières végétales, du matériel d'emballage, des matières auxiliaires et de l'énergie devenait perceptible au deuxième semestre. D'une façon générale, la situation de la demande était volatile tout au long de l'exercice sous revue, ce qui s'est encore accentué avec le déclenchement

de la vague Omicron au dernier trimestre 2021. Cela a provoqué une nouvelle progression de la part du commerce de détail au chiffre d'affaires vers la fin de l'année, parallèlement au recul de celle des services alimentaires.

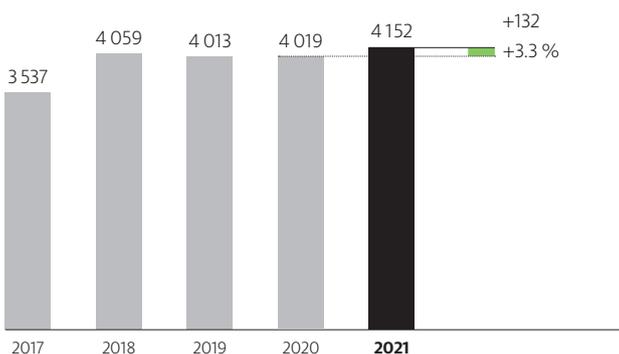
Décisions stratégiques pour l'avenir

Le bon exercice de Bell Food Group est en grande partie à rapporter au modèle commercial largement étayé ainsi qu'à une orientation stratégique clairement définie. L'importance centrale pour l'évolution de Bell Food Group de l'activité principale solide et rentable avec des produits carnés et des produits prêts à consommer sur le marché domestique suisse s'est confirmée. Cet ancrage a contribué de manière déterminante à la maîtrise efficace des défis liés au coronavirus. Afin de développer notre activité centrale lucrative sur le long terme, nous avons initié en Suisse divers investissements dans la construction et la modernisation d'infrastructures logistiques et de production. Nous assurons ainsi durablement la compétitivité et le fondement de Bell Food Group.

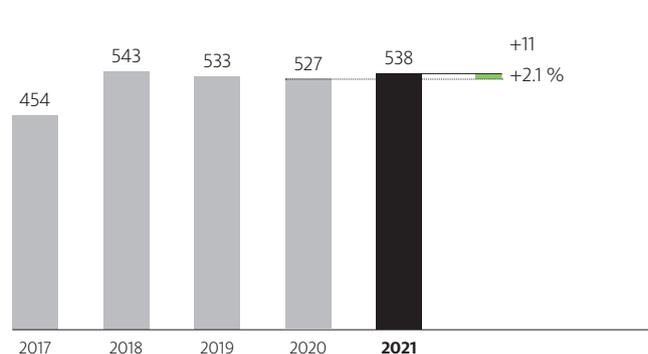
L'exercice 2021 en bref

Au cours de l'exercice 2021, Bell Food Group a réalisé un produit net de CHF 4.2 milliards, en hausse de CHF 132 millions par rapport à l'exercice précédent. La croissance organique représentait 3.4 %. Au cours des trois dernières années, la croissance organique moyenne de Bell Food Group atteignait ainsi le niveau respectable de 2.9 % par an.

Produit net
en millions de CHF



Volumes des ventes
en millions de kg



Croissance opérationnelle

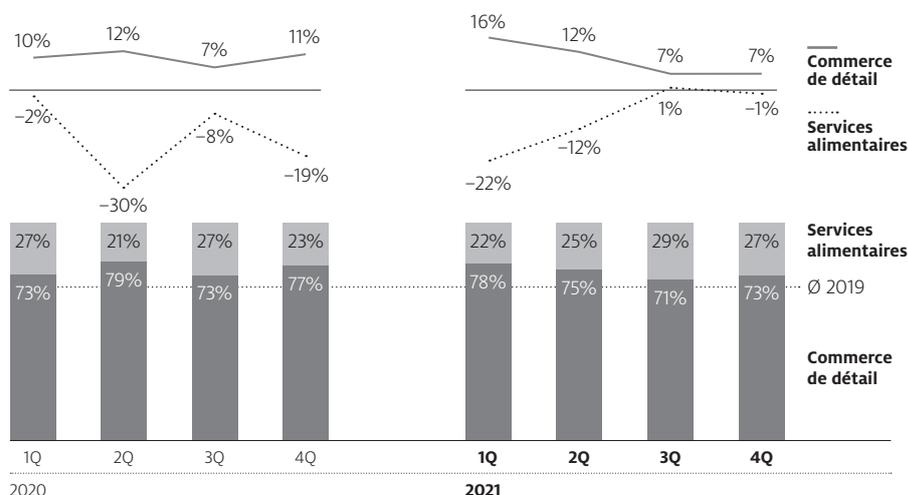
	Produit net en millions de CHF	Volume en millions de kg
2020	4 019	527
Effets de change	12	-
Anorganique	-17	-6
Organique	137	17
2021	4 152	538
Croissance opérationnelle	3.4 %	3.1 %

L'augmentation du chiffre d'affaires est en partie à rapporter au nouveau site de production de Marchtrenk en Autriche, lequel permet nouvellement à Bell Food Group d'approvisionner les marchés allemand et autrichien en produits frais du segment Convenience. Le volume des ventes a toutefois également augmenté dans les domaines d'activité traditionnels. En ce qui concerne la composition du chiffre d'affaires, le déplacement prévu du commerce de détail vers les services alimentaires s'est produit du premier au troisième trimestres. Depuis le début de l'exercice 2021, la part du chiffre d'affaires réalisée dans le commerce de détail s'est constamment réduite pour se rapprocher de la situation d'avant la pandémie de coronavirus. Par rapport à l'année précédente,

cette évolution a généré un redressement pour le domaine d'activité Convenience où les services alimentaires représentent un pilier majeur. D'une façon générale, la répartition du chiffre d'affaires s'est toutefois normalisée moins vite que prévu et l'évolution fut encore freinée par le déclenchement de la vague Omicron au dernier trimestre 2021. En Suisse, le tourisme d'achat n'a pas repris au rythme auquel nous nous étions attendus, restant inférieur au niveau d'avant la pandémie. C'est principalement le domaine d'activité Bell Suisse qui a su exploiter cette chance et dégager un résultat réjouissant. En même temps, la situation est restée tendue dans le secteur de la restauration, avec des commandes passées à plus court terme et dans des quantités moindres.

Évolution dans la composition des canaux

Parts du chiffre d'affaires services alimentaires et commerce de détail ; changement par rapport à 2019



La modification dans la composition des canaux se reflète aussi dans la marge bénéficiaire brute. Le bénéfice brut s'est élevé à CHF 1.6 milliard, avec une progression organique de CHF 66.9 millions. La marge bénéficiaire brute a augmenté de 0.3 point de base à 38.9%. Globalement, la meilleure exploitation des capacités de nos nouveaux sites de production ainsi que la croissance générale du chiffre d'affaires ont entraîné une hausse des frais généraux et de personnel. Alors que les frais de personnel ont partiellement évolué dans le cadre de nos prévisions en fonction des volumes, les postes des loyers, de l'énergie, de l'entretien et des transports ont particulièrement pesé sur les frais généraux. Le renchérissement des coûts locatifs s'explique par une légère augmentation des stocks et des logements pour le personnel. Les coûts locatifs

devraient à nouveau baisser dans le cadre de la normalisation sur le front de la pandémie et, par conséquent, des stocks accumulés. En plus de l'augmentation des quantités produites, c'est surtout le renchérissement des coûts de l'énergie qui nous a préoccupés dans tous les pays. Grâce aux mesures de gains d'efficacité énergétique introduites à tous nos sites, ce renchérissement a pu être atténué, mais pas compensé. Nous n'identifions pas de tendance opposée actuellement et les coûts devraient continuer d'augmenter dans le proche avenir. Des exigences accrues en matière d'hygiène, de technologie et d'informatique ainsi que le vieillissement de certaines infrastructures en Suisse entraînent une augmentation des frais d'entretien. La hausse des coûts de transport est quant à elle entièrement à rapporter à l'augmentation du produit net.

Progrès opérationnels et effets extraordinaires en 2021

en millions de CHF

	Influence sur :		
	EBITDA	EBIT	Bénéfice de l'exercice
Exprimé	325.7	162.4	127.4
Réorganisation Eisberg – site de Villigen	1.1	2.1	2.1
Effets extraordinaires	1.1	2.1	2.1
Après correction	326.8	164.5	129.5
Année précédente, ajusté	318.7	160.4	117.7
Progrès opérationnels		4.1	11.8
Progrès opérationnels en %		2.5 %	10.0 %

+2.5%

À raison de CHF 164.5 millions, l'EBIT ajusté est en hausse de CHF 4.1 millions par rapport à l'exercice précédent.

Après déduction des amortissements, il en résulte un EBIT de CHF 162.4 millions. En tenant compte des effets extraordinaires de CHF 2.1 millions, l'EBIT ajusté s'élève à CHF 164.5 millions. Le résultat opérationnel de Bell Food Group est ainsi en hausse de CHF 4.1 millions ou 2.5 % par rapport à l'exercice précédent.

Bénéfice de l'exercice

En raison de l'augmentation des pertes de change, le résultat financier a baissé d'env. CHF 0.5 million par rapport à l'exercice précédent. Ce recul fait face à une amélioration du résultat des entreprises associées. Après déduction des impôts, il en ressort un résultat annuel de CHF 127.4 millions. Le résultat annuel corrigé des effets extraordinaires s'élève à CHF 129.5 millions. Malgré des conditions-cadres volatiles et parfois difficiles, le bénéfice ajusté a néanmoins augmenté de CHF 11.8 millions ou 10.0 %. Il s'agit ainsi du bénéfice annuel le plus élevé de l'histoire de Bell Food Group.

Bilan du groupe

Le total du bilan de Bell Food Group s'élève à CHF 2.8 milliards, ce qui correspond à une hausse d'env. CHF 53 millions par rapport à l'exercice précédent. Du côté des actifs, l'augmentation est d'une part à rapporter au poste des immobilisations corporelles, dans lequel les investissements accrus excèdent les amortissements. Les actifs circulants ont aussi augmenté légèrement. Divers effets sont toutefois compensés dans ce poste. Les créances ont diminué, ce qui s'explique par un raccourcissement du délai de paiement des débiteurs. En même temps, les stocks ont toutefois augmenté dans l'exercice sous revue.

Effets extraordinaires

La réorganisation du site Eisberg de Villigen a pesé sur l'EBIT 2021. Cette usine cessera la production et les activités seront déplacées sur les autres sites. Des provisions de restructuration de CHF 1.1 million ont été constituées dans ce contexte. Par ailleurs, la valeur des immobilisations du site a été corrigée d'une somme de CHF 1.0 million. Au total, l'influence sur l'EBIT s'élève ainsi à CHF 2.1 millions. Au cours de l'exercice précédent, l'EBIT avait été amputé à hauteur de 4.8 millions de francs conséquemment à des procédures judiciaires en France et des ajustements sur les immobilisations corporelles.

+10.0%

À raison de CHF 129.5 millions, le bénéfice de l'exercice ajusté est en hausse de CHF 11.8 millions par rapport à l'exercice précédent.

Dividende

7.00 CHF

Comme tenu de la bonne marche des affaires, le dividende devrait passer de CHF 6.50 à CHF 7.00 par action.

Au passif, l'augmentation du total du bilan s'est principalement répercutée sur les fonds propres. Le ratio de fonds propres représente 50.5 % (+0.8 %) et atteint ainsi CHF 1.4 milliard. Par rapport à la fin de l'année 2020, un déplacement d'un montant d'environ CHF 190 millions est intervenu entre les engagements financiers à long et à court termes. Il est principalement à rapporter à un emprunt de CHF 175 millions qui arrivera à échéance en mai 2022. Bell Food Group a l'intention de renouveler cet emprunt afin de financer les projets d'investissement prévus. Les engagements financiers nets s'élèvent à CHF 681 millions alors que le ratio d'endettement net se situe à 2.1, c'est-à-dire en dessous du cadre visé de 2.5.

Comptes annuels de Bell Food Group SA et distribution

Bell Food Group SA présente un résultat selon le Code suisse des obligations de CHF 17.9 millions. Après l'augmentation du dividende de CHF 1.00 en 2020, le conseil d'administration proposera à nouveau à l'assemblée générale une augmentation de CHF 0.50 à CHF 7.00 sur la base du bon résultat du groupe. Le ratio de distribution est ainsi de 34.5 % du résultat du groupe, ce qui le place dans le cadre que nous visons d'env. 30 %. La distribution de CHF 44.0 millions au total devrait être prélevée sur les réserves issues d'apports de capital à raison de 50 %. Les 50 % restants proviendront du résultat annuel de Bell Food Group SA.

Investissements

Dans le cadre des orientations stratégiques de Bell Food Group, la compétitivité sur le marché domestique est un élément central du succès de l'entreprise. Grâce aux nombreuses années d'ancrage et aux relations bien établies avec les clients, c'est très nettement en Suisse que le groupe réalise la plus grande part de son chiffre d'affaires. La solidité de ce secteur d'activité central confère à Bell Food Group la sécurité nécessaire pour planifier ses investissements en produits et services conformes aux attentes du marché. Afin d'assurer durablement sa compétitivité et sa rentabilité, Bell Food

Group a conçu un programme d'investissements devisé entre CHF 750 et 850 millions. L'horizon de planification de la totalité du programme d'investissements s'étend actuellement jusqu'en 2025. Il est dans la nature de tels projets de grande envergure que des modifications puissent intervenir au fil du temps dans les domaines de l'étude de projet, des procédures d'autorisation, de la mise en œuvre ou des conditions-cadres. Bell Food Group informera au fur et à mesure de l'avancement des projets ainsi que d'éventuelles adaptations dans ses rapports annuels.

En Suisse, le programme d'investissements comprend les projets suivants :

Sécurisation du marché de la viande en Suisse et logistique – modernisation d'Oensingen

L'infrastructure de production au site d'Oensingen sera modernisée et agrandie. Un centre de découpage, une plateforme de préparation des marchandises ainsi qu'un entrepôt frigorifique sont prévus. Par ailleurs, un nouvel abattoir de bovins remplacera l'infrastructure actuelle. Le coût prévisionnel des investissements se situe entre CHF 600 et 680 millions. Les objectifs majeurs du projet sont au nombre de trois :

Renouvellement de la substance dans la production de viande bovine

En Suisse, les deux tiers de la surface agricole utile ne peuvent être utilisés que comme pâturage. La production de lait et de viande bovine a de ce fait traditionnellement un solide ancrage et continuera de jouer un rôle majeur dans l'approvisionnement en protéines de la population. Bell Suisse est le principal prestataire de viande bovine en Suisse. Les capacités de l'abattoir de bovins actuel au site d'Oensingen, jouissant d'une situation centrale, sont saturées depuis des années et la durée d'exploitation prévue a été atteinte. Une nouvelle construction remplacera la substance existante, optimisera les déroulements de la production et permettra de nouveaux progrès en matière de bien-être animal, d'hygiène et de productivité. Bell Suisse sécurise ainsi sa position de leader dans ce segment pour de nombreuses années.

Création d'un centre de découpage et d'une plateforme de préparation des marchandises

Un Slicing Center sera réalisé dans la nouvelle construction. Il est destiné à la découpe et à l'emballage des produits de charcuterie pour le libre-service du commerce de détail et de gros. Les capacités actuelles dans ce domaine sont épuisées et doivent être remplacées. Par ailleurs, Bell veut centraliser la découpe qui s'effectue actuellement dans chaque site de production. Cela libérera des espaces dans les sites concernés pour une production plus efficiente ou l'intégration de nouveaux produits. L'infrastructure logistique actuelle de Bell Suisse est également organisée de manière décentralisée, elle atteint en partie le terme de la durée d'exploitation et déjà la limite de ses capacités. La nouvelle plateforme logistique permettra de centraliser cette infrastructure afin d'assurer la livraison de nos partenaires commerciaux à partir d'un seul et même lieu. En plus d'une meilleure qualité de service, cela devrait aussi apporter une accélération des processus. Comme les produits parviendront plus vite aux consommatrices et aux consommateurs, la durée de conservation utile sera prolongée. Bell Food Group contribue ainsi à prévenir le gaspillage alimentaire.

Regroupement d'entrepôts externes et augmentation des capacités de congélation

Le nouvel entrepôt frigorifique, qui est déjà en construction, permettra d'internaliser des capacités de stockage externes qui sont aujourd'hui décentralisées. Cela supprime des coûts locatifs. Par ailleurs, le nouveau bâtiment permettra de créer des capacités de congélation supplémentaires et de proposer de nouvelles solutions de préparation des commandes. Des économies de l'ordre de 50 % seront en outre réalisées sur les coûts énergétiques.

Sécurisation du marché du prêt à consommer en Suisse

Ces dernières années, Bell Food Group a acquis diverses entreprises actives dans le secteur du Convenience. Celles-ci déploient aussi leurs activités en Suisse et le groupe a ainsi poursuivi la mise en valeur de ce secteur d'activité. En plus du développement et de la modernisation de notre compétitivité sur le marché suisse des produits prêts à consommer, il s'agit également de créer de nouvelles capacités pour des secteurs d'assortiment prometteurs, dont notamment les produits végétariens et végans. Le coût prévisionnel des investissements se situe entre CHF 150 et 170 millions et les objectifs sont les suivants :

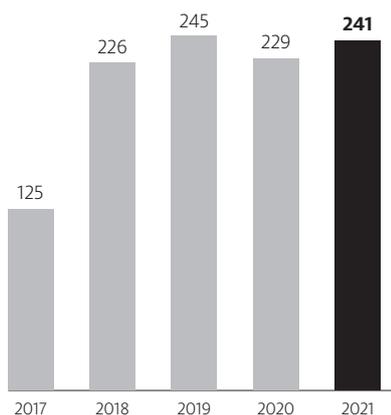
Agrandissement Schaan

Le siège de Hilcona à Schaan (LI) sera agrandi dans le cadre d'un plan pluriannuel. La première étape a été réalisée dans l'exercice sous revue, par la construction d'une extension pour la production de pâtes fraîches farcies. Après des travaux de modernisation, les surfaces libérées seront à l'avenir consacrées à la production de gammes végétariennes et véganes. L'agrandissement de la logistique est prévu comme deuxième étape.

Consolidation des sites d'Eisberg Suisse

La division Eisberg dispose de quatre sites de production en Suisse, lesquels proviennent de rachats. Dans un proche avenir, les usines nécessiteront des investissements pour maintenir leur compétitivité. Le groupe a de ce fait décidé de développer les capacités de production des deux sites de Dällikon et d'Esersert-sous-Champvent et d'y concentrer la fabrication. Dans le cadre de cette consolidation des sites, les activités de production de Villigen et de Dänikon seront intégrées, à court et moyen termes, dans les deux sites susmentionnés. Le regroupement des activités réduit le volume des investissements et optimise les processus de production et de logistique.

Investissements opérationnels
 2017-2021 en millions de CHF



Conditions-cadres financières

Pour l'horizon de planification de 2021 à 2025, Bell Food Group s'attend à des investissements annuels moyens de l'ordre de CHF 300 millions pour des projets ainsi que pour les investissements réguliers de modernisation et remplacement. Cette somme comprend nouvellement la construction et le financement de l'abattoir de bovins par Bell Food Group. À l'origine, cette réalisation était prévue dans une société séparée. Il convient de relever que les chiffres prévisionnels sont des valeurs moyennes par an. Les chiffres annuels effectifs pourront s'en écarter. Bell Food Group se concentre sur le maintien d'un volume total d'investissements de CHF 1.5 milliard sur l'horizon de planification 2021-2025.

Compte tenu du programme d'investissements, Bell Food Group estime, au moment du présent rapport, que les emprunts en cours seront refinancés dans les années à venir. Bell Food Group informera sur le type et la forme du financement externe lors de la concrétisation de la procédure.

En ce qui concerne l'évaluation de la liquidité, le cash-flow opérationnel disponible sera précisé dans nos rapports des prochaines années. Bell Food Group prévoit de financer les investissements opérationnels par ses activités centrales. Si des changements significatifs dans les conditions-cadres devaient entraîner une réduction durable des flux de trésorerie opérationnels, le programme d'investissements serait adapté de manière correspondante.

Avancement des projets

Au total, les investissements au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à CHF 241.0 millions. CHF 68.8 millions étaient consacrés au programme d'investissements en Suisse. Ces douze derniers mois, les investissements de modernisation et de remplacement représentaient CHF 172.2 millions au total.

En 2021, les positions suivantes ont été consacrées au programme d'investissements en Suisse :

Avancement des projets du programme d'investissements en Suisse en 2021
 en millions de CHF

Description	2021
Augmentation des capacités de congélation	27.0
Plateforme centrale de découpage et préparation des commandes	20.6
Renouvellement abattoir de bovins	5.9
Modernisation Oensingen	53.6
Agrandissement Schaan	14.2
Consolidation des sites d'Eisberg Suisse	1.1
Programme d'investissements en Suisse	68.8

Volume d'investissements 2021-2025
 en millions de CHF

Description	2021-2025	dès 2022 p.a.
Modernisation Oensingen	600-680	
Agrandissement Schaan	120-130	
Consolidation des sites d'Eisberg Suisse	30-40	
Programme d'investissements en Suisse	750-850	120-200
Modernisation et remplacement	650-750	140-160
Volume d'investissements	1 500	
dont déjà investis en 2021	241	

Domaine d'activité Bell Suisse

Bell Suisse offre un assortiment complet de viande, volaille, charcuterie, poissons et fruits de mer. Bell produit et transforme de la viande fraîche de bœuf, de veau, de porc et d'agneau. Dans le domaine de la charcuterie, Bell couvre pratiquement tous les segments et dispose d'un large choix de spécialités régionales. Dans la production intégrée de volaille, Bell contrôle toute la chaîne de création de valeur. Bell est en outre le principal prestataire de poissons et fruits de mer en Suisse.

Sites

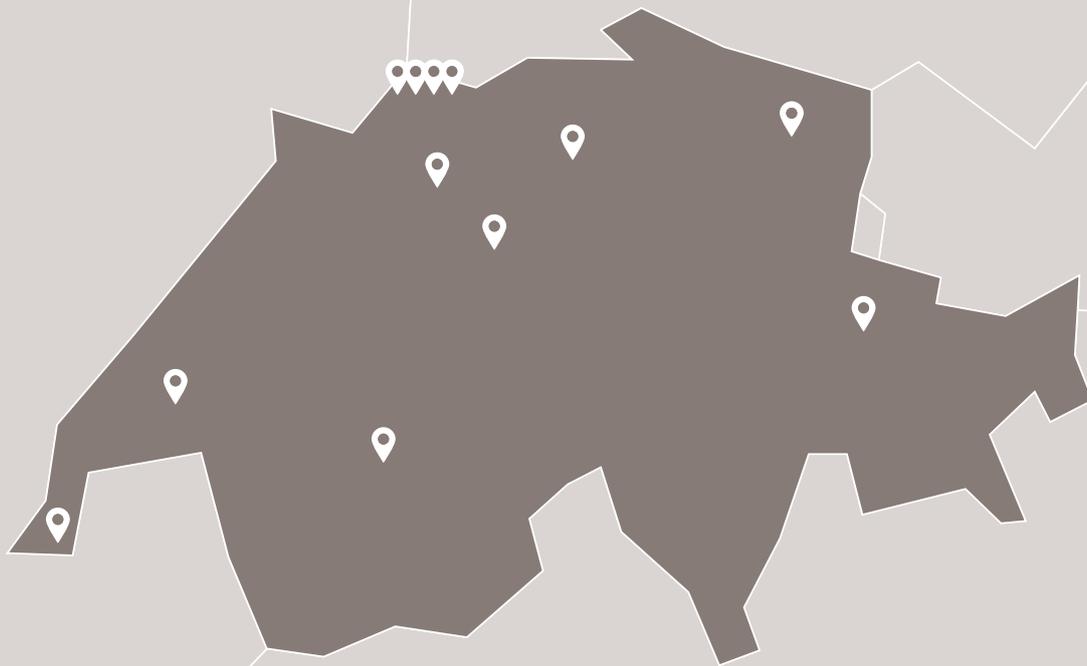
13

Chiffre d'affaires
en millions de CHF

2 125

Personnel

3 571





Nous façonnons l'avenir.

Orientations stratégiques Bell Suisse, mise à jour 2021

Investir dans l'efficacité et la compétitivité

L'activité centrale lucrative avec la viande, la charcuterie, la volaille, les poissons et fruits de mer s'est confirmée comme une valeur sûre pendant la pandémie de coronavirus et fait partie des points forts stratégiques de Bell Food Group. Au site d'Oensingen, des investissements de plus de CHF 600 millions seront consacrés à la modernisation de l'infrastructure de production et à la centralisation des capacités de stockage et distribution. Par ces investissements, Bell Suisse veut répondre aux futures exigences de ses partenaires commerciaux en matière de performance des processus de production et de logistique, consolider sa future position sur le marché et assurer ainsi durablement la rentabilité de son activité centrale.

Consolider notre secteur d'activité central

Le portefeuille de marques en Suisse a de nouveau été dynamisé. Le positionnement de la marque principale Bell a été affûté et toutes les activités de marketing visaient ce but. En matière de notoriété et d'image, la marque Bell est la plus solide de Suisse dans le segment de la viande. La marque Cher-Mignon, centrée sur la production de spécialités charcutières du Valais, a en outre fait l'objet d'une relance.

La performance de l'assortiment a encore été étendue. L'assortiment de produits à griller, déjà très large, a été enrichi de douze nouveautés de manière ciblée. La saucisse « Super Griller », développée et produite par des apprentis, a notamment rencontré un vif succès. Au cours de l'exercice sous revue, la gamme très performante des produits carnés pré-cuisinés pour le canal du commerce de détail s'est enrichie de trois spécialités Slow Cooked. Grâce à une nouvelle méthode de cuisson sous vide, ces produits atteignent un niveau gastronomique impressionnant. Un nouvel assortiment a également été développé et commercialisé pour les services alimentaires sur la base d'une technologie similaire.



Nous vivons la responsabilité.

Projets de durabilité et points forts 2021

Récupérer la chaleur perdue

En 2021, une nouvelle pompe à chaleur haute performance a été installée dans l'usine de production de volaille de Zell où elle remplace l'ancien incinérateur thermique et permet d'économiser environ 300 000 litres de mazout par an.

Réduire le matériel d'emballage

Le concept d'emballages pliables déjà très bien établi en Allemagne a été lancé avec succès en Suisse dans l'exercice sous revue. Par rapport aux emballages classiques, les versions pliables permettent de réduire les quantités de plastique d'environ 50 %.

Réduire le gaspillage alimentaire

Dans l'exercice sous revue, l'exportation de sous-produits d'abattage à l'étranger a été développée en collaboration avec Centravo. Les exportations vers la Chine ont notamment connu une nette accélération pour atteindre le volume conséquent d'environ 3 750 tonnes. Bell Suisse a ainsi contribué à la diminution du gaspillage alimentaire.

50%

Par rapport aux emballages traditionnels, les **emballages pliables** permettent d'économiser env. 50 % de matériel d'emballage.

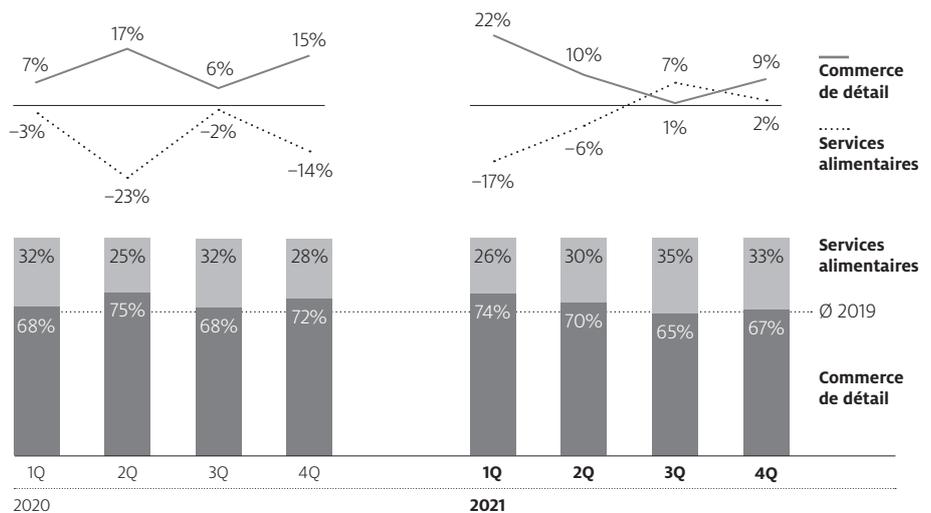
Bell Suisse – bon exercice grâce à une performance élevée

Le domaine d'activité Bell Suisse a de nouveau enregistré un excellent exercice. Ceci est principalement à rapporter à la marche réjouissante des affaires notamment dans le commerce de détail, stable à un niveau élevé surtout au premier semestre. L'assouplissement des mesures de lutte contre la pandémie au printemps et en été a eu des incidences sur le domaine d'activité Bell Suisse. Le canal des services ali-

mentaires a nettement progressé dans le courant de l'année, même si le niveau d'avant la pandémie n'a pas encore été rattrapé. La tendance inverse dans le canal du commerce de détail était également perceptible et encore renforcée par le tourisme d'achat. Celui-ci a repris au printemps suite à l'ouverture des frontières, mais ne s'est pas encore établi au niveau d'avant 2019. Suite au déclenchement de la vague Omicron, la composition des canaux a de nouveau enregistré un déplacement vers la fin de l'année au profit du commerce de détail.

Évolution dans la composition des canaux

Parts du chiffre d'affaires services alimentaires et commerce de détail ; changement par rapport à 2019



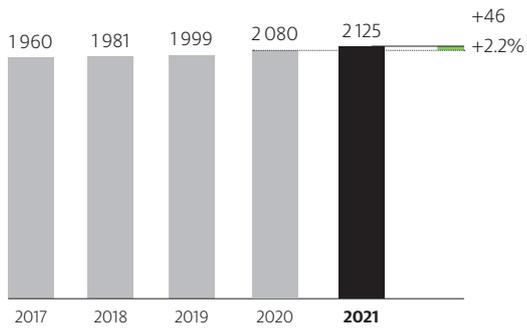
+2.2%

Le chiffre d'affaires organique de Bell Suisse a augmenté de CHF 45.7 millions.

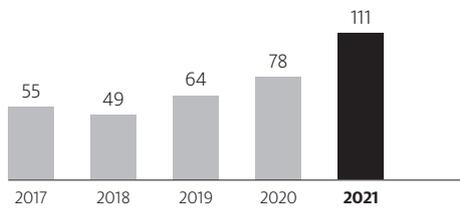
Le chiffre d'affaires du domaine d'activité Bell Suisse s'est élevé à CHF 2.1 milliards. Par rapport à l'exercice précédent, cela représente une hausse de CHF 45.7 millions ou 2.2%. Le volume des ventes a atteint 127.5 millions de kilos, 0.9 million de plus (+0.7%) qu'au cours de la même période de l'exercice précédent. La situation des groupes de produits Volaille et Seafood était particulièrement réjouissante, en solide croissance depuis des années pour une participation substantielle à la rentabilité du domaine d'activité Bell Suisse.

Les activités saisonnières étaient mitigées. Par rapport à l'exercice précédent affaibli par la pandémie, les activités de Pâques étaient en net progrès. Les produits à griller, un segment important pour le secteur d'activité Bell Suisse, n'ont en revanche pas connu le succès escompté en raison d'un été pluvieux. Par ailleurs, la performance globalement plutôt inférieure à la moyenne durant les mois d'été pourrait s'expliquer par des voyages à l'étranger de la population suisse qui n'ont pas été compensés par la venue de touristes étrangers. Les activités de Noël se sont en revanche déroulées de manière très réjouissante.

Chiffre d'affaires
 en millions de CHF



Investissements opérationnels
 en millions de CHF



Croissance opérationnelle

	Chiffre d'affaires en millions de CHF	Volume des ventes en millions de kg
2020	2 080	127
Effets de change	-	-
Anorganique	-	-
Organique	46	1
2021	2 125	127
Croissance opérationnelle	2.2 %	0.7 %

Effectif du personnel
 en équivalents plein temps au 31.12.2021

3 571
 ↑ 67 EPT
 ↑ 1.9%

Domaine d'activité Bell International

En Allemagne, en France, en Espagne et en Pologne, Bell Food Group dispose de nombreux sites de production de spécialités régionales de saucisson et de jambon crus. En Allemagne et en Autriche, Bell Food Group dispose d'une production de volaille intégrée. L'accent est porté sur des produits de volaille issus d'une production durable. Bell Food Group est le plus grand producteur de viande de volaille biologique d'Europe.

Sites

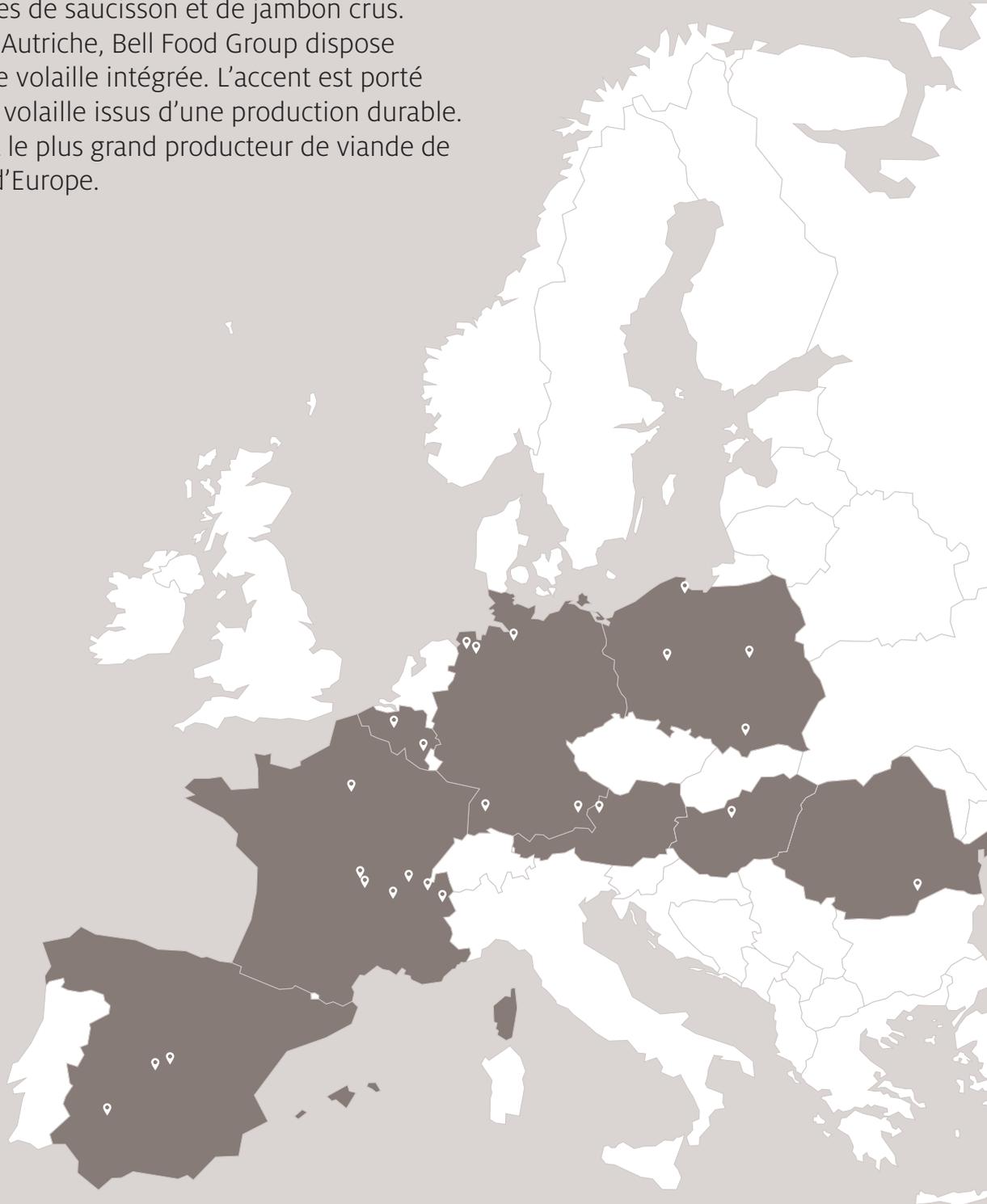
23

Chiffre d'affaires
en millions de CHF

1002

Personnel

3529





Nous façonnons l'avenir.

Orientations stratégiques Bell International, mise à jour 2021

Consolider notre secteur d'activité central

Dans le segment du jambon cru sur lequel nous nous concentrons, nous continuons de développer notre leadership en Allemagne grâce à des solutions d'emballage appréciées des consommateurs et un large assortiment. En 2021, plus de 60 millions d'emballages pliables ont été vendus. En Espagne et en France, nous avons l'intention de gagner des parts de marché supplémentaires grâce aux nouvelles capacités de production et à l'intensification des activités de distribution. Nous disposons à cet égard d'arguments de vente très solides, grâce au large assortiment de spécialités régionales de notre propre production.

Dans le domaine de la volaille, nous développons constamment nos capacités parmi les programmes répondant à des normes supérieures en matière de bien-être animal afin de répondre à la demande croissante. Notre compétence, notre expérience et des résultats démontrables dans ce segment sont à cet égard des facteurs de succès déterminants.



Nous vivons la responsabilité.

Projets de durabilité et points forts 2021

Élargissement de la gamme bio

Chez Bell International, la part des produits biologiques au chiffre d'affaires total a de nouveau augmenté en 2021 et représente désormais 17 %.

Solutions d'emballage durables

Dans l'exercice sous revue, l'adaptation du conditionnement des produits de charcuterie au profit d'emballages pliables en propylène recyclable, déjà très appréciés en Allemagne, a progressé. Cette mesure nous permet de réduire la consommation de plastique d'env. 37 tonnes par an. La solution d'emballage durable de Bell Allemagne a été récompensée en 2021 par le Green Star Award en Autriche et le fameux WorldStar Award de l'organisation World Packaging.

Énergie renouvelable

Tous les sites de production de Bell Espagne seront équipés d'installations photovoltaïques qui fourniront plus de 3 000 mégawattheures d'électricité par an.

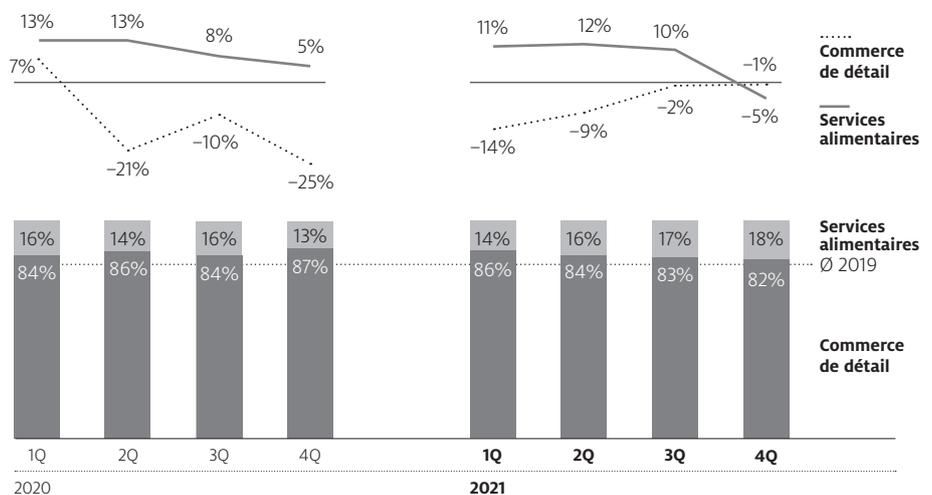
Bell International – nouveaux progrès dans un environnement de marché volatil

Dans l'exercice sous revue, le domaine d'activité Bell International a maintenu sa tendance ascendante des dernières années. Grâce à la concentration stratégique sur les deux compé-

tences centrales du jambon cru et des produits de volaille issus d'une production durable, ainsi qu'à une structure d'assortiment fortement axée sur la création de valeur, le domaine d'activité Bell International a désormais atteint un niveau de rentabilité stable et contribue au succès de Bell Food Group.

Évolution dans la composition des canaux

Parts du chiffre d'affaires services alimentaires et commerce de détail ; changement par rapport à 2019



En raison d'une représentation moindre du canal des services alimentaires, Bell International a relativement peu souffert des répercussions négatives de la pandémie de coronavirus. Néanmoins, celles-ci étaient également perceptibles dans le commerce de détail. Les quantités commandées subissaient de fortes fluctuations, ce qui a confronté la planification de la production à des défis supplémentaires. Par ailleurs, les prix des matières premières étaient volatils en Europe sur la volaille et la viande porcine, alors que les coûts d'approvisionnement ont nettement augmenté, notamment en raison du renchérissement massif des aliments pour animaux.

Croissance parmi les produits de volaille à valeur ajoutée de durabilité

Le marché de la volaille a bien évolué en Autriche et en Allemagne. Les produits porteurs d'une valeur ajoutée en matière de développement durable ont enregistré une croissance supérieure à la moyenne. D'une façon générale, le bien-être animal et l'écocompatibilité de la production de viande sont des thèmes qui ont gagné en importance. C'était particulièrement vrai en Allemagne, où de plus en plus de grands distributeurs misent sur le bien-être animal comme argument de vente. Grâce à son positionnement stratégique de principal producteur de volaille biologique en Europe, Bell Food Group s'est doté d'une bonne situation de départ. La part déjà élevée des produits à valeur ajoutée de durabilité a encore augmenté de manière significative dans l'exercice sous revue. Cela s'est traduit par une évolution correspondante au niveau des ventes.

Du côté des coûts, la situation était délicate dans l'exercice sous revue. La forte augmentation des prix des matières premières pour l'alimentation animale, dépassant parfois 50 %,

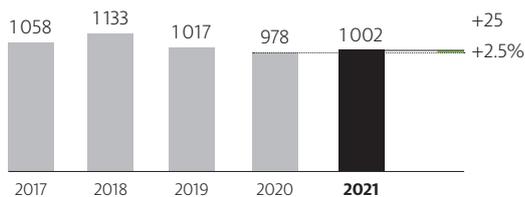
+3.5%

Le chiffre d'affaires organique de Bell International a augmenté de CHF 34.5 millions.

D'une façon générale, le domaine d'activité Bell International a bien résisté dans un environnement complexe. À raison de 208.8 millions de kilos, le volume des ventes a augmenté de 3.7 % (+7.7 millions de kg) par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires est en hausse de CHF 34.5 millions à CHF 1.0 milliard (+3.5%). Il est réjouissant de constater que toutes les divisions ont enregistré des progrès et contribué au bon résultat.

Chiffre d'affaires

en millions de CHF



Croissance opérationnelle

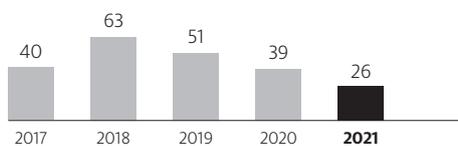
	Chiffre d'affaires en millions de CHF	Volume des ventes en millions de kg
2020	978	207
Effets de change	8	-
Anorganique ¹	-18	-6
Organique	34	8
2021	1 002	209

Croissance opérationnelle **3.5 %** **3.7 %**

¹ Il n'y eut ni cessions ni acquisitions d'entreprises en 2021. L'influence anorganique est à rapporter à la vente du site de production de Perbál au cours de l'exercice précédent.

Investissements opérationnels

en millions de CHF



Effectif du personnel

en équivalents plein temps au 31.12.2021

3 529

↑ **60 EPT**
 ↑ **1.7 %**

s'est répercutée sur les coûts d'approvisionnement. Notre volonté délibérée de renoncer aux aliments pour animaux génétiquement modifiés restreint les sources d'approvisionnement, mais souligne notre engagement en faveur d'une économie agricole régionale. L'énergie, les emballages et les consommables ont aussi fortement augmenté, notamment en raison des problèmes de disponibilité des marchandises liés au coronavirus.

Le segment du jambon cru s'est bien maintenu sur un marché globalement en recul dans toute l'Europe

Des solutions d'emballage et des assortiments innovants nous ont permis de gagner des parts de marché. La demande a évolué favorablement pour les spécialités méditerranéennes et des conditionnements pratiques. La division Bell Allemagne a ainsi réussi à prolonger dans

l'exercice sous revue la bonne performance de l'exercice précédent. Les sites de production de jambon cru et de spécialités ibériques en Espagne, rattachés à la division Bell Allemagne, ont fourni une contribution déterminante. Il était particulièrement réjouissant de constater que, en plus du solide pilier sur le marché allemand, des parts de marché ont aussi pu être gagnées en Espagne dans l'exercice sous revue.

Les prix des matières premières pour la viande porcine en Europe, un secteur majeur pour Bell Food Group, étaient très volatils au cours de l'exercice considéré. Cette évolution était principalement conditionnée par des facteurs exogènes tels que l'arrêt des importations de viande porcine européenne en Chine, la pandémie de coronavirus et les fluctuations de la demande qui en ont découlé. Par ailleurs, les prix des

morceaux de jambon étaient supérieurs au niveau général des prix en comparaison annuelle. En revanche, des assortiments d'un niveau de prix plutôt supérieur comme le jambon cru sont généralement moins exposés à une pression subite sur les prix du côté des clients que des assortiments standard.

Malgré le contexte de marché difficile, les unités Bell France et Bell Pologne ont enregistré des progrès réjouissants dans l'exercice sous revue. Ceci était en grande partie dû à la consolidation stratégique des sites initiée l'année précédente, notamment par la vente des sites de St-André (FR) et Zellik (BE), ainsi qu'à l'orientation systématique des assortiments et de la distribution sur la création de valeur. D'une façon générale, la situation était stable sur le plan du rendement pour Bell Food Group dans le domaine du jambon cru et de la charcuterie.

Domaine d'activité

Convenience

Bell Food Group est un pionnier dans la production d'assortiments innovants dans le segment du Convenience, à travers un grand choix de produits prêts à consommer longue conservation, frais et ultrafrais. Cela comprend des pâtes, des sandwichs, des salades précoupées, des sauces et des bouillons. Un accent particulier est porté sur la production et la commercialisation de produits végétariens et végétaliens.

Sites

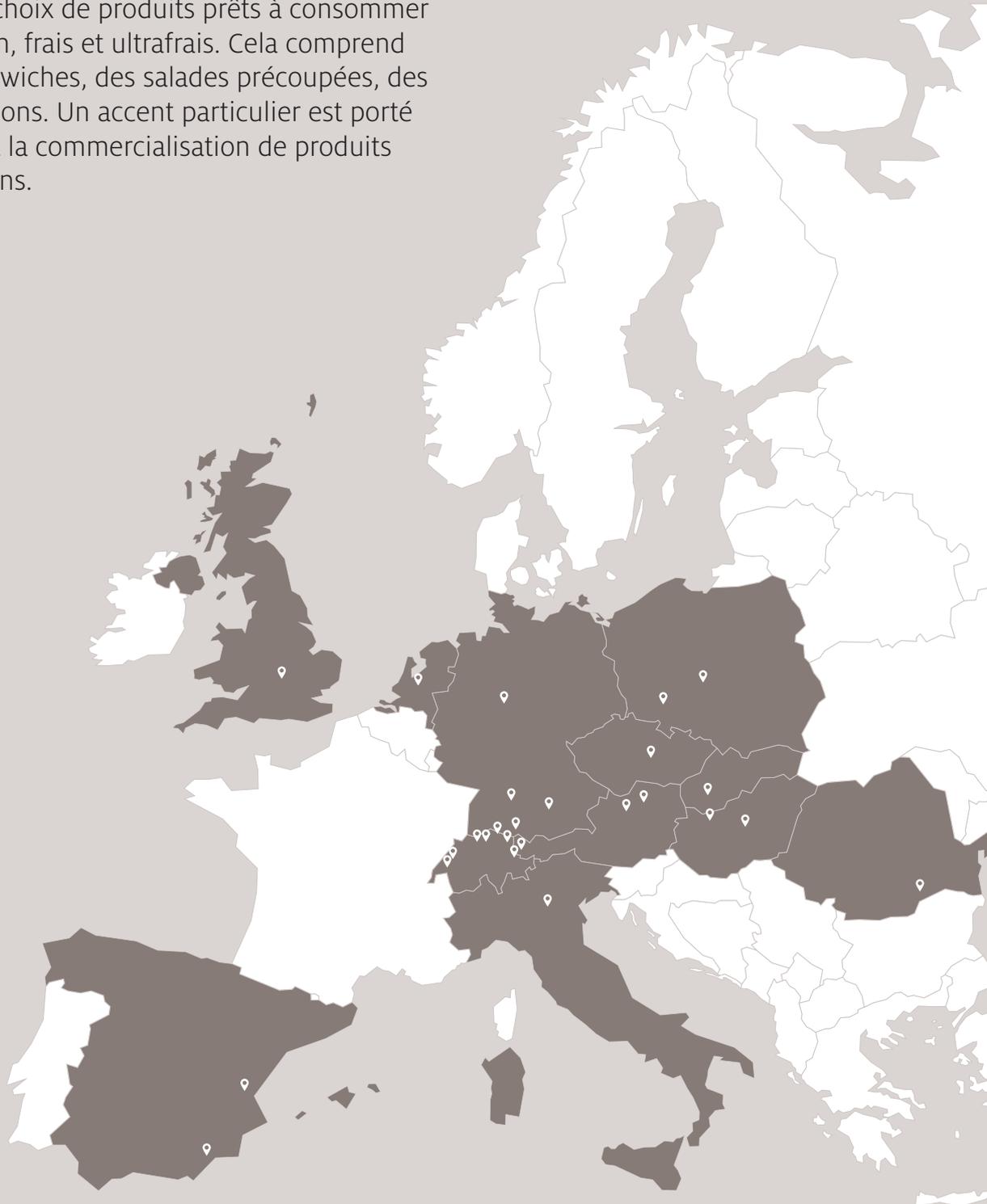
28

Chiffre d'affaires
en millions de CHF

1 137

Personnel

5 233





Nous façonnons l'avenir.

Orientations stratégiques Convenience, mise à jour 2021

Croissance grâce aux produits végétariens et prêts à consommer

Au cours de l'exercice sous revue, la nouvelle usine de Marchtrenk (AT) a pu augmenter ses ventes, même si la pandémie a freiné les visées ambitieuses. Le troisième hall de production pour la volaille cuite et les légumes prêts à consommer a été mis en service. Bell Food Group demeure convaincu que des potentiels de croissance significatifs pourront encore être exploités à moyen terme dans l'espace germanophone dans le segment du Convenience frais.

Le chiffre d'affaires réalisé avec des produits végétariens et végans a plus que doublé. Les parts de marché de la start-up « The Green Mountain » dédiée aux alternatives véganes à la viande ont sensiblement augmenté. Dans l'exercice sous revue, l'assortiment s'est enrichi de différents produits, comme par exemple une escalope viennoise végane.



Nous vivons la responsabilité.

Projets de durabilité et points forts 2021

Sources alternatives de protéines

Conjointement avec trois concurrents, Bell Food Group a fondé la « Swiss Protein Association » (SPA) au cours de l'exercice sous revue. Son but est la promotion d'une production de sources alternatives de protéines, compétitive et de haute qualité. SPA entend par là des produits riches en protéines qui ne sont pas issus de sources animales traditionnelles.

L'offre en produits végétariens/végans pour le commerce de détail et les services alimentaires, de nos propres marques et de marques commerciales, comprend désormais plus de 200 produits. La distribution a par ailleurs pu être nettement étendue, notamment grâce à des débouchés dans le commerce de détail et les services alimentaires en Allemagne.

La manufacture Hilcona de Landquart (CH), notre centre de compétence pour les produits végétariens, dispose d'une très grande expertise dans le développement d'alternatives à la viande. Grâce aux qualités gustatives convaincantes, récompensées par plusieurs distinctions, de nouveaux partenaires commerciaux ont pu être gagnés.

Nous continuons de développer nos capacités de production pour les assortiments végétariens, notamment par l'installation d'une nouvelle extrudeuse humide à Landquart (CH) pendant l'automne 2021 et dans le cadre du nouveau plan de développement de l'usine de Schaan.

Investir dans l'efficacité et la compétitivité

Eisberg Suisse concentre sa production sur les sites de Dällikon et d'Essert-sous-Champvent, lesquels seront agrandis dans les années qui viennent. Parallèlement, les sites de Villigen et de Dänikon cesseront leur production.

Le plan de développement du site de Hilcona à Schaan (LI) se compose de différents projets destinés à la modernisation et l'extension de la production et de la logistique. La première phase s'est achevée au cours de l'automne 2021 par la modernisation de la production de pâtes fraîches. La deuxième phase, prévoyant l'agrandissement de la logistique, démarrera en milieu d'année 2022.

Hügli concentre la production de sauces à salade, de mayonnaises et de sauces pour tremper à Steinach (CH) et investira au cours des trois prochaines années dans l'extension de l'infrastructure de production.

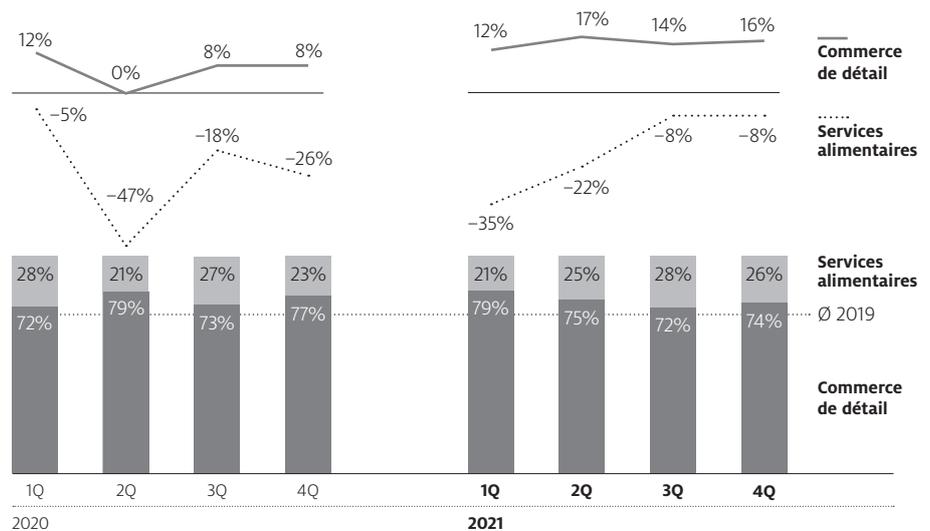
Convenience – redressement grâce à la solidité du commerce de détail en Suisse

Après une année précédente difficile, avec un net recul du chiffre d'affaires dans les secteurs des services alimentaires et des produits frais prêts à consommer, le secteur d'activité Convenience s'est redressé au cours de l'exercice sous revue. La progression était principalement stimulée par la solide marche des affaires dans le commerce de détail en Suisse et par l'assouplissement des mesures de lutte contre la

pandémie au printemps et en été. Les alternatives végétariennes à la viande ont connu une évolution réjouissante et enregistraient de nouveau des taux de croissance à deux chiffres dans l'exercice sous revue. Parallèlement, la mise en œuvre de divers projets s'est accélérée. C'est ainsi que des processus ont été simplifiés et la structure d'organisation rendue plus agile par l'adaptation et l'harmonisation de la distribution pour le marché allemand. Afin de réagir à l'évolution des conditions-cadres, nous avons par ailleurs flexibilisé la structure des coûts.

Évolution dans la composition des canaux

Parts du chiffre d'affaires services alimentaires et commerce de détail ; changement par rapport à 2019



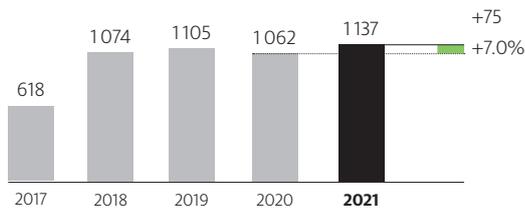
+6.6%

Le chiffre d'affaires organique du domaine d'activité Convenience a augmenté de CHF 70.2 millions.

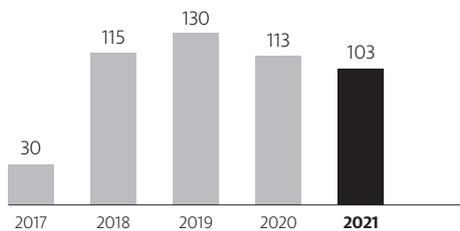
C'est le domaine d'activité Convenience qui a proportionnellement le plus souffert des effets négatifs de la pandémie de coronavirus. Le phénomène était particulièrement net au premier trimestre, même si l'influence des mesures de lutte contre le coronavirus variait selon les pays. En raison de la forte représentation du canal des services alimentaires ainsi que de la restauration hors domicile, le domaine d'activité Convenience est aussi celui qui a le plus profité de l'assouplissement des mesures au deuxième trimestre 2021.

C'est ainsi que les progrès perceptibles au premier semestre 2021 dans ce secteur se poursuivent au second semestre. Le chiffre d'affaires a augmenté de 6.6 % pour atteindre CHF 1.1 milliard (+ CHF 70.2 millions). À raison de 208.3 millions de kilos, le volume des ventes a augmenté de 10.4 millions de kilos ou de 5.3 %. En plus d'un marché solide en Suisse, l'évolution réjouissante des affaires dans le segment des salades préoccupées en Europe de l'Est a contribué à l'essor.

Chiffre d'affaires
 en millions de CHF



Investissements opérationnels
 en millions de CHF



Croissance opérationnelle

	Chiffre d'affaires en millions de CHF	Volume des ventes en millions de kg
2020	1 062	198
Effets de change	4	-
Anorganique	-	-
Organique	70	10
2021	1 137	208

Croissance opérationnelle **6.6 %** **5.3 %**

Effectif du personnel
 en équivalents plein temps au 31.12.2021

5 233

↑ **163 EPT**
 ↑ **3.2 %**

Le chiffre d'affaires a augmenté suite à la mise en service des nouvelles usines de Marchtrenk (AT) et Bad Wünnenberg (DE) pour l'approvisionnement des marchés allemand et autrichien en produits du segment du Convenience frais. Les débouchés en Autriche et en Allemagne dans ce segment n'ont néanmoins pas encore atteint le niveau ambitieux visé avant la pan-

démie. Le référencement de nouveaux produits s'est avéré un peu plus facile en Autriche grâce à une base de clients déjà existante, alors qu'en Allemagne le commerce se montre encore réticent dans l'introduction de nouveaux assortiments. La production de Bad Wünnenberg a été complétée par des plats cuisinés destinés au commerce de détail et aux services alimentaires.

Rapport de gestion des risques

Des facteurs externes importants sur lesquels l'entreprise n'a pas beaucoup d'influence sont susceptibles d'avoir un impact majeur sur la marche des affaires et le résultat de Bell Food Group, ce qui implique par conséquent également certains risques. Deux de ces facteurs importants sont les prix des matières premières et le comportement de consommation.

Prix des matières premières

Plus de 60 % du produit net sont à rapporter aux coûts de marchandises et de matériel. Les matières brutes requises en représentent très nettement la plus grande part. En ce qui concerne les matières premières d'origine animale en Suisse, les prix décisifs pour Bell Food Group sont ceux des espèces bovines et porcines, alors qu'il s'agit de la viande de porc et de la volaille dans le reste de l'Europe. Comme ces marchés sont très volatils, les prix sont susceptibles de fluctuer brusquement selon la disponibilité des produits, les mesures de régulation, la spéculation, des épidémies animales ou des reports de consommation soudains. La pandémie de coronavirus a restreint la disponibilité de certaines matières premières. C'était notamment le cas pour les aliments sans OGM destinés à la volaille en Europe, lesquels ont subi un renchérissement d'env. 50 % dans l'exercice sous revue.

Répercuter le renchérissement sur les prix de vente est délicat principalement dans les secteurs de la charcuterie et de la volaille. Une intense concurrence, tant au niveau de la transformation que du commerce de détail, retarde souvent la majoration des prix de vente alors que la pression concurrentielle exerce généralement une influence plus rapide en cas de baisses sur les matières premières. En plus des facteurs d'influence susmentionnés, les conditions météorologiques jouent également un rôle déterminant pour les matières premières d'origine végétale. Des phénomènes météorologiques, tels que des précipitations abondantes ou des périodes de sécheresse, exercent une grande influence sur la disponibilité, le prix et la qualité des matières premières végétales. Un été pluvieux et relativement frais a de nouveau provoqué des problèmes de disponibilité et un renchérissement des salades et des légumes d'origine européenne dans l'exercice sous revue.

Afin d'assurer l'approvisionnement en matières premières dans la qualité requise pour nos produits, Bell Food Group étudie régulièrement la possibilité de nouer des liens plus proches avec des fournisseurs en amont, et ce par le biais de divers modèles coopératifs.

Comportement de consommation

La consommation sur nos marchés dépend fortement du climat conjoncturel et de l'évolution du pouvoir d'achat. En Suisse, notre marché central, l'appréciation de l'euro face au franc suisse a exercé une influence directe sur le phénomène déjà intense du tourisme d'achat mais aussi sur le climat de consommation et l'évolution conjoncturelle. L'évocation d'épidémies ou de scandales alimentaires par les médias peut également exercer très rapidement une influence massive sur la consommation. L'ampleur des réactions varie selon le pays et le cercle culturel, mais elles sont toujours très difficilement évaluable. Sur certains marchés, des interventions réglementaires entraînent en outre des changements marquants dans le comportement des consommateurs. Nous nous prémunissons contre de tels risques en adaptant constamment nos assortiments aux besoins du marché et en accordant une extrême attention à la qualité et à la durabilité de nos matières premières.

Le débat sur les changements climatiques soumet également la consommation de viande à une perception de plus en plus critique dans certains médias et dans une partie de l'opinion publique. Dans ce contexte, l'attention se concentre souvent sur les thèmes liés à la durabilité et au bien-être animal. Cette tendance a continué d'augmenter, en exerçant aussi une influence sur Bell Food Group. Nous controns ces risques en appliquant systématiquement les objectifs de notre stratégie relative au développement durable et en assumant activement nos responsabilités à l'égard de l'être humain, des animaux et de l'environnement sur toute la chaîne de création de valeur.

Les mesures visant à endiguer la pandémie ont influencé le comportement de consommation de la population. La mobilité réduite et la fermeture des restaurants ont entraîné une diminution de la restauration hors domicile. Parallèlement, les consommateurs achetaient davantage de provisions à consommer chez

eux. L'assouplissement des mesures au printemps et en été a rapproché la situation du niveau d'avant la pandémie, sans l'atteindre tout à fait. Ces facteurs ont entraîné des fluctuations à court terme de la demande, surtout pendant le second semestre 2021, si bien que les planifications étaient difficiles. Nous avons adapté nos processus en la matière afin de tenir le mieux possible compte de cette situation.

Engagement chez Mosa Meat

Mosa Meat est le leader mondial de la production de viande hachée de bœuf de synthèse. La start-up néerlandaise occupe désormais plus de 100 biologistes, ingénieurs et chercheurs. En 2020, Bell Food Group avait acquis une participation supplémentaire de EUR 5.0 millions dans le cadre du nouveau tour de financement de Mosa Meat. Ces fonds ont été consacrés à la construction d'une installation industrielle pilote et au perfectionnement de la technologie de production. Il est prévu de démarrer la procédure d'homologation en 2022.

Perspectives

Au cours du printemps et de l'été 2021, l'assouplissement des mesures de lutte contre le coronavirus a réduit l'influence de la pandémie sur la marche des affaires de Bell Food Group. Ses effets sont néanmoins restés nettement perceptibles jusqu'à la fin de l'année. La demande subissait des fluctuations soudaines et difficilement prévisibles, alors que certains coûts augmentaient, dont principalement les aliments pour la volaille, les matières premières végétales et l'énergie. Nous sommes d'avis que les répercussions de la pandémie de coronavirus diminueront en 2022 et que la situation se normalisera lentement. La forme que prendra cette normalisation demeure toutefois encore incertaine. Parmi les changements dans les habitudes de consommation intervenus pendant la pandémie, certains pourraient persister et influencer durablement la marche des affaires de Bell Food Group.

La pandémie a montré que le modèle commercial largement étayé de Bell Food Group ainsi que ses orientations stratégiques vont dans la bonne direction. Le secteur d'activité central des produits carnés et prêts à consommer dans le commerce de détail en Suisse assure un ancrage lucratif. Nous sommes convaincus que les investissements de grande envergure dans les sites de production de Bell, Hilcona et Eisberg en Suisse renforceront notre position dominante et la consolideront pour l'avenir.

Malgré un recul du solide chiffre d'affaires dans le commerce de détail, Bell Suisse a de nouveau enregistré un bon exercice 2021. L'évolution du tourisme d'achat, qui a repris dans l'exercice sous revue sans pour autant atteindre l'ampleur d'avant la pandémie, était un facteur déterminant à cet égard. Pour l'année prochaine, nous prévoyons une nouvelle augmentation du tourisme d'achat et un léger recul du chiffre d'affaires dans le canal du commerce de détail. De ce fait, le domaine d'activité Bell Suisse ne pourra pas répéter les excellentes performances des deux années précédentes dans la même mesure.

Dans le domaine d'activité Bell International, la concentration stratégique sur les compétences centrales dans les domaines du jambon cru et de la volaille a de nouveau porté ses fruits. Le rôle croissant du thème du bien-être animal en Europe nous permettra d'exploiter un potentiel de croissance principalement dans le segment des produits de volaille à valeur ajoutée de durabilité. Ce secteur a de nouveau été développé dans l'exercice sous revue.

Le domaine d'activité Convenience montrait des tendances de redressement après le recul conditionné par le coronavirus. Au niveau international, nos objectifs de croissance ambitieux dans le segment du Convenience frais n'ont pas encore été pleinement atteints en raison des conditions-cadres difficiles. Nous demeurons néanmoins convaincus du potentiel de croissance ainsi que de la qualité de nos produits et prestations et partons du principe que le secteur d'activité Convenience redeviendra un moteur de croissance majeur pour Bell Food Group dans les années qui viennent.

Corporate Governance

48	Structure du groupe et actionnariat
48	Organigramme
50	Structure du capital
50	Conseil d'administration
54	Organisation interne et réglementation des compétences
55	Comités du conseil d'administration
55	Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale du groupe
57	Direction générale du groupe
59	Droits de participation des actionnaires

Corporate Governance

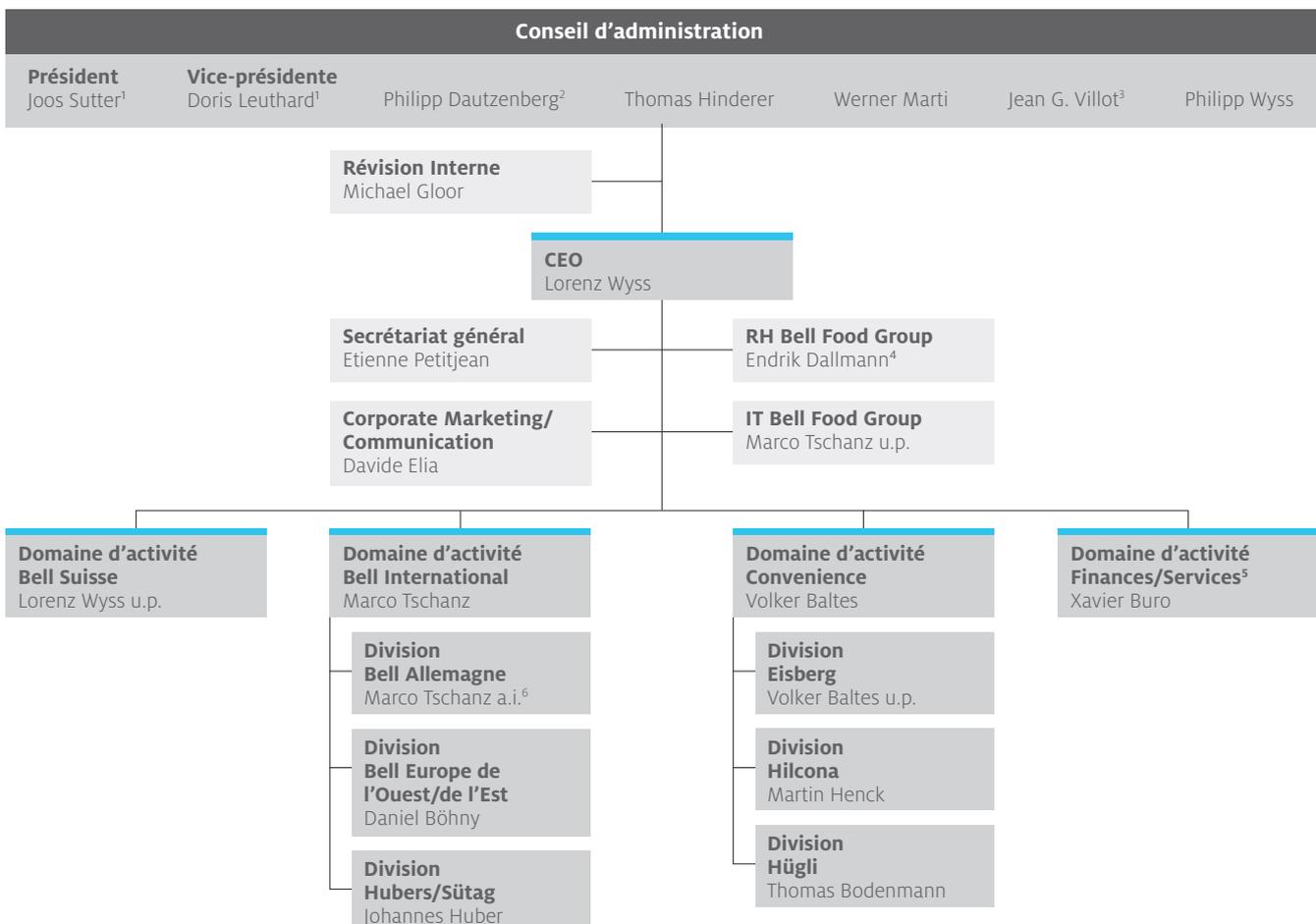
La gouvernance d'entreprise est un élément central de la direction de Bell Food Group ainsi qu'un fil conducteur des décisions commerciales et stratégiques du conseil d'administration et de la direction générale du groupe. À cet égard, Bell Food Group SA se réfère aux recommandations du « Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance » d'économie suisse, et applique la directive en matière d'informations relatives à la gouvernance d'entreprise de SIX Exchange Regulation SA (Directive Corporate Governance, DCG).

Structure du groupe et actionnariat

Structure du groupe

Bell Food Group SA est la maison mère de Bell Food Group ; son siège est à Bâle (CH). L'entreprise est cotée à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 31 596 632 ; ISIN CH0315966322 ; symbole BELL). Les principales raisons à l'origine de l'entrée en Bourse sont d'une part l'accès à un marché des capitaux plus étendu et, d'autre part, la volonté de tenir compte du large cercle de clients de Bell Food Group. La capitalisation boursière au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 1 835 millions.

Organigramme au 31 décembre 2021



Direction générale du groupe

¹ Hansueli Loosli a quitté le conseil d'administration le 23 mars 2021 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

Joos Sutter fut élu à la présidence lors de la même assemblée générale. Doris Leuthard a repris la fonction de vice-présidente.

² Philipp Dautzenberg a été nouvellement élu au conseil d'administration lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2021.

³ Jean G. Villot quittera le conseil d'administration à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

⁴ Endrik Dallmann a repris au 1^{er} mars 2021 la fonction de directeur des ressources humaines de Bell Food Group précédemment occupée par Bernhard Lengacher.

⁵ Le domaine d'activité Finances/Services est actif pour l'ensemble de Bell Food Group.

⁶ Marco Tschanz a repris au 13 août 2021 la fonction de directeur de la division Bell Allemagne à titre intérimaire, laquelle était précédemment occupée par Christian Schröder.

Les participations majeures entrant dans le périmètre de consolidation de Bell Food Group sont mentionnées dans l'annexe aux comptes consolidés, pages 93 et 94, avec indication de la raison sociale, du siège, des champs d'activité, de la méthode de consolidation ainsi que du capital social et de la quote-part de participation. Bell Food Group SA est l'unique société cotée en Bourse dans le périmètre de consolidation.

Bell Food Group SA est une société holding. Elle est responsable de la direction de Bell Food Group, qui comprend quatre domaines d'activité, à savoir Bell Suisse, Bell International, Convenience et Finances/Services. Ce dernier domaine d'activité exerce ses fonctions à l'échelle de l'ensemble du groupe. Le conseil d'administration a délégué la gestion opérationnelle à la direction générale, qui se compose du CEO ainsi que des responsables des domaines d'activité.

Actionnariat

L'actionnaire principal, le groupe Coop Société Coopérative à Bâle, détient une participation d'environ 66 %. La coopération remonte à 1913, lorsque l'ancienne société anonyme Samuel Bell Söhne s'est alliée à la Fédération des sociétés de consommation (Verband Schweizerischer Konsumvereine), devenue Coop par la suite. Coop a effectué une introduction en Bourse d'environ 20 % de ses actions en 1995, suivie d'une deuxième tranche de quelque 20 % en 1997.

Au 31 décembre 2021, Bell Food Group SA comptait 6 516 actionnaires enregistrés dans le registre des actionnaires, dont 6 129 personnes physiques et 387 personnes morales. Par nombre d'actions détenues, la répartition des actions inscrites est la suivante :

Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires enregistrés	Nombre d'actions enregistrées
1-10	1 355	6 534
11-100	3 556	155 112
101-1 000	1 453	357 502
1 001-10 000	139	380 800
10 001-100 000	11	333 728
> 100 001	2	4 408 473
Total	6 516	5 642 149

Au 31 décembre 2021, Bell Food Group SA détenait 8 042 actions propres (0.13 %). Au 31 décembre 2021, les positions dispo représentent 643 563 actions (10.24 %).

Actionnaires principaux

Conformément à l'article 120 de la loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (LIMF), Bell Food Group SA a l'obligation de déclarer les participations détenues par une

personne ou un groupe ayant atteint ou franchi, vers le haut ou vers le bas, les seuils de 3, 5, 10, 15, 20, 25, 33⅓, 50 ou 66⅔ % des droits de vote de Bell Food Group SA. Au cours de l'exercice sous revue, une annonce correspondante est parvenue à la société de la part d'actionnaires ou de groupes d'actionnaires significatifs.

	Motif de la notification	Participation	Date de publication
J. Safra Sarasin Investmentfonds SA, Bâle	Acquisition	3.13 %	12.11.2021

Les notifications de participation peuvent être consultées sur le site Internet de SIX Exchange Regulation à l'adresse <https://www.ser-ag.com/de/resources/notifications-market-participants/significant-shareholders.html>. Comme les actionnaires ne sont tenus d'informer la

société et SIX Swiss Exchange que lorsque leur part de droits de vote atteint, devient supérieure ou inférieure à l'une des limites susmentionnées, le taux de participation actuel des actionnaires principaux peut différer par rapport à la date de la dernière notification.

Au 31 décembre 2021, Bell Food Group SA avait connaissance des actionnaires majeurs ci-après détenant une participation d'au moins 3 % de son capital-actions :

	Nombre d'actions	Part	Date de publication
Groupe Coop Société Coopérative, Bâle	4 166 796	66.29 %	10.10.2008
J. Safra Sarasin Investmentfonds SA, Bâle	196 523	3.13 %	12.11.2021

Participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées entre Bell Food Group SA et d'autres sociétés anonymes.



Les statuts de Bell Food Group SA peuvent être téléchargés à l'adresse www.bellfoodgroup.com/statutes-fr.

Le règlement d'organisation peut être consulté à l'adresse www.bellfoodgroup.com/organisation-fr.

Sauf mention contraire, les indications fournies sont celles valables au 31 décembre 2021.

Structure du capital

Capital

Le capital-actions de la société est entièrement libéré et s'élève à CHF 3 142 856. Il est composé de 6 285 712 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune. La société n'a ni capital autorisé ni capital conditionnel.

Changements dans le capital

Aucun changement n'est intervenu dans le capital au cours des trois derniers exercices.

Actions, bons de participation et bons de jouissance

Toutes les actions nominatives émises de Bell Food Group SA ont une valeur nominale de CHF 0.50 chacune et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire ne peut toutefois exercer son droit de vote que s'il est inscrit avec droit de vote au registre des actionnaires de Bell Food Group SA. Toutes les actions nominatives donnent droit à un dividende, à l'exception des actions propres détenues par la société. Un actionnaire n'a pas droit à l'impression et à la délivrance d'actes pour actions nominatives.

Bell Food Group SA n'a ni bons de participation ni bons de jouissance en circulation.

De plus amples informations sur les actions sont publiées en page 10.

Restriction en matière de transfert et inscriptions de nominés

Conformément aux statuts, le transfert d'actions nominatives en propriété ou de leur usufruit nécessite l'approbation du conseil d'administration, lequel peut déléguer ses pouvoirs en totalité ou en partie. L'inscription d'un acquéreur dans le registre des actionnaires peut être refusée si celui-ci ne déclare pas expressément, sur demande de la société, avoir acquis les

actions en son nom propre et pour son propre compte ou si, à la suite de l'inscription d'un acquéreur, une personne physique ou morale ou une société de personnes détient directement ou indirectement plus de 5 % du capital-actions.

Prêts convertibles, emprunts obligataires et options

Bell Food Group SA n'a ni prêts convertibles ni options en circulation. Les informations relatives aux emprunts obligataires sont publiées dans l'annexe aux comptes consolidés, en page 83.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est l'organe suprême de Bell Food Group SA. Il analyse régulièrement sa composition afin de s'assurer que les expériences, compétences et connaissances nécessaires à l'exercice de son mandat sont réunies. Parmi les compétences majeures devant être représentées au sein du conseil d'administration figurent notamment des expériences dans les domaines de l'industrie, de la gestion d'entreprise, du commerce international ainsi que des connaissances approfondies en finances, droit, reprises et fusions.

L'assemblée générale élit individuellement les membres du conseil d'administration, le président de celui-ci et les membres du comité de rémunération pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire. Sont éligibles des personnes physiques âgées de moins de 70 ans révolus. La nomination des membres du conseil d'administration et du comité de rémunération s'effectue par le conseil d'administration sur recommandation de son président. Conformément aux statuts, le conseil d'administration se compose d'au moins trois membres, le comité de rémunération d'au moins deux. Une réélection est possible.

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Bell Food Group se compose de sept membres. Un changement est intervenu dans l'exercice sous revue. Après douze ans de fonction, le président Hansueli Loosli ne s'est plus porté candidat à sa réélection et a quitté le conseil d'administration à

l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2021. Lors de la même assemblée générale, Philipp Dautzenberg a été élu au conseil d'administration pour la première fois. Joos Sutter, précédemment vice-président, a repris la fonction de président de Hansueli Loosli. Doris Leuthard a été nouvellement élue vice-présidente.

Composition du conseil d'administration

au 31.12.2021

	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Comité de rémunération	Entrée en fonction
Joos Sutter	CH	1964	Président	–	AG 2020
Doris Leuthard	CH	1963	Vice-présidente	–	AG 2019
Philipp Dautzenberg	CH, DE	1969	Membre	–	AG 2021
Thomas Hinderer	DE	1958	Membre	Président	AG 2020
Werner Marti	CH	1957	Membre	–	AG 2009
Jean G. Villot	CH, FR	1952	Membre	–	AG 2018
Philipp Wyss	CH	1966	Membre	Membre	AG 2018

Autres activités et liens d'intérêt

Aucun membre du conseil d'administration n'exerce de fonctions exécutives pour une société de Bell Food Group ou n'en exerçait au cours des trois années ayant précédé la période sous revue. Le groupe Coop Société Coopérative, Bâle, détient la majorité du capital et des voix de Bell Food Group SA et est représenté au sein du conseil d'administration. Joos Sutter et Doris Leuthard siègent ainsi au conseil d'administration du groupe Coop Société Coopérative, alors que Philipp Wyss préside sa direction générale. Philipp Dautzenberg est président de la direction générale de Transgourmet Suisse SA, une filiale du groupe Coop Société Coopérative.

Les membres du conseil d'administration n'entretiennent pas d'étroites relations d'affaires avec Bell Food Group SA ou d'autres sociétés de Bell Food Group. Des rapports de client et de fournisseur ainsi que d'autres relations d'affaires existent entre les sociétés du groupe Coop et Bell Food Group.

Règles statutaires concernant le nombre d'activités autorisées

En dehors de Bell Food Group SA, les membres du conseil d'administration ne peuvent pas siéger dans plus de douze organes de direction et d'administration. Parmi ces douze organes, pas plus de trois mandats peuvent être exercés dans des entités juridiques cotées en Bourse, inscrites au registre du commerce ou dans un registre étranger équivalent. Ne sont prises en compte que les activités dans des sociétés qui ne sont pas contrôlées par Bell Food Group SA et que celles-ci ne contrôlent pas. Les mandats dans différentes sociétés d'un même groupe sont considérés comme un seul mandat.

Membres du conseil d'administration



Joos Sutter

Formation

Lic. ès sc. économiques de l'Université de St-Gall; dipl. féd. d'expert-comptable; Zurich

Activité actuelle

Président du conseil d'administration du groupe Coop Société Coopérative; depuis 2021

Autres mandats d'administrateur

- AgeCore SA, Genève
- Coop Mineraloel AG, Allschwil; Président¹
- Coop Patenschaft für Berggebiete, Bâle; Président¹
- Swiss Household Services SA, Oberbüren; Vice-président¹
- Transgourmet Holding AG, Bâle¹
- Two Spice SA, Zurich¹

Autres fonctions et charges

- CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle; Président du conseil de fondation¹
- Caisse de pension Jumbo, Dietlikon; Président du conseil de fondation¹

Parcours professionnel

- Président de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative et chef de la Direction Retail de Coop Coopérative; Bâle; 2011–2021
- Membre de la Direction générale, Groupe Coop Société Coopérative et chef de la Direction Trading; Coop Société Coopérative, Bâle; 2010–2011
- Responsable de la division Interdiscount; Groupe Coop Société Coopérative, Bâle; 2005–2009
- Divers postes de direction; Interdiscount, Jegenstorf; 1999–2005
- Responsable des Finances/Personnel; Import Parfümerien AG, Zurich; 1996–1999
- Expert-comptable; PricewaterhouseCoopers, Zurich; 1991–1996



Doris Leuthard

Formation

Avocate

Activité actuelle

Vice-présidente du conseil d'administration de Coop Société Coopérative; depuis 2021

Autres mandats d'administratrice

- Coop Mineraloel AG, Allschwil, Bâle¹
- Stadler Rail AG, Bussnang
- Transgourmet Holding AG, Bâle¹

Autres fonctions et charges

- ETH Foundation, Zurich; membre du conseil de fondation
- Europa Forum Lucerne; co-présidence
- Fondation Swiss Digital Initiative, Genève; présidente
- Prix de l'environnement de l'économie, Lucerne; présidente du jury
- Venture, Zurich; membre du conseil de fondation

Parcours professionnel

- Conseillère fédérale; 2006–2018; à ce titre, cheffe du Département fédéral de l'économie (2006–2010) et du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (2010–2018), Vice-présidente de la Confédération (2009 et 2016), Présidente de la Confédération (2010 et 2017)
- Présidente du parti démocrate-chrétien suisse (PDC); 2004–2006
- Conseillère nationale du canton d'Argovie; 1999–2006
- Députée au Grand Conseil du canton d'Argovie; 1997–2000
- Associée de l'étude d'avocats Fricker Rechtsanwälte, Wohlen; 1991–2006



Philipp Dautzenberg

Formation

Dr. ès sc. économiques de l'Université de St-Gall

Activité actuelle

Président de la Direction générale de Transgourmet Suisse SA; depuis 2009

Autres mandats d'administrateur

- Casa del Vino SA, Dietlikon; Président¹
- Vinattieri Ticino SA, Mendrisio; Président¹
- Vini Zanini SA, Mendrisio; Président¹

Autres fonctions et charges

- Caisse de pension Transgourmet Suisse SA, Moosseedorf; Président¹

Parcours professionnel

- Diverses fonctions; Groupe Metro, Düsseldorf, Allemagne:
 - Directeur général; Makro Cash & Carry Portugal, Lisbonne, Portugal; 2007–2008
 - Makro Cash & Carry Royaume-Uni, Manchester, Royaume-Uni; 2004–2007
 - Porte-parole du conseil d'administration; Schaper Cash & Carry GmbH, Hanovre, Allemagne; 2001–2003
 - Chef du développement de l'entreprise/du commerce électronique; Metro Cash & Carry Allemagne, Düsseldorf, Allemagne; 1999–2001
- Diverses fonctions; Groupe Tengemann, Mülheim an der Ruhr, Allemagne; 1996–1999



Thomas Hinderer

Formation

Diplôme de commerce industriel, Économiste d'entreprise dipl. (HES)

Activité actuelle

Différents mandats

Autres mandats d'administrateur

- Apetito AG, Rheine, Allemagne; Président du Conseil de surveillance
- Hochland SE, Heimenkirch, Allemagne
- Pfeifer und Langen Industrie- und Handels-KG, Cologne, Allemagne

Autres fonctions et charges

- Apetito Catering BV & Co KG, Rheine, Allemagne; Président du conseil consultatif
- Erco GmbH, Lüdenscheid, Allemagne; Président du conseil consultatif
- Gerolsteiner Brunnen GmbH & Co. KG, Gerolstein, Allemagne

Parcours professionnel

- Président du conseil d'administration, Eckes AG, Nieder-Olm, Allemagne; 2005–2020
- Directeur général et président du conseil d'administration; groupe Eckes Granini, Nieder-Olm, Allemagne; 2005–2020
- CEO et président du conseil d'administration central du groupe Theo Müller, Aretsreid, Allemagne; 2001–2005
- Diverses fonctions de direction; Bestfoods Allemagne, Heilbronn, Allemagne; 1992–2001
- Diverses fonctions; B. Birkel & Söhne, Weinstadt, Allemagne:
 - Responsable marketing; 1988–1990
 - Directeur du marketing Pâtes; 1990–1992
- Chef de produit; Vileda GmbH, Weinheim, Allemagne; 1986–1988
- Assistant Brand Manager et Junior Product Manager; Ritter Sport GmbH, Waldenbuch, Allemagne; 1984–1986



Werner Marti

Formation
 Avocat

Activité actuelle
 Étude d'avocats ; depuis 1988

Autres mandats d'administrateur

- Alp Transit Gotthard AG, Lucerne ; Président
- Autres mandats d'administrateur dans différentes PME

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- Propre cabinet d'avocats à Glaris ; depuis 1988
- Conseiller national du canton de Glaris ; 1991–2008. A ce titre, membre de la commission des finances (président 2004/2005), de la commission de la communication, des transports et des télécommunications ainsi que de diverses commissions ad hoc
- Surveillant des prix ; 1996–2004
- Conseil d'Etat du canton de Glaris, président de la direction de l'Intérieur (direction de l'économie publique) ; 1990–1998
- Collaborateur/partenaire dans un cabinet d'avocats ; 1983–1987



Jean G. Villot

Formation
 Dr. oec.

Activité actuelle
 Aucune

Autres mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- Président du conseil d'administration ; Hügli Holding Aktiengesellschaft, Steinach ; 2010–2018
- CEO et Délégué du Conseil d'administration ; Hügli Holding Aktiengesellschaft, Steinach ; 2003–2010
- Directeur général ; Hügli Nahrungsmittel GmbH, Radolfzell, Allemagne ; 1997–2002
- Directeur général ; Hügli Nahrungsmittel AG, Steinach ; 1990–1997
- Consultant en gestion indépendant ; 1990
- Diverses fonctions pour Prognos SA, Bâle ; 1980–1990 entre autre, membre de la direction
- Diverses fonctions pour Michelin Reifenwerke AG, Karlsruhe, Allemagne ; 1972–1974



Philipp Wyss

Formation
 Diplôme de commerce, boucher

Activité actuelle
 Président de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative ; depuis 2021 et chef de la Direction Retail de Coop Coopérative ; depuis 2021

Autres mandats d'administrateur

- AgeCore SA, Genève
- Marché Restaurants Suisse SA, Dietlikon ; Président¹
- Transgourmet Holding AG, Bâle¹
- Two Spice SA, Zürich¹

Autres fonctions et charges

- Aucun

Parcours professionnel

- Vice-président de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative et Responsable de la Direction Marketing/Approvisionnement ; Coop Société Coopérative, Bâle ; 2012–2021
- Responsable de la Direction Retail et directeur de la Région de vente Suisse centrale-Zurich ; Coop Société Coopérative, Bâle et membre de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative, Bâle ; 2009–2011
- Chef de vente de la Région Suisse centrale-Zurich ; Coop Société Coopérative, Dietikon ; 2008–2009
- Responsable Category Management Produits frais, Responsable adjoint de la Direction Marketing/Approvisionnement ; Coop Société Coopérative, Bâle ; 2004–2008
- Category Manager Viande, Poisson, Produits convenience frais ; Coop Société Coopérative, Bâle ; 1997–2003
- Senior Product Manager et Signataire autorisé ; Fédération des coopératives Migros, Zurich ; 1997–2003
- Responsable des ventes ; Sempione Gehrig AG, Klus ; 1990–1992

¹ Part du groupe Coop

Organisation interne et réglementation des compétences

Le conseil d'administration est responsable de la gestion financière et stratégique de Bell Food Group ainsi que de la supervision de toutes les personnes ayant des responsabilités de direction. Il peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'assemblée générale par la loi ou les statuts.

Le conseil d'administration détermine les principes stratégiques, donne les instructions qui s'imposent et supervise les activités générales du groupe, alors que la direction générale du groupe est responsable des activités opérationnelles. Le conseil d'administration surveille les plans fondamentaux de l'entreprise, en particulier les planifications annuelles et pluriannuelles, les projets d'investissement ainsi que les objectifs de l'entreprise. Il identifie les opportunités et les risques et initie les mesures requises. Un règlement d'organisation détaillé fixe les compétences et responsabilités du conseil d'administration et de la direction générale du groupe. La dernière adaptation du règlement d'organisation date du 1^{er} avril 2020. Il peut être consulté sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/organisation-fr.

Outre les responsabilités et compétences intransmissibles, le conseil d'administration se prononce notamment sur les fusions, litiges juridiques et contrats d'une importance particulière, sur les projets d'investissement de plus de CHF 5 millions ainsi que sur l'achat et la vente de sociétés et biens immobiliers. Il détermine l'organisation de Bell Food Group et nomme, révoque et supervise les personnes en charge de la direction opérationnelle du groupe. Il spécifie la politique de l'entreprise ainsi que les objectifs et stratégies qui en découlent et supervise leur application. Par ailleurs, le conseil d'administration se prononce également sur la prise en charge de mandats d'administrateurs extérieurs à Bell Food Group par des membres de la direction générale du groupe ainsi que sur l'octroi de cautions, garanties et prêts à des tiers à partir de CHF 1 million et les opérations dérivées à partir de CHF 10 millions.

Le conseil d'administration se réunit généralement sept fois par an, à un rythme bimestriel. Des réunions extraordinaires sont agendées en fonction des besoins pour des thèmes d'ordre stratégique ou des affaires de grande envergure. Le CEO et le CFO assistent régulièrement aux réunions. Les responsables des domaines d'activité Bell International et Convenience et, selon les besoins, d'autres membres de la direction sont en outre invités à des réunions sur des thèmes spécifiques. Aucun consultant externe n'a été sollicité au cours de l'exercice considéré.

En 2021, le conseil d'administration a tenu sept réunions ordinaires et une réunion constitutive. Par ailleurs, deux décisions ont été prises par voie de circulaire. En raison de la pandémie de coronavirus, deux réunions ordinaires se sont déroulées par visioconférence. Au cours de l'exercice sous revue, les réunions ordinaires duraient en moyenne 9 heures et 15 minutes. Le taux de présence était de 100 %.

En plus des affaires courantes, le conseil d'administration a plus particulièrement approfondi au cours de l'exercice sous revue les thèmes et projets suivants :

- Influence et répercussions de la pandémie de coronavirus sur Bell Food Group
- Programmes d'investissements dans le cadre des projets d'agrandissement des sites de Schaan (LI) de Hilcona, de Hubers à Pfaffstätt (AT) et de Bell en Suisse, où les projets de construction d'un nouvel abattoir de bovins, du centre de découpage et de la plateforme logistique centrale à Oensingen (CH) ont été autorisés
- Autorisation du projet d'agrandissement du site d'Eisberg Suisse
- Marche des affaires et orientation stratégique du site de Marchtrenk (AT) d'Eisberg Autriche ainsi que du site de Hilcona à Bad Wünnenberg (DE)
- Reprise des activités d'Aryzta en Suisse dans le domaine des sandwiches
- Approbation d'une nouvelle stratégie des marques pour Bell Food Group ainsi que d'une stratégie des débouchés pour le domaine d'activité Bell Suisse

Tous les deux ans, le conseil d'administration procède à une auto-évaluation au cours de laquelle les membres sont interrogés sur la stratégie, la culture d'entreprise, les compétences, l'organisation et la gouvernance par le biais de questionnaires. Effectuée en décembre 2020, la dernière auto-évaluation a confirmé la fonctionnalité de cet organe.

Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a délégué diverses tâches au comité de rémunération. Au sein de Bell Food Group, les recommandations figurant dans les directives d'économiesuisse en ce qui concerne la fonction et les tâches des différents organes sont assumées par le conseil d'administration. Cette pratique se justifie tant par la structure d'une organisation maîtrisable qu'en tenant compte des rapports de majorité parmi les actionnaires.

Comité de rémunération

Le comité de rémunération se compose d'au moins deux membres élus individuellement par l'assemblée générale pour un an. Seuls les membres du conseil d'administration sont éligibles. Le comité de rémunération propose pour approbation au conseil d'administration la nature et le montant des rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe. Les rémunérations se situent toujours dans le cadre de l'enveloppe maximale approuvée par l'assemblée générale. La direction générale du groupe ne dispose d'aucun droit de participation ou de concertation en ce qui concerne la fixation des rémunérations de ses membres. Le CEO émet toutefois une proposition de rémunération à l'intention des autres membres de la direction générale du groupe. Le comité de rémunération soumet chaque année le système de rémunération de la société à examen et à évaluation. Le conseil d'administration a précisé dans un règlement la composition, l'organisation et les compétences du comité de rémunération.

Thomas Hinderer et Philipp Wyss ont été réélus au sein du comité de rémunération par l'assemblée générale en date du 23 mars 2021 et ce jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire. Lors de la réunion constitutive, le conseil d'administration a confirmé Thomas Hinderer à la présidence du comité de rémunération.

Celui-ci se réunit, sur convocation de son président, aussi souvent que la marche des affaires l'exige, mais au moins une fois par année. La durée moyenne des réunions est d'une à deux heure(s). Au cours de l'exercice sous revue, le comité de rémunération a tenu une réunion en présence de l'ensemble de ses membres.

Les représentants du comité de rémunération ne perçoivent pas d'indemnité séparée, celle-ci étant comprise dans les honoraires normaux d'administrateur.

Aucun consultant externe n'a été sollicité.

Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale du groupe

Le CEO et le CFO informent régulièrement le conseil d'administration de la marche des affaires. Le président du conseil d'administration entretient des contacts étroits avec la direction générale du groupe et rencontre généralement le CEO une fois par mois en réunion de travail.

Tous les mois, le CFO rédige un rapport de gestion de la direction (MIS) ainsi qu'un rapport sur le résultat global et par domaine d'activité, les chiffres-clés et des analyses. Les informations financières constituent toujours un élément central des réunions du conseil d'administration. Tout écart fait l'objet d'une discussion et des mesures sont initiées.

Système de contrôle interne

Sur la base du COSO-Framework (www.coso.org) reconnu à l'échelle internationale, Bell Food Group met en œuvre un système de contrôle interne (SCI) complet. Son concept a été adapté et standardisé en 2018 avant d'être progressivement appliqué les années suivantes au sein des unités de Bell Food Group. Les contrôles étaient encore davantage axés sur la protection du patrimoine financier et l'information financière. Des évaluations institutionnalisées mesurent la qualité du système de contrôle interne. Les résultats de ces évaluations sont résumés chaque année dans un rapport et des mesures à caractère obligatoire sont définies sur la base des potentiels d'amélioration identifiés.



Le code de conduite peut être téléchargé à l'adresse www.bellfoodgroup.com/code-fr.

La déclaration de confidentialité peut être consultée sur www.bellfoodgroup.com/privacy-fr.

Révision Interne

Parallèlement à l'organe de révision statutaire, la Révision Interne contrôle par ordre du conseil d'administration, en tant qu'instance indépendante, le respect des directives et règlements, l'adéquation des instruments de contrôle et de l'organisation de la structure et des processus, ainsi que l'efficacité du système de contrôle interne. Elle accompagne par des contrôles et des conseils la mise en place de nouveaux processus d'exploitation ou le remaniement de processus d'exploitation existants et soutient la direction générale du groupe dans l'atteinte de ses objectifs en soumettant des propositions d'amélioration des processus d'exploitation. Dans ce contexte, la Révision Interne suit une approche d'audit orienté vers le risque. Les constatations sont documentées et communiquées au président du conseil d'administration. La réalisation des mesures est surveillée.

La Révision Interne coordonne ses activités de contrôle et procède à un échange d'informations approfondi avec la Révision Externe.

Conformité (Compliance)

Bell Food Group SA considère une intégrité globale et le respect des lois comme des fondements de sa culture d'entreprise. Le management ne tolère aucune corruption ni infraction au droit de la concurrence. Un système de conformité central, applicable à l'ensemble du groupe, a été mis en place à des fins de prévention, d'identification et de réaction. Dans ce domaine, l'accent est mis sur le thème des règles antitrust. Bell Food Group se concentre à cet égard sur les mesures préventives. C'est ainsi que les collaborateurs de tous les niveaux concernés suivent des formations régulières. Cette manière de procéder permet également de renforcer la compréhension du personnel face aux questions liées à la conformité. Les informations transmises et le travail de sensibilisation visent à éliminer d'emblée tout risque de comportement inapproprié. Par le biais d'un dialogue permanent, le thème de l'intégrité est constamment maintenu à jour.

Bell Food Group dispose d'un code de conduite. Ce cadre de référence réunit de nombreuses directives existantes et décrit des règles d'intégrité à observer dans les rapports tant sur le plan interne qu'avec les partenaires commerciaux. En 2020, un code de conduite s'appliquant aux membres du conseil d'administration de Bell Food Group SA et régissant leurs obligations dans l'exercice de leur mandat a par ailleurs été adopté.

Le domaine de la conformité inclut également celui de la protection des données, lequel a été réorganisé en 2018 aux niveaux du personnel et du contenu suite à la modification du cadre juridique dans l'Union européenne. L'entreprise s'est dotée d'une directive relative à la protection des données, a publié un « livre blanc » contenant des standards, des organigrammes, des descriptions de processus et des recommandations et a mené des formations intensives dans un but de sensibilisation.

Gestion des risques

Bell Food Group dispose d'un système structuré de gestion des risques. En tant qu'entreprise du secteur alimentaire, la situation sur le plan des risques peut globalement être considérée comme stable. Dans le cadre de la gestion des risques, le conseil d'administration, la direction générale du groupe et les directions des différents domaines procèdent une fois par an à une évaluation des risques majeurs.

D'une façon générale, nous entendons par « risques » des événements ou agissements potentiels qui seraient susceptibles de nous éloigner des objectifs définis ou de mettre en péril la concrétisation de la stratégie. Les écarts positifs sont considérés comme des opportunités et les écarts négatifs comme des risques. Le processus stratégique tient compte des opportunités, alors que tout écart négatif est traité dans le cadre de la gestion des risques. Ces risques potentiels font l'objet d'une analyse quant à la probabilité qu'ils se réalisent et aux répercussions quantitatives, le cas échéant.

Les risques potentiels sont intégralement recensés tous les trois ans ; ceux concernant directement le Bell Food Group sont identifiés et des mesures définies, dans toute la mesure du possible, afin de réduire la probabilité de survenue et/ou les conséquences potentielles. Un responsable est désigné pour chaque mesure. Dans les années entre ces recensements de grande envergure, le conseil d'administration et la direction générale du groupe surveillent toujours l'avancement des mesures et procèdent à une évaluation de la situation actuelle. Dans le cadre du processus de gestion des risques de Bell Food Group, ceux dont les conséquences potentielles sont susceptibles de dépasser un montant préétabli dans un délai de trois ans au niveau de l'EBIT sont traités activement. Ces risques majeurs sont évalués à CHF 5 millions dans le domaine d'activité Bell Suisse et à CHF 1 million dans les autres divisions. Des dispositifs

et mesures sont initiés, autant que faire se peut, pour les risques entièrement ou partiellement extérieurs au champ d'influence du groupe.

Une nouvelle évaluation des risques a été menée chez Hügli en 2021, alors que Bell Suisse, Bell International, Eisberg et Hilcona ont procédé à un contrôle de la gestion des risques. Du point de vue de la direction, des renchérissements soudains et importants sur les matières premières, des réorientations de la politique

agricole ou des changements parmi les besoins des consommateurs pourraient notamment constituer des risques majeurs.

Les risques inhérents aux marchés financiers se limitent à l'exposition aux monnaies étrangères, principalement dans la zone euro.

Dans le cadre de « General Health Checks », la Révision Interne a analysé les risques opérationnels liés à de nouvelles acquisitions et la direction a défini et mis en application les mesures qui s'imposaient.

De plus amples informations quant à l'appréciation des risques sont publiées en page 44.

Direction générale du groupe

Membres de la direction générale du groupe

La direction générale du groupe se compose du CEO ainsi que des responsables des domaines d'activité Bell International, Convenience et Finances/Services.

De plus amples informations sur l'organisation de Bell Food Group sont publiées en pages 20 et 21.

Composition de la direction générale du groupe au 31.12.2021

	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Nomination à la direction générale du groupe
Lorenz Wyss	CH	1959	Président (CEO)	Avril 2011
Volker Baltes	DE	1963	Membre	Juillet 2019
Xavier Buro	CH	1969	Membre (CFO)	Juillet 2019
Marco Tschanz	CH	1975	Membre	Mars 2015

Règles statutaires concernant le nombre d'activités autorisées

Conformément aux statuts, les membres de la direction générale du groupe ne peuvent pas siéger dans plus de deux organes de direction et d'administration faisant partie d'entités juridiques inscrites au registre du commerce ou dans un registre étranger équivalent. De ces deux entités juridiques, une seule peut être cotée en Bourse. Ne sont prises en compte que les activités dans des sociétés qui ne sont pas contrôlées par Bell Food Group SA et que celles-ci ne contrôlent pas. Les mandats dans différentes sociétés d'un même groupe sont considérés comme un seul mandat.

Des mandats d'administrateur au sein de Bell Food Group ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion si les sociétés concernées sont entièrement consolidées par Bell Food Group SA.

Rémunération, participations et prêts

Toutes les informations relatives aux rémunérations du conseil d'administration et de la direction générale de Bell Food Group SA sont publiées dans le rapport de rémunération, à partir de la page 61.

Membres de la direction générale du groupe



Lorenz Wyss

Formation

Boucher ; diplôme de commerce, diplôme d'État en technologie bouchère, Master of Business Administration ZFH

Activité actuelle

Président de la direction générale du groupe (CEO) et Responsable de la division Bell Suisse ; chez Bell Food Group depuis 2011, à cette fonction depuis 2011

Mandats d'administrateur

- GVFI SA, Bâle
- Coopérative Proviande, Berne

Autres fonctions et charges

- Fondation Hermann Herzer, Bâle

Parcours professionnel

- Fonctions dirigeantes chez Coop Société Coopérative, Bâle :
 - Responsable Category Management produits frais/Gastronomie ; 2008–2011
 - Responsable en Approvisionnement/Disposition Food ; 2004–2008
 - Responsable Pool d'achat produits frais ; 1998–2004
 - Responsable de groupe de marché Viande/Traiteur et de produits surgelés ; 1995–1998
- Fonctions dirigeantes chez Gehrig SA, Klus :
 - Responsable Vente/Entreprise (directeur adjoint) ; 1992–1995
 - Directeur technique ; 1987–1991
 - Chef d'exploitation/chef du personnel ; 1983–1984
- Responsable de division Jenzer AG, Arlesheim ; 1978–1981



Volker Baltes

Formation

Diplôme de commerce

Activité actuelle

Responsable du domaine d'activité Convenience et responsable division Eisberg ; chez Bell Food Group depuis 2019 ; à cette fonction depuis 2019

Mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- Bundesvereinigung der deutschen Ernährungsindustrie, Berlin, Allemagne ; membre du conseil d'administration

Parcours professionnel

- Business Executive Officer Chilled Culinary Nestlé Deutschland AG et Président de la direction générale de Herta GmbH, Allemagne ; 2013–2019
- Fonctions dirigeantes chez Campofrío Food Group, Allemagne ; 2011–2013
 - Directeur Allemagne, Autriche, Scandinavie et membre du leadership international ; 2012–2013
 - Directeur Allemagne et Autriche ; 2011–2012
- Directeur Yakult Honsha Co, Allemagne ; 2003–2011
- Fonctions dirigeantes chez Campbell Soup Company, Allemagne ; 1999–2003
 - Directeur Marketing et membre de la direction générale ; 1999–2003
 - Responsable Marketing, Base Business, marque Erasco ; 1999–1999
- Différentes fonctions dirigeantes chez Dr. Oetker, Allemagne ; 1990–1998



Xavier Buro

Formation

Diplôme fédéral en gestion d'entreprise HE

Activité actuelle

Responsable du domaine d'activité Finances/Services ; chez Bell Food Group depuis 2019 ; à cette fonction depuis 2019

Mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- Membre de la direction secteur finances Transgourmet Central and Eastern Europe, Transgourmet/Selgros, Riedstadt, Allemagne ; 2014–2019
- Membre de la direction secteur finances Fegro/Selgros, Neu-Isenburg, Allemagne ; 2012–2013
- Membre de la direction Finances/Services domaine organisationnel Projets, Coop Société Coopérative, Bâle ; 2008–2012
- Chef de projet domaine organisationnel Projets Direction Finances/Services, Coop Société Coopérative, Bâle ; 2003–2008
- Senior Consultant, eBusiness et conseiller Operational Transformation BearingPoint Zurich ; 2000–2003
- Associate Director, Corporate Sourcing Business Analyst UBS SA, Bâle ; 1999–2000
- Corporate Sourcing Analyst International Mobility Programm UBS SA, New York et Stamford, États-Unis ; 1997–1999
- Conseiller clientèle Retail Banking UBS SA, Sion ; 1995–1997
- Contrat de projet, Control and Business Information Zyma SA, Nyon ; 1994–1995



Marco Tschanz

Formation

Diplôme fédéral d'économiste d'entreprise HES, Rochester-Berne Executive MBA

Activité actuelle

Responsable du domaine d'activité Bell International et du Service central IT de Bell Food Group ; chez Bell Food Group depuis 2014 ; à cette fonction depuis 2019

Mandats d'administrateur

- Centravo Holding AG, Zurich
- Mosa Meat B.V., Maastricht, Pays-Bas

Autres fonctions et charges

- CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle ;
- membre du conseil de fondation et président du comité de placement

Parcours professionnel

- Directeur Finances/Services (CFO) Bell Food Group SA, Bâle ; 2014–2019
- Fonctions dirigeantes chez Swisscom :
 - Head of IT Cloud Program Swisscom ; 2014
 - Responsable des finances Swisscom Suisse ; 2013–2014
 - Responsable du controlling/CFO réseau/TI et Wholesale ; 2009–2013
 - Responsable du controlling/CFO clientèle privée ; 2007–2009
 - Responsable du controlling/CFO PME ; 2006–2007
- Diverses fonctions dirigeantes dans le domaine financier ; 2000–2006
- Activité de révision/contrôle de projets dans diverses entreprises ; 1998–1999
- Responsable du personnel et des finances Marex AG, Bienne ; 1995–1997



Le procès-verbal ainsi que les résultats des votes de l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/assembly-fr.

Droits de participation des actionnaires

Restrictions du droit de vote et représentations

Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote étant suspendu pour les actions propres de Bell Food Group SA. Les droits de vote ne peuvent être exercés que si l'actionnaire qui en dispose est inscrit avec droit de vote au registre des actionnaires de Bell Food Group SA.

Conformément aux statuts, tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. La représentation peut également être assurée par le représentant indépendant désigné chaque année par l'assemblée générale. Celui-ci exerce les droits de vote qui lui sont transférés par les actionnaires en se conformant à leurs instructions. S'il n'a pas reçu de directives, il s'abstient de voter. Les procurations et instructions au représentant indépendant peuvent également être transmises par voie électronique.

En raison de la situation extraordinaire liée à la propagation du coronavirus, l'assemblée générale 2021 s'est déroulée sans présence physique des actionnaires pour la deuxième année consécutive. Les droits de vote ne pouvaient de ce fait être exercés que par l'octroi d'une procuration avec instructions au représentant indépendant. Le 23 mars 2021, celui-ci a représenté 4 720 632 voix à l'assemblée générale, ce qui correspond à 75.1 % du capital-actions. Le procès-verbal ainsi que les résultats des votes à l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/assembly-fr.

Délits d'initiés et périodes de blocage

Les membres du conseil d'administration ainsi que tout employé de Bell Food Group disposant de faits susceptibles d'influencer les cours, tels que des informations d'initiés ou d'autres informations sensibles pouvant entraîner d'importants mouvements de cours des actions cotées de Bell Food Group SA, ont l'interdiction d'acheter ou de vendre des actions de Bell Food Group SA ou des dérivés sur ces actions, de divulguer des informations sensibles, d'encourager ou d'inciter d'autres personnes à acheter ou à vendre des actions de Bell Food Group SA ou des dérivés sur de telles actions aussi longtemps que les informations d'initiés ou les informations sensibles ne sont pas devenues publiques ou jusqu'à ce que les informations d'initiés ne soient plus susceptibles d'influencer les cours.

En outre, un embargo général que l'on nomme black-out s'applique avant la publication des résultats financiers de Bell Food Group SA. Ces phases de black-out portent sur huit semaines avant la publication des résultats annuels consolidés ainsi que de la proposition de dividendes du conseil d'administration et sur six semaines avant la publication des résultats semestriels intermédiaires. Les deux premières heures de négociation le jour de la publication de l'un des événements susmentionnés sont également incluses dans l'embargo.

L'embargo pendant une phase de black-out s'applique aux membres du conseil d'administration de Bell Food Group SA, aux membres de la direction générale du groupe, aux responsables des domaines d'activité ainsi qu'aux cadres supérieurs, aux employés de la comptabilité, du controlling, du département Investor Relations ainsi que du bureau des actionnaires. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration, les membres de la direction générale, les membres des domaines d'organisation Services financiers, comptabilité et controlling de la maison mère groupe Coop Société Coopérative et de Coop Société Coopérative sont également soumis à cet embargo. Les personnes concernées en sont toujours avisées personnellement.

Quorums statutaires

L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des actions représentées. Si la loi n'en dispose pas autrement, elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité relative des voix émises attribuées aux actions, les abstentions n'étant pas considérées comme des voix émises.

Convocation de l'assemblée générale et ordre du jour

Le conseil d'administration convoque l'assemblée générale au moins 20 jours calendaires avant la date à laquelle elle doit avoir lieu par voie de publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut également s'effectuer au moyen de lettres envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires.

Les actionnaires qui représentent, seuls ou à plusieurs, une valeur nominale de 10 % du capital-actions peuvent demander l'inscription à l'ordre du jour d'un objet de délibération. La requête d'inscription à l'ordre du jour doit être remise par écrit au moins 45 jours avant l'assemblée générale et indiquer l'objet à traiter et les propositions.

Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actionnaires avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'assemblée générale. Afin de garantir une procédure réglementaire, le conseil d'administration fixe, de sa propre appréciation, une date de référence pour la vérification du droit de vote qui précède de quelques jours ouvrables la tenue de l'assemblée générale. La date de référence est publiée sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/agenda-fr et indiquée sur la convocation à l'assemblée générale.

Clause relative aux prises de contrôle et mesures de défense

Pas de restrictions ou réglementations statutaires.

Organe de révision

KPMG SA, Bâle ; depuis 2019

Réviseur responsable :

Jürg Meisterhans, réviseur responsable depuis 2020

L'organe de révision est élu annuellement lors de l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration. Une réélection est possible.

Le conseil d'administration supervise les activités de l'organe de révision externe. Trois fois par an, l'organe de révision informe le président du conseil d'administration des constatations faites lors de la vérification des comptes. En outre, il en informe une fois par an l'ensemble du conseil d'administration.

La supervision de l'organe de révision est assurée sur la base de critères d'évaluation approfondis par le président du conseil d'administration, le CEO et le CFO. L'attention se porte principalement sur la qualification professionnelle, la capacité de s'imposer, l'indépendance ainsi que sur les relations entretenues avec les équipes d'experts de nos services internes. Par ailleurs, des réflexions externes interviennent également dans l'évaluation.

L'activité de révision de l'organe de révision externe compte les obligations légales et statutaires, y compris l'évaluation de l'existence du système de contrôle interne (SCI).

Honoraires de révision et autres en MCHF	2021	2020
Services de révision	857	862
Honoraires dans des domaines proches de la révision	92	67
Conseil fiscal	4	59
Total	953	988

Politique d'information

Bell Food Group SA publie chaque année son rapport de gestion en février, avec l'ensemble des résultats de l'exercice précédent, ainsi qu'un rapport semestriel en août présentant les résultats du premier semestre de l'année en cours. Ces deux rapports renseignent sur la marche des affaires et les résultats de Bell Food Group. Les développements actuels sont par ailleurs annoncés par le biais de communiqués de presse et du site Internet de l'entreprise.

Le site Internet de Bell Food Group comprend des archives permettant de consulter les rapports annuels, semestriels et des communiqués de presse ad hoc.

Rapports annuels et semestriels :

www.bellfoodgroup.com/report-fr

Communiqués de presse :

www.bellfoodgroup.com/mediarelease-fr

Code de conduite :

www.bellfoodgroup.com/code-fr www.bellfoodgroup.com/code-fr

Enregistrement dans la liste de distribution des communiqués de presse :

www.bellfoodgroup.com/maillinglist-fr

Rapport de Bell Food Group relatif au développement durable :

www.bellfoodgroup.com/cr-fr

Rapport de rémunération

62	Stratégie et principes de rémunération
63	Rémunération du conseil d'administration
65	Rémunération de la direction générale du groupe
66	Prêts, crédits et rentes octroyés à des membres du conseil d'administration, de la direction générale et à leurs proches
67	Rapport de l'organe de révision sur le rapport de rémunération
68	Dates importantes/Contacts

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération expose les compétences décisionnelles ainsi que les éléments composant la rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe et fournit des informations sur leurs rapports de participation au capital de Bell Food Group SA.

Ce rapport répond aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) ainsi qu'aux dispositions correspondantes du Code suisse des obligations. Le rapport de rémunération applique pour l'essentiel les recommandations du « Swiss Code of Best Prac-

tice for Corporate Governance » d'économiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse, ainsi que de la directive en matière d'informations relatives à la gouvernance d'entreprise de la SIX Exchange Regulation SA (Directive Corporate Governance, DCG), en tenant compte des statuts, du règlement d'organisation ainsi que du règlement du comité de rémunération de Bell Food Group SA.

Sans autre mention particulière, le rapport de rémunération se réfère à l'exercice 2021. Les rémunérations sont comptabilisées selon le principe de délimitation.

Stratégie et principes de rémunération

Le système de rémunération de Bell Food Group est conçu de sorte à acquérir des cadres et des spécialistes qualifiés et motivés ainsi qu'à les

conserver à long terme. Les rémunérations sont fixées en pesant les intérêts légitimes du personnel, de l'entreprise et des actionnaires.

Compétence de fixation des rémunérations

	Compétence d'approbation	Proposition
Système de rémunération	Conseil d'administration	–
Rémunération maximale du conseil d'administration et de la direction générale du groupe	Assemblée générale	sur proposition du conseil d'administration
Rémunération du conseil d'administration	Conseil d'administration	sur recommandation du comité de rémunération
Rémunération du CEO	Conseil d'administration	sur recommandation du comité de rémunération
Rémunération des membres de la direction générale du groupe (sauf CEO)	Conseil d'administration	sur recommandation du comité de rémunération en tenant compte de la proposition du CEO



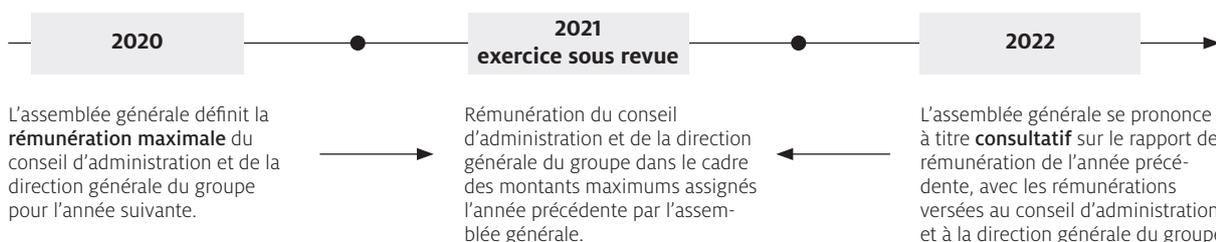
Statuts :
www.bellfoodgroup.com/statutes-fr

Règlement d'organisation :
www.bellfoodgroup.com/organisation-fr

La définition des conditions générales d'engagement ainsi que des systèmes de rémunération et de participation aux bénéfices relève de la compétence du conseil d'administration. Celui-ci fixe également, sur proposition du comité de rémunération, la rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction

générale du groupe. Ce faisant, il tient compte des enveloppes maximales définies à titre prospectif par l'assemblée générale pour la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale du groupe pour l'année suivante. Dans un vote consultatif, l'assemblée générale se prononce en outre sur le rapport de rémunération concernant l'exercice écoulé.

Compétence de rémunération de l'assemblée générale



Les principes de rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe sont précisés dans les articles 27 et 28 des statuts. Il en ressort que le conseil d'administration perçoit une rémunération fixe sans éléments variables. Cette rémunération se situe dans la zone inférieure par rapport à d'autres entreprises cotées en Bourse.

La rémunération des membres de la direction générale du groupe se compose d'un salaire de base fixe et d'une part variable (participation aux bénéfices) qui dépend de la réalisation des objectifs individuels et en matière de rendement. Par ailleurs, un forfait pour frais est versé aux membres de la direction générale du groupe et un véhicule de fonction est mis à leur disposition. Le salaire de base se compose d'espèces, alors que la part variable est allouée respectivement pour moitié en espèces et en actions de Bell Food Group SA. Ces actions sont attribuées avec une décote de 20 % assortie d'une durée de blocage de quatre ans. Pendant le blocage, les actions ne peuvent être ni cédées ni engagées ni aliénées à des tiers d'une quelconque manière.

Les membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe n'ont pas l'obligation de posséder un nombre minimal d'actions de Bell Food Group SA.

Pour l'exercice sous revue et l'année suivante, l'assemblée générale a approuvé les rémunérations maximales suivantes :

en CHF	2021 (exercice sous revue)	2022
Conseil d'administration	800 000	800 000
Direction générale du groupe	3 500 000	3 500 000

Les rémunérations sont destinées à sept membres du conseil d'administration et quatre membres de la direction générale du groupe.

Rémunération du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration perçoivent exclusivement une rémunération fixe pour leur travail. Son montant, défini par le conseil d'administration selon sa libre appréciation sur proposition du comité de rémunération, dépend de la fonction (président, vice-président, membre).

Versée en espèces, la rémunération contient un forfait pour frais de 10 %. Les déductions sociales (part de l'employé) sont prélevées sur 90 % des honoraires de base.

Honoraires de base

Les honoraires annuels bruts versés aux membres du conseil d'administration s'élèvent à :

Président	CHF 150 000
Vice-président	CHF 130 000
Membres	CHF 100 000

L'honoraire de base est payé à 100 % en cas de maladie ou d'accident et au prorata en cas de départ du conseil d'administration.

Les représentants du groupe Coop au sein du conseil d'administration de Bell Food Group SA travaillent sur une base de mandat. Leurs honoraires sont versés au constituant du mandat.

Rémunération variable

Le conseil d'administration ne perçoit pas de rémunération variable.

Honoraires de base conseil d'administration

En espèces

Honoraires de base direction générale du groupe

En espèces

Rémunération variable

max. 24 % du salaire de base

50 % en espèces

50 % actions

Rémunérations au conseil d'administration (audité) 2021 en KCHF	Honoraires de base en espèces (brut)	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Hansueli Loosli, président ^{1,2}	34	–	34
Joos Sutter, président ^{1,3}	145	–	145
Doris Leuthard, vice-présidente ^{1,4}	123	–	123
Philipp Dautzenberg, membre ^{1,5}	77	–	77
Thomas Hinderer, membre ³	100	–	100
Werner Marti, membre	100	7	107
Jean G. Villot, membre	100	5	105
Philipp Wyss, membre ¹	100	–	100
Ensemble du conseil d'administration 2021	780	12	792

1 Les honoraires sont versés au constituant du mandat, groupe Coop Société Coopérative.

2 A quitté le conseil d'administration au 23 mars 2021.

3 Joos Sutter a repris le 23 mars 2021 la fonction de président du conseil d'administration.

4 Doris Leuthard a repris le 23 mars 2021 la fonction de vice-présidente du conseil d'administration.

5 Élu au conseil d'administration le 23 mars 2021.



L'ensemble du personnel de Bell Food Group ainsi que les membres du conseil d'administration peuvent acquérir une fois par an dans le cadre du programme de participation du personnel des actions de Bell Food Group SA à des conditions préférentielles et participer ainsi à l'entreprise. Ces actions sont attribuées avec une décote de 20 % assortie d'une durée de blocage de quatre ans.

Rémunérations au conseil d'administration (audité) 2020 en KCHF	Honoraires de base en espèces (brut)	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Hansueli Loosli, président ¹	150	–	150
Irene Kaufmann, vice-présidente ^{1,2}	47	–	47
Joos Sutter, vice-président ^{1,3}	83	–	83
Thomas Hinderer, membre ³	64	–	64
Andreas Land, membre ²	36	–	36
Doris Leuthard, membre ¹	100	–	100
Werner Marti, membre	100	6	106
Jean G. Villot, membre	100	4	104
Philipp Wyss, membre ¹	100	–	100
Ensemble du conseil d'administration 2020	780	10	790

1 Les honoraires sont versés au constituant du mandat, groupe Coop Société Coopérative.

2 A quitté le conseil d'administration au 12 mai 2020.

3 Élu au conseil d'administration le 12 mai 2020.

Portefeuille d'actions

Les membres du conseil d'administration n'ont pas l'obligation de posséder des actions de Bell Food Group SA. Ils sont toutefois libres d'en acquérir sur le marché. En outre, ils peuvent également prendre part au programme de

participation du personnel de Bell Food Group et obtenir des actions aux mêmes conditions que l'ensemble du personnel.

En date des 31 décembre 2020 et 2021, les membres du conseil d'administration détenaient le nombre suivant d'actions de Bell Food Group SA :

Actions détenues par le conseil d'administration au 31.12. (nombre)	2021			2020		
	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total
Hansueli Loosli, président ¹	n.c.	n.c.	n.c.	1 040	280	1 320
Joos Sutter, président ²	0	0	0	0	0	0
Doris Leuthard, vice-présidente ³	0	20	20	0	20	20
Philipp Dautzenberg, membre ⁴	0	0	0	n.c.	n.c.	n.c.
Thomas Hinderer, membre	0	200	200	0	100	100
Werner Marti, membre	870	159	1029	770	200	970
Jean G. Villot, membre	234	0	234	234	0	234
Philipp Wyss, membre	0	0	0	0	0	0

1 A quitté le conseil d'administration le 23 mars 2021.

2 Joos Sutter a repris le 23 mars 2021 la fonction de président du conseil d'administration.

3 Doris Leuthard a repris le 23 mars 2021 la fonction de vice-présidente du conseil d'administration.

4 Élu au conseil d'administration le 23 mars 2021.

Rémunération de la direction générale du groupe

Les membres de la direction générale du groupe perçoivent un salaire de base fixe pour leur travail ainsi qu'une rémunération variable (participation aux bénéfices). Si des membres de la direction générale du groupe sont nommés après l'approbation des rémunérations fixes, la somme totale approuvée par l'assemblée générale peut être dépassée si nécessaire de 50 % au maximum au prorata jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Salaire de base

Le salaire de base, qui tient compte des expériences et compétences de chaque personne, repose sur une convention relevant du droit du travail, laquelle est réexaminée chaque année et adaptée si nécessaire. Le conseil d'administration le fixe selon sa libre appréciation, en tenant compte d'entreprises de comparaison et dans le cadre de l'enveloppe maximale allouée par l'assemblée générale pour l'ensemble des rémunérations. Les entreprises servant de comparaison sont actives dans la branche alimentaire et cotées en Suisse (small

caps), en plus des sociétés du groupe Coop. Par ailleurs, un forfait pour frais est versé aux membres de la direction générale du groupe et un véhicule de fonction est mis à leur disposition.

Rémunération variable (participation aux bénéfices)

Les membres de la direction générale du groupe perçoivent une participation aux résultats en fonction des performances personnelles. La composante variable dépend de la réalisation des objectifs budgétaires internes au niveau du résultat du groupe avant minorités ainsi que de l'atteinte des objectifs individuels. La réalisation des objectifs budgétaires à 90 % et des objectifs individuels à 10 % constitue la base de calcul pour le versement de la participation aux résultats. La rémunération variable, qui ne doit pas excéder 24 % du salaire de base, est perçue à raison de 50 % en actions. Ces actions sont attribuées avec une décote de 20 % assortie d'une durée de blocage de quatre ans. La rémunération variable est généralement versée (en espèces et par transfert d'actions) en avril de l'année suivante pour l'exercice écoulé.

Part de la rémunération variable au salaire de base lorsque les objectifs fixés sont atteints à 100 %	20 %
Part maximale de la rémunération variable au salaire de base	24 %
Base de calcul	90 % pour la réalisation des objectifs du groupe avant minorités 10 % atteinte individuelle des objectifs
Versement	50 % en espèces 50 % en actions de Bell Food Group SA avec une décote de 20 %
Décision	Conseil d'administration

Rapports contractuels

Les contrats de travail des membres de la direction générale du groupe sont conclus pour une durée indéterminée. Le délai de résiliation

des contrats de travail à durée indéterminée de la direction générale du groupe est de douze mois. Il n'y a pas d'interdictions de concurrence au-delà du rapport de travail.

Rémunérations à la direction générale du groupe (audité) 2021 en KCHF	Versement en espèces (brut) Salaire de base	Rémunération variable (brute)	Rémunération variable en actions	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Lorenz Wyss	632	70	62	212	976
Autres membres de la direction générale du groupe	1 548	172	152	526	2 399
Ensemble de la direction générale du groupe 2021	2 180	243	214	738	3 375

Rémunérations à la direction générale du groupe (audité) 2020 en KCHF	Versement en espèces (brut) Salaire de base	Rémunération variable (brute)	Rémunération variable en actions	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Lorenz Wyss	617	56	50	159	882
Autres membres de la direction générale du groupe	1 478	135	119	377	2 110
Ensemble de la direction générale du groupe 2020	2 095	191	169	536	2 991

Portefeuille d'actions

Les membres de la direction générale du groupe n'ont pas l'obligation de posséder des actions de Bell Food Group SA. Ils sont toutefois libres d'en acquérir sur le marché et autorisés à prendre part au programme de participation du personnel de Bell Food Group. Par ailleurs,

la moitié au moins de la rémunération variable est versée en actions de Bell Food Group SA.

En date des 31 décembre 2020 et 2021, les membres de la direction générale du groupe détenaient le nombre suivant d'actions de Bell Food Group SA :

Portefeuille d'actions au 31.12. (nombre)	2021			2020		
	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total
Lorenz Wyss	1 021	926	2 127	1 201	605	1 806
Volker Baltes ¹	0	584	584	0	274	274
Xavier Buro ¹	0	550	550	0	320	320
Marco Tschanz	638	762	1 400	758	623	1 381

¹ Volker Baltes et Xavier Buro ont rejoint la direction générale du groupe au 1^{er} juillet 2019.

Prêts, crédits et rentes à des membres du conseil d'administration, de la direction générale du groupe et à leurs proches

Les statuts ne prévoient pas d'octroyer des prêts et des crédits aux membres du conseil d'administration et/ou la direction générale du groupe. Il n'y en a pas non plus qui soient en suspens.

Au cours de l'exercice 2021, aucun prêt, crédit ou rémunération n'a été octroyé à des proches ; aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres du conseil d'administration ou de la direction générale du groupe ni à leurs proches.

Rapport de l'organe de révision sur le rapport de rémunération

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Bell Food Group SA, Bâle

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint de Bell Food Group SA au 31 décembre 2021. La vérification s'est limitée aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les tableaux marqués de l'indication « contrôlé » aux pages 64 et 66 du rapport de rémunération.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Bell Food Group AG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

KPMG SA

Jürg Meisterhans
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Carolin Widenmayer
Expert-réviseur agréée

Bâle, 2 février 2022

Dates importantes

Clôture des comptes
décembre 2022

Assemblée générale de Bell Food Group SA
22 mars 2022

Publication des résultats du
1^{er} semestre 2022
11 août 2022

Publication des résultats 2022
février 2023

D'autres dates sont publiées sur le site Internet de Bell Food Group, sous l'adresse www.bell-foodgroup.com/agenda-fr.

Contacts

Les interlocuteurs et les possibilités de contact pour toute information complémentaire sur Bell Food Group sont indiqués en page 110 du présent rapport annuel ainsi que sur le site Internet.

Corporate Communication :
www.bellfoodgroup.com/contact-fr

Registre des actions :
www.bellfoodgroup.com/shareregistry-fr

Rapport financier

70 Comptes consolidés de Bell Food Group

Bilan consolidé
Compte de résultat consolidé
Tableau de flux de trésorerie consolidé
Tableau de variation des fonds propres consolidé
Annexe aux comptes consolidés
Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

100 Comptes annuels de Bell Food Group SA

Bilan
Compte de résultat
Annexe
Répartition du bénéfice au bilan et des réserves
Rapport sur l'audit des comptes annuels

Comptes consolidés de Bell Food Group

Bilan consolidé

en mio CHF	Annexe	31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Liquidités	1	185.3		178.5	
Titres		1.9		2.0	
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	367.4		383.9	
Autres créances à court terme	3	59.0		63.0	
Stocks	4	444.2		425.2	
Comptes de régularisation actifs	5	20.4		19.4	
Actifs circulants		1 078.2	38.5 %	1 072.0	39.1 %
Immobilisations financières	8	68.7		66.6	
Immobilisations incorporelles	9	216.5		233.5	
Immobilisations corporelles	10	1 434.9		1 372.8	
Actifs immobilisés		1 720.1	61.5 %	1 672.9	60.9 %
Actifs		2 798.3	100.0 %	2 744.9	100.0 %
Engagements financiers à court terme	11	195.0		5.8	
Dettes résultant de livraisons et de prestations		219.9		214.8	
Autres engagements à court terme	6	28.3		30.9	
Provisions à court terme	12	8.2		17.2	
Comptes de régularisation passifs	7	172.5		158.2	
Fonds étrangers à court terme		624.0	22.3 %	426.9	15.6 %
Engagements financiers à long terme	11	672.7		862.8	
Provisions à long terme	12	87.5		90.1	
Fonds étrangers à long terme		760.2	27.2 %	952.9	34.7 %
Fonds étrangers		1 384.2	49.5 %	1 379.8	50.3 %
Capital-actions		3.1		3.1	
Réserves de capitaux		177.2		197.8	
Réserves de bénéfices		1 275.3		1 177.0	
Différences de conversion		-167.0		-129.5	
Actions propres	19	-2.1		-2.2	
Bénéfice de l'exercice		127.4		118.6	
Fonds propres avant part de tiers au capital		1 413.9	50.5 %	1 364.9	49.7 %
Part de tiers au capital		0.2		0.2	
Fonds propres		1 414.1	50.5 %	1 365.1	49.7 %
Passifs		2 798.3	100.0 %	2 744.9	100.0 %

Compte de résultat consolidé

en mio CHF	Annexe	2021	Part	2020	Part
Produits nets des livraisons et des prestations	14	4 151.6	100.0%	4 019.4	100.0%
Charges de matières premières et de matières consommables		2 535.6	61.1%	2 469.4	61.4%
Résultat brut d'exploitation		1 616.0	38.9%	1 550.0	38.6%
Charges de personnel	16	822.7		799.1	
Loyers		46.9		41.6	
Énergie, matériaux d'exploitation et auxiliaires		85.0		77.2	
Réparations et entretien		107.9		100.6	
Transports externes		126.8		119.4	
Publicité		32.5		31.5	
Autres charges d'exploitation		68.4		64.9	
Charges d'exploitation		1 290.3	31.1%	1 234.3	30.7%
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		325.7	7.8%	315.7	7.9%
Amortissements sur immobilisations incorporelles	9	8.3		8.3	
Amortissements sur goodwill	9	25.3		26.6	
Amortissements sur immobilisations corporelles	10	129.8		125.3	
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		162.4	3.9%	155.6	3.9%
Résultat financier	17	-12.1		-11.6	
Résultat des sociétés associées		3.8		3.0	
Bénéfice d'exploitation avant impôts (EBT)		154.1	3.7%	147.0	3.7%
Impôts	18	26.7		28.3	
Bénéfice d'exploitation après impôts		127.4	3.1%	118.6	3.0%
Part de tiers au bénéfice		0.0		0.0	
Bénéfice de l'exercice		127.4	3.1%	118.6	3.0%
Bénéfice net par action (en CHF, dilué et non dilué)	20	20.31		18.91	

Tableau de flux de trésorerie consolidé

en mio CHF	2021	2020
Bénéfice d'exploitation après impôts	127.4	118.6
Amortissements sur immobilisations corporelles	128.8	123.4
Amortissements sur immobilisations incorporelles	33.5	34.9
Amortissements exceptionnels	1.0	1.8
Autres produits (-)/charges (+) sans contrepartie de trésorerie	5.8	5.5
Produits (-)/pertes (+) issus de cession d'immobilisations corporelles	-0.2	-4.7
Dividende de sociétés associées	0.4	0.4
Résultat des sociétés associées	-3.8	-3.0
Produits (-)/pertes (+) issus de cession de participations	-	-
Augmentation (+) et diminution (-) des provisions	-0.6	-3.0
Augmentation (-) et diminution (+) des créances	11.7	8.9
Augmentation (-) et diminution (+) des stocks	-30.1	-2.6
Augmentation (-) et diminution (+) des comptes de régularisation actifs	-3.3	-3.9
Augmentation (+) et diminution (-) des engagements	4.9	-50.9
Augmentation (+) et diminution (-) des comptes de régularisation passifs	18.0	20.6
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	293.5	246.0
Investissements (-)/désinvestissement (+) de titres	-	-
Investissements dans des participations et immobilisations financières	-10.4	-8.2
Reprise (+)/cession (-) de liquidités	-	0.3
Désinvestissements des participations et immobilisations financières	0.4	0.4
Investissements dans des immobilisations incorporelles	-18.5	-18.4
Désinvestissements des immobilisations incorporelles	0.6	0.5
Investissements dans des immobilisations corporelles	-220.4	-214.3
Désinvestissements des immobilisations corporelles	1.8	14.0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-246.6	-225.7
Emprunt (+)/remboursement (-) d'engagements financiers à court terme	-0.9	-8.9
Emprunt (+)/remboursement (-) d'engagements financiers à long terme	-	-
Émission (+) d'emprunts obligataires	-	-
Libération (-) d'emprunts obligataires	-	-
Paiements provenant d'augmentations de capital	-	-
Reprise (-)/cession (+) de participations minoritaires	-	-0.2
Investissements (-)/désinvestissements (+) dans des actions propres	2.0	0.3
Dividende	-40.7	-34.5
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-39.6	-43.2
Solde des flux de trésorerie	7.3	-22.8
Liquidités au 01.01.	178.5	202.0
Influence des comptes libellés en monnaies étrangères sur les liquidités	-0.6	-0.6
Variation des liquidités	7.3	-22.8
Liquidités au 31.12.	185.3	178.5

Tableau de variation des fonds propres consolidé

en mio CHF	Capital- actions	Réserves de capitaux	Réserves de bénéfices	Différences de conversion	Actions propres	Bénéfice de l'exercice	Fonds propres avant part de tiers au capital	Part de tiers au capital	Fonds propres
Fonds propres au 01.01.2021	3.1	197.8	1 177.0	-129.5	-2.2	118.6	1 364.9	0.2	1 365.1
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Répartition du bénéfice	-	-	118.6	-	-	-118.6	-	-	-
Dividende	-	-20.4	-20.4	-	-	-	-40.7	-	-40.7
Achat/vente actions propres	-	-0.2	-	-	0.1	-	-0.1	-	-0.1
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	127.4	127.4	0.0	127.4
Influence du taux de change	-	-	-	-37.4	-	-	-37.4	-0.0	-37.4
Fonds propres au 31.12.2021	3.1	177.2	1 275.3	-167.0	-2.1	127.4	1 413.9	0.2	1 414.1
Fonds propres au 01.01.2020	3.1	216.0	1 144.6	-123.0	-3.3	49.6	1 287.1	0.2	1 287.3
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise de participation	-	-0.2	-	-	-	-	-0.2	0.0	-0.2
Répartition du bénéfice	-	-	49.6	-	-	-49.6	-	-	-
Dividende	-	-17.3	-17.3	-	-	-	-34.5	-	-34.5
Achat/vente actions propres	-	-0.8	-	-	1.2	-	0.3	-	0.3
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	118.6	118.6	0.0	118.6
Influence du taux de change	-	-	-	-6.5	-	-	-6.5	-0.0	-6.5
Fonds propres au 31.12.2020	3.1	197.8	1 177.0	-129.5	-2.2	118.6	1 364.9	0.2	1 365.1

Les réserves non distribuables de Bell Food Group SA s'élèvent à CHF 1.6 million (année précédente : CHF 1.6 million).

Annexe aux comptes consolidés

Principes de consolidation

Méthode de comptabilité

Les principes de consolidation, d'évaluation, de répartition et de présentation sont conformes à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils sont appliqués à toutes les sociétés du périmètre de consolidation.

Périmètre de consolidation

L'ensemble des participations de Bell Food Group SA, dans lesquelles Bell Food Group détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou exerce la direction par un accord contractuel sont incluses dans les présents bilan et compte de résultat. Les parts de sociétés supérieures à 20 % des voix, mais inférieures à 50 %, sont évaluées et prises en compte dans le bilan selon la part effective des fonds propres. Les sociétés dans lesquelles Bell Food Group détient moins de 20 % des actions sont comptabilisées à leur valeur boursière au 31 décembre comme immobilisations financières. En l'absence de valeur boursière, l'évaluation s'effectue à la valeur d'acquisition moins une correction de valeur en cas de diminution de celle-ci. L'aperçu des participations et leur traitement dans les présents résultats du groupe ainsi que les sociétés associées figurent aux pages 93 et 94 du rapport de gestion.

Comptes libellés en monnaies étrangères

Les bilans des sociétés en monnaies étrangères sont convertis au cours de fin d'année au 31 décembre, de même, les comptes de résultat de ces sociétés sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion du bilan d'entrée et du bilan de clôture ainsi que ceux découlant de l'utilisation de taux de conversion différents entre le bilan et le compte de résultat sont compensés sans incidence sur le résultat. Lors de la cession de filiales ou d'entreprises associées étrangères, les écarts de change cumulés qui s'y rapportent restent dans les capitaux propres et ne sont pas transférés au compte de résultat.

Taux de conversion

		2021	2020
Bilan	EUR 1	= CHF 1.0331	= CHF 1.0802
	CZK 1	= CHF 0.0416	= CHF 0.0412
	HUF 100	= CHF 0.2798	= CHF 0.2969
	PLN 1	= CHF 0.2247	= CHF 0.2369
	USD 1	= CHF 0.9121	= CHF 0.8803
	GBP 1	= CHF 1.2295	= CHF 1.2015
	RON 1	= CHF 0.2087	= CHF 0.2219
	Compte de résultat	EUR 1	= CHF 1.0813
CZK 1		= CHF 0.0422	= CHF 0.0405
HUF 100		= CHF 0.3016	= CHF 0.3047
PLN 1		= CHF 0.2368	= CHF 0.2409
USD 1		= CHF 0.9141	= CHF 0.9373
GBP 1		= CHF 1.2576	= CHF 1.2033
RON 1		= CHF 0.2197	= CHF 0.2212

Méthode de consolidation

Consolidation des actifs et passifs, chiffres d'affaires internes et bénéfices intermédiaires

Tous les avoirs et les engagements internes au groupe sont réciproquement compensés et éliminés dans le cadre de la consolidation. Les différences résultant de l'utilisation de taux de change différents pour la conversion des états financiers des participations libellées en devises étrangères sont comptabilisées directement dans les capitaux propres sans incidence sur le résultat. Toutes les livraisons et prestations internes au groupe sont compensées et éliminées dans le cadre de la consolidation.

Consolidation du capital

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode de l'acquisition (« purchase method »). Cela signifie que les actifs et les passifs sont évalués à leur valeur actuelle au moment de l'acquisition. Les actifs nets réévalués sont compensés par le prix d'achat, les frais d'acquisition étant ajoutés au prix d'achat. Des adaptations du prix d'acquisition en fonction de futurs résultats font l'objet d'évaluations. En cas d'écart entre une estimation et le prix d'acquisition définitif, le goodwill est adapté en conséquence. Le goodwill déterminé de cette manière est activé et amorti linéairement par le compte de résultat. La durée d'amortissement est calculée sur la base d'une durée d'utilisation prévisionnelle des potentiels commerciaux et de synergies escomptés qui sont à l'origine du goodwill. La durée maximale d'amortissement est de 15 ans dans des cas justifiés. En cas de goodwill négatif, celui-ci est imputé au compte de résultat dès la première consolidation.

Transactions de participations minoritaires

Les transactions de participations minoritaires n'entraînant pas de changement de méthode de consolidation sont directement imputées aux fonds propres sans incidence sur le résultat. La différence entre le prix de la transaction et la part correspondante de la participation minoritaire est affectée aux réserves de capitaux. Les coûts de transaction seront ajoutés au prix de la transaction.

Principes d'évaluation

Principes généraux d'évaluation

Par principe, la valeur historique est retenue. Les actifs circulants sont alors évalués en fonction de leur valeur d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure. Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. Les mêmes principes d'évaluation sont appliqués à l'ensemble des sociétés du groupe.

Liquidités

Les liquidités contiennent des dépôts à terme et créances comptables ayant une échéance restante inférieure à 90 jours.

Titres

Les titres comprennent les titres négociables et sont portés au bilan au cours du 31 décembre.

Créances

Les pertes décelables et réelles sont imputées au compte de résultat en tant que provisions individuelles dans l'année où elles sont survenues. La correction de valeur pour des réserves pour débiteurs douteux représente 1 % supplémentaire du portefeuille de créances sur la base de valeurs d'expérience. Le montant total de ces corrections apparaît dans l'annexe.

Stocks

L'évaluation des stocks s'effectue selon la « méthode FIFO » en tenant comptes des coûts d'acquisition et de production. En cas de stocks exigeant une durée de maturation très longue, l'évaluation s'effectue à leur valeur d'achat en moyenne glissante. Les dépréciations par rapport à la valeur d'acquisition ont été prises en compte. Dans la mesure où ils sont identifiables, les risques sur les stocks ont été pris en compte.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent des titres non cotés. Ceux-ci sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition, déduction faite des rabais, remboursements et escomptes reçus. Les amortissements sont imputés sur une base linéaire, en fonction de la durée d'utilisation. Les pertes de valeur sont comptabilisées en tant qu'amortissements non planifiés au cours de la période correspondante.

Durée d'utilisation des immobilisations corporelles	en années
Bâtiments administratifs et de production	30-40
Machines et dispositifs	8-10
Installations	10-15
Véhicules	3-7
Mobilier	5-10
Matériel informatique	4

Les objets en leasing financier sont capitalisés et amortis sur leur durée d'utilisation normale régulière. Les passifs correspondants sont indiqués dans la rubrique « Engagements financiers ». Dans le cadre de grands projets, la capitalisation des immobilisations corporelles autogénérées est possible, à condition que les dépenses engagées puissent être enregistrées et mesurées individuellement et que le projet puisse être utilisé sur plusieurs années.

Dans le cadre de regroupements d'entreprises, les immobilisations sont réévaluées à leur valeur actuelle. Les coûts d'acquisition cumulés et les amortissements cumulés des immobilisations acquises sont déterminés. Par la suite, des réévaluations ou dévaluations importantes des actifs individuels à la valeur actuelle sont effectuées. Dans le cadre d'une dernière étape, les amortissements cumulés sont adaptés de manière à évaluer les immobilisations reprises à leur valeur actuelle à la date de rachat dans une approche nette. La durée d'amortissement est adaptée aux principes d'évaluation de Bell Food Group avec prise en considération de la durée d'utilisation économique restante. Les immobilisations reprises font l'objet d'une présentation brute dans les annexes correspondantes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les frais courus et les paiements anticipés, des droits de marques acquis ainsi que le goodwill. Les immobilisations incorporelles sont capitalisées si elles sont clairement identifiables, définissables de façon fiable et si elles apportent des avantages mesurables sur plusieurs années à Bell Food Group. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition avec déduction des rabais, remboursements et escomptes reçus. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation de l'actif. Les éléments du goodwill sont amortis sur une période maximale de 15 ans dans les cas justifiés. Le goodwill entièrement amorti est décomptabilisé dans la période suivante.

Durée d'utilisation des immobilisations incorporelles	en années
Logiciel	4
Droits de marques	8
Goodwill	8-15

Dépréciations de valeur (impairments)

La recouvrabilité des actifs non courants est évaluée annuellement s'il existe des indices d'une dépréciation. La valeur réalisable est déterminée sur la base d'un modèle des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash Flow – « DCF »), en tenant compte de données actualisées résultant d'une planification pluriannuelle relative à l'évolution économique. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur réalisable, il est procédé à une adaptation avec effet sur le résultat, comptabilisée au titre des amortissements non planifiés.

Engagements et produits constatés d'avance

Des dettes résultant de livraisons et de prestations, ainsi que d'autres engagements et des produits constatés d'avance, sont pris en compte à leurs valeurs nominales.

Engagements financiers

Les engagements financiers sont pris en compte à leurs valeurs nominales. D'éventuelles charges financières sont activées et dissoutes avec effet sur le résultat pendant la durée de l'engagement financier.

Provisions

Une provision est comptabilisée si l'obligation est une obligation actuelle, juridique ou implicite, qui se rapporte à un événement passé et qui entraînera probablement une sortie de ressources. Le montant de l'obligation doit pouvoir être estimé de manière fiable. Si la réalisation d'une obligation actuelle est improbable, l'obligation est présentée comme un engagement éventuel dans l'annexe aux comptes consolidés.

Impôts différés

La délimitation des impôts différés sur les bénéfices repose sur une approche orientée vers le bilan et englobe par principe tout impact fiscal futur. Les impôts différés sur les bénéfices sont provisionnés sur toutes les différences entre les « valeurs RPC » et les valeurs comptables fiscalement déterminantes selon la « méthode liability ». Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés entre eux dans la mesure où ils se rapportent à la même entité imposable. La variation des impôts différés est comptabilisée dans le compte de résultat. Aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé sur les pertes reportées. Le calcul du montant annuel d'impôt s'effectue sur la base du taux d'impôt en vigueur pour la société concernée à la date du bilan. Les taux d'impôt applicables à Bell Food Group sont :

	2021	2020
Suisse	14.00 %	14.00 %
Principauté de Liechtenstein	12.50 %	12.50 %
Allemagne	30.00 %	30.00 %
France	28.00 %	28.00 %
Autriche	25.00 %	25.00 %
Autres pays	25.00 %	25.00 %

Obligations de prévoyance

Bell Food Group dispose, pour la plupart de ses collaborateurs, de plans de prévoyance en conformité avec les dispositions légales du pays concerné. Les plans individuels couvrent les risques liés à la vieillesse, au décès et à l'invalidité. La plupart des plans sont financés par des contributions de l'employeur et des employés, lesquelles sont calculées en pourcentage du salaire assuré. Les variations des réserves de contribution de l'employeur ainsi que les conséquences économiques d'un excédent ou d'un déficit sont comptabilisées dans les charges de personnel. Un avantage économique n'est pas capitalisé.

Réserves de capitaux

Les réserves de capitaux sont présentées comme une composante distincte des fonds propres. Le résultat de transactions, les dividendes sur les actions propres, transactions de participations minoritaires ainsi que les distributions provenant des réserves issues d'apports de capital de Bell Food Group SA sont affectés à ce poste de fonds propres. L'agio et les frais liés à l'augmentation de capital sont reflétés dans les réserves de capitaux.

Produit net et réalisation de gains

Le produit net englobe tous les gains issus de la vente de viande, poisson, volaille et produits de la gamme Convenience (vente de marchandises) ainsi que le produit issu de la vente de produits d'abattage et dérivés, de services logistiques à des proches et autres gains. Des réductions de produits, rabais, escomptes et remboursements aux clients sont déduits des produits bruts. Les gains sont comptabilisés lors de la transmission des droits de propriété et risques à l'acheteur. Les services logistiques sont des transactions intermédiaires pour lesquelles seule la valeur de la prestation directement fournie est présentée en tant que produit net.

Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la date du bilan nécessitant une publication.

Annexe aux comptes consolidés

1. Liquidités

en mio CHF	31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Caisses	0.2	0.1 %	0.2	0.1 %
Avoirs en banque à vue	185.1	99.9 %	178.3	99.9 %
Dépôts à terme et créances comptables	–	–	–	–
Liquidités	185.3	100.0 %	178.5	100.0 %

Répartition par devises

CHF	145.6	78.6 %	118.8	66.5 %
EUR	32.6	17.6 %	52.6	29.4 %
Autres devises	7.1	3.9 %	7.2	4.0 %
Répartition par devises	185.3	100.0 %	178.5	100.0 %

2. Créances résultant de livraisons et de prestations

en mio CHF	31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Créances résultant de livraisons et de prestations	373.2	101.6 %	390.5	101.7 %
Corrections de valeur	–5.8	–1.6 %	–6.6	–1.7 %
Créances résultant de livraisons et de prestations	367.4	100.0 %	383.9	100.0 %

3. Autres créances à court terme

en mio CHF	31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Impôts sur le bénéfice	1.9	3.1 %	0.7	1.1 %
Autres	57.2	96.9 %	62.3	98.9 %
Autres créances à court terme	59.0	100.0 %	63.0	100.0 %

4. Stocks

en mio CHF	31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Matières premières et produits finis	378.2	85.1 %	357.3	84.0 %
Matériaux auxiliaires et marchandises	81.3	18.3 %	81.1	19.1 %
Corrections de valeur	–15.3	–3.4 %	–13.3	–3.1 %
Stocks	444.2	100.0 %	425.2	100.0 %

5. Comptes de régularisation actifs

en mio CHF	31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Impôts sur le bénéfice	0.2	0.8 %	0.1	0.6 %
Personnel	1.6	7.7 %	3.0	15.3 %
Autres	18.7	91.5 %	16.3	84.1 %
Comptes de régularisation actifs	20.4	100.0 %	19.4	100.0 %

6. Autres engagements à court terme

en mio CHF	31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Impôts sur le bénéfice	16.2	57.1 %	12.7	41.2 %
Dividende	0.0	0.0 %	0.0	0.0 %
Autres	12.1	42.8 %	18.1	58.8 %
Autres engagements à court terme	28.3	100.0 %	30.9	100.0 %

7. Comptes de régularisation passifs

en mio CHF	31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Impôts sur le bénéfice	15.8	9.1 %	15.9	10.0 %
Personnel	50.9	29.5 %	48.1	30.4 %
Autres	105.9	61.4 %	94.2	59.5 %
Comptes de régularisation passifs	172.5	100.0 %	158.2	100.0 %

8. Immobilisations financières

en mio CHF	Participations dans sociétés associées	Prêts	Fonds propres de la fondation	Impôts différés actifs	Autres immob. financières	Total
Valeur nette comptable au 01.01.2021	54.5	2.4	–	–	9.7	66.6
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Investissements	–	–	–	–	0.0	0.0
Désinvestissements/dividendes de sociétés associées	–0.4	–0.4	–	–	0.0	–0.8
Réévaluation	3.8	–0.0	–	–	0.0	3.8
Regroupement	–	–	–	–	–0.8	–0.8
Influence du taux de change	–0.0	–0.0	–	–	–0.0	–0.1
Valeur nette comptable au 31.12.2021	57.9	1.9	–	–	8.8	68.7
Valeur nette comptable au 01.01.2020	51.6	2.9	–	–	2.5	57.0
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Investissements	0.3	–	–	–	7.2	7.5
Désinvestissements/dividendes de sociétés associées	–0.4	–0.4	–	–	–0.0	–0.8
Réévaluation	3.0	–0.1	–	–	–	3.0
Regroupement	–	–	–	–	–	–
Influence du taux de change	0.0	–0.0	–	–	–0.0	0.0
Valeur nette comptable au 31.12.2020	54.5	2.4	–	–	9.7	66.6

Annexe aux comptes consolidés

9. Immobilisations incorporelles

en mio CHF	Goodwill	Marques, brevets et licences	Logiciel	Acomptes et frais cumulés	Autres immob. incorporelles	Total
Valeur nette comptable au 01.01.2021	190.3	3.1	20.0	18.9	1.2	233.5
Valeur d'acquisition jusqu'au 01.01.2021	301.7	14.5	87.6	18.9	2.6	425.2
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Investissements	–	0.0	5.5	13.0	0.0	18.5
Désinvestissements/cessations d'activité	–13.5	–0.1	–4.6	–0.5	–	–18.7
Regroupement	–	0.9	6.0	–5.1	0.1	2.0
Influence du taux de change	–5.1	–0.4	–1.3	–0.6	–0.1	–7.4
Valeur d'acquisition jusqu'au 31.12.2021	283.1	15.0	93.3	25.7	2.6	419.7
Amortissements cumulés au 01.01.2021	111.5	11.3	67.6	–	1.3	191.7
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Amortissements courants	25.3	0.4	7.8	–	0.1	33.5
Amortissements exceptionnels	–	–	–	–	–	–
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	–13.5	–0.0	–4.6	–	–	–18.1
Regroupement	–	–	–	–	–	–
Influence du taux de change	–2.5	–0.5	–1.0	–	–0.0	–4.0
Amortissements cumulés au 31.12.2021	120.8	11.2	69.7	–	1.4	203.1
Valeur nette comptable au 31.12.2021	162.4	3.7	23.5	25.7	1.2	216.5
Valeur nette comptable au 01.01.2020	216.7	3.5	23.9	3.6	0.7	248.5
Valeur d'acquisition jusqu'au 01.01.2020	301.7	14.6	85.6	3.6	2.0	407.6
Modification du périmètre de consolidation ¹	0.6	–	–	–	–	0.6
Investissements	–	0.0	4.1	13.6	0.7	18.4
Désinvestissements/cessations d'activité	–	–0.0	–4.0	–0.1	–0.0	–4.2
Regroupement	–	0.0	2.0	1.8	–0.1	3.7
Influence du taux de change	–0.6	–0.1	–0.2	0.1	–0.0	–0.8
Valeur d'acquisition jusqu'au 31.12.2020	301.7	14.5	87.6	18.9	2.6	425.2
Amortissements cumulés au 01.01.2020	84.9	11.1	61.7	–	1.3	159.0
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Amortissements courants	26.6	0.4	7.8	–	0.0	34.9
Amortissements exceptionnels	–	–	–	–	–	–
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	–	–0.0	–3.7	–	–0.0	–3.7
Regroupement	–	–0.0	1.9	–	–0.0	1.9
Influence du taux de change	–0.1	–0.1	–0.2	–	–0.0	–0.4
Amortissements cumulés au 31.12.2020	111.5	11.3	67.6	–	1.3	191.7
Valeur nette comptable au 31.12.2020	190.3	3.1	20.0	18.9	1.2	233.5

¹ En 2020, Pulyka GmbH a été acquis. L'acquisition a donné lieu à un goodwill de CHF 0.6 million.

Au cours de l'exercice 2021, des prestations propres d'un montant de CHF 5.9 millions (année précédente : CHF 3.8 millions) ont été activées dans les immobilisations incorporelles.

10. Immobilisations corporelles

en mio CHF	Terrains non bâtis	Terrains et bâtiments	Installations	Machines et équipement	Acomptes et construction en cours	Autres immob. corporelles	Total
Valeur nette comptable au 01.01.2021	17.1	657.0	120.7	320.6	198.1	59.3	1 372.8
Valeur d'acquisition jusqu'au 01.01.2021	17.1	1 248.9	369.3	1 006.5	198.1	219.8	3 059.8
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Investissements	0.1	21.1	6.8	32.9	147.9	13.7	222.5
Désinvestissements/cessations d'activité	-	-3.2	3.0	-22.0	-0.5	-12.4	-35.3
Regroupement	-3.8	80.6	7.9	36.8	-128.7	5.2	-2.0
Influence du taux de change	-0.6	-20.3	-1.0	-17.1	-1.8	-3.5	-44.2
Valeur d'acquisition jusqu'au 31.12.2021	12.9	1 327.1	386.1	1 037.0	215.0	222.8	3 200.9
Amortissements cumulés au 01.01.2021	-	591.9	248.7	685.9	-	160.5	1 687.0
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements courants	-	33.6	18.6	56.9	-	19.7	128.8
Amortissements exceptionnels	-	-	-	1.0	-	-	1.0
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	-	-3.2	-0.7	-18.0	-	-11.8	-33.7
Regroupement	-	0.5	-0.1	-0.4	-	-0.0	-
Influence du taux de change	-	-5.7	-0.5	-9.0	-	-2.0	-17.2
Amortissements cumulés au 31.12.2021	-	617.1	266.0	716.5	-	166.5	1 766.0
Valeur nette comptable au 31.12.2021	12.9	710.0	120.1	320.5	215.0	56.3	1 434.9
Leasing financier compris dans la valeur nette comptable	-	-	-	0.1	-	0.0	0.1
Valeur nette comptable au 01.01.2020	17.0	674.4	110.7	312.0	129.9	58.7	1 302.6
Valeur d'acquisition jusqu'au 01.01.2020	17.0	1 255.3	348.4	978.7	129.9	210.1	2 939.2
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	0.0	-	0.1	0.2
Investissements	-	18.1	14.8	41.2	121.5	16.0	211.7
Désinvestissements/cessations d'activité	-	-25.1	-4.4	-37.0	-1.2	-9.8	-77.5
Regroupement	0.2	4.9	10.6	28.1	-51.5	4.1	-3.7
Influence du taux de change	-0.1	-4.2	-0.0	-4.5	-0.6	-0.7	-10.1
Valeur d'acquisition jusqu'au 31.12.2020	17.1	1 248.9	369.3	1 006.5	198.1	219.8	3 059.8
Amortissements cumulés au 01.01.2020	-	580.8	237.7	666.7	-	151.4	1 636.6
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	0.0	-	0.1	0.1
Amortissements courants	-	30.3	18.7	55.3	-	19.1	123.4
Amortissements exceptionnels	-	1.4	-	0.5	-	-	1.8
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	-	-19.5	-4.4	-34.4	-	-9.9	-68.2
Regroupement	-	0.3	-3.3	0.7	-	0.4	-1.9
Influence du taux de change	-	-1.4	-0.1	-2.8	-	-0.6	-4.9
Amortissements cumulés au 31.12.2020	-	591.9	248.7	685.9	-	160.5	1 687.0
Valeur nette comptable au 31.12.2020	17.1	657.0	120.7	320.6	198.1	59.3	1 372.8
Leasing financier compris dans la valeur nette comptable	-	-	-	0.4	-	0.0	0.5

Au cours de l'exercice 2021, des prestations propres d'un montant de CHF 4.5 millions (année précédente : CHF 4.9 millions) ont été activées dans les immobilisations corporelles.

Annexe aux comptes consolidés

11. Engagements financiers

en mio CHF	31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Comptes courants	4.9	0.6 %	4.7	0.5 %
Emprunts bancaires à court terme	15.1	1.7 %	1.0	0.1 %
Engagements de leasing	0.0	0.0 %	0.1	0.0 %
Emprunts obligataires	175.0	20.2 %	-	-
Engagements financiers à court terme	195.0	22.5 %	5.8	0.7 %
Emprunts bancaires à long terme	22.7	2.6 %	37.8	4.3 %
Engagements de leasing	0.0	0.0 %	0.1	0.0 %
Emprunts obligataires	650.0	74.9 %	825.0	95.0 %
Engagements financiers à long terme	672.7	77.5 %	862.8	99.3 %
Engagements financiers	867.7	100.0 %	868.7	100.0 %
Structure de l'échéancier des engagements financiers				
remboursables en un an	195.0	22.5 %	5.8	0.7 %
remboursables en deux ans	20.7	2.4 %	190.1	21.9 %
remboursables en trois ans et plus	652.0	75.1 %	672.7	77.4 %
Engagements financiers	867.7	100.0 %	868.7	100.0 %
Engagements financiers par devises				
CHF	867.1	99.9 %	867.5	99.9 %
EUR	0.6	0.1 %	1.1	0.1 %
Autres devises	0.0	0.0 %	0.0	0.0 %
Engagements financiers	867.7	100.0 %	868.7	100.0 %
Taux d'intérêt				
Emprunts bancaires	0.65 %–2.15 %		0.53 %–3.10 %	
Engagements de leasing	1.75 %–2.50 %		1.75 %–5.00 %	

Emprunts obligataires

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 175 millions
Numéro de valeur	21 226 733 / ISIN CH0212267337
Taux d'intérêt	1.750 pour cent
Durée	9 ans
Libération	16 mai 2022 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 200 millions
Numéro de valeur	39 867 890 / ISIN CH0398678901
Taux d'intérêt	0.375 pour cent
Durée	6 ans
Libération	1 ^{er} février 2024 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 300 millions
Numéro de valeur	31 251 268 / ISIN CH0312512681
Taux d'intérêt	0.625 pour cent
Durée	9 ans
Libération	24 mars 2025 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 150 millions
Numéro de valeur	39 867 891 / ISIN CH0398678919
Taux d'intérêt	0.750 pour cent
Durée	10 ans
Libération	1 ^{er} février 2028 à la valeur nominale

Annexe aux comptes consolidés

12. Provisions

en mio CHF	Prévoyance du personnel	Impôts différés	Paie- ments conditionnels du prix d'achat	Restructuration	Autres provisions	Total
Provisions au 01.01.2021	21.2	53.0	10.2	-	22.8	107.3
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Création	1.8	4.0	-	1.1	4.5	11.3
Dissolution/emploi	-2.2	-4.9	-10.0	-	-4.8	-21.9
Regroupement	-	-	-	-	-	-
Influence du taux de change	-0.3	-0.3	-0.0	-	-0.4	-1.0
Provisions au 31.12.2021	20.5	51.8	0.2	1.1	22.1	95.7
à court terme	1.1	-	0.2	1.1	5.8	8.2
à long terme	19.3	51.8	-	-	16.3	87.5
Provisions au 01.01.2020	20.8	59.4	10.3	1.6	18.6	110.8
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Création	2.4	1.0	0.2	-	6.7	10.2
Dissolution/emploi	-1.9	-7.3	-0.3	-1.6	-2.4	-13.6
Regroupement	-	-	-	-	-	-
Influence du taux de change	-0.0	-0.0	0.0	-0.0	-0.0	-0.2
Provisions au 31.12.2020	21.2	53.0	10.2	-	22.8	107.3
à court terme	1.0	-	10.0	-	6.2	17.2
à long terme	20.2	53.0	0.2	-	16.6	90.1

Prévoyance du personnel

Les provisions pour prévoyance du personnel correspondent à la part économique (passif) de Bell Food Group à la date de clôture correspondante, conformément à l'annexe 16 – Prévoyance du personnel.

Paie- ments conditionnels du prix d'achat

Les paiements conditionnels du prix d'achat sont liés à des acquisitions d'entreprises.

Restructuration

La provision pour restructuration est liée à la fermeture du site Eisberg de Villigen.

Autres provisions

Les provisions pour les primes de fidélité représentent la majorité des autres provisions. Le calcul est spécifique à l'entreprise et tient compte de divers facteurs d'incertitude.

13. Acquisition/cession d'entreprises et de parties d'entreprises

2021

Aucune acquisition ou vente d'entreprise n'a été réalisée au cours de l'exercice 2021.

2020

Les transactions significatives suivantes ont été réalisées au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice financier 2020, diverses opérations d'actifs ont eu lieu au sein du domaine d'activité Bell International à des fins de réorganisation. Il s'agit de la vente de l'usine de production de Saint-André (FR) au 30 juin 2020, de la vente des activités logistiques de Bell Benelux (BE) au 31 août 2020, de la vente des activités de production d'Abraham Benelux (BE) au 30 octobre 2020 et de la vente de l'usine de Perbál (HU) au 28 octobre 2020. Au total, des actifs d'une valeur comptable résiduelle d'environ CHF 8.7 millions ont été décomptabilisés et un gain sur la vente d'actifs à long terme de CHF 4.7 millions a été réalisé. Toutefois, ce gain est compensé par les coûts et les provisions de garantie liés aux opérations sur actifs, de sorte que l'effet net sur le résultat est négligeable. Au 31 décembre 2020, environ 210 employés au total avaient été embauchés par les acheteurs. Le 28 février 2021, 70 autres employés ont été transférés de Saint-André à Isla Délice.

Annexe aux comptes consolidés

14. Produits nets des livraisons et des prestations

en mio CHF	2021	Part	2020	Part
Chiffre d'affaires par pays				
Suisse, Liechtenstein	2 721.7	65 %	2 643.7	65 %
Allemagne	764.4	18 %	735.1	18 %
Autriche	259.2	6 %	234.0	6 %
France	132.5	3 %	139.0	3 %
Pologne	77.9	2 %	69.9	2 %
Benelux	62.5	1 %	60.6	1 %
Hongrie	43.3	1 %	43.6	1 %
Espagne	31.9	1 %	39.5	1 %
Grande-Bretagne	30.8	1 %	33.8	1 %
République tchèque	20.1	0 %	18.2	0 %
Roumanie	18.7	0 %	15.9	0 %
Italie	9.4	0 %	7.7	0 %
Autres pays	28.6	1 %	33.2	1 %
Chiffre d'affaires par pays	4 201.0	100 %	4 074.3	100 %
Chiffre d'affaires par groupes de produits				
Viande fraîche	922.0	22 %	898.2	22 %
Charcuterie	954.6	23 %	1 001.5	25 %
Volaille	934.7	22 %	882.3	22 %
Seafood	230.4	5 %	209.2	5 %
Convenience	1 140.9	27 %	1 066.9	26 %
Ventes diverses	18.4	0 %	16.2	0 %
Chiffre d'affaires par groupes de produits	4 201.0	100 %	4 074.3	100 %
Détail des produits nets				
Autres chiffres d'affaires	60.8		55.6	
Diminution des produits	-110.2		-110.4	
Produits nets des livraisons et des prestations	4 151.6		4 019.4	

15. Informations sectorielles

		Bell Suisse	Bell International	Convenience	Consolidation	Bell Food Group
2021						
Volume	en mio kg	127.5	208.8	208.3	-7.0	537.6
Chiffre d'affaires	en mio CHF	2 125.4	1 002.2	1 136.6	-63.2	4 201.0
Investissements opérationnels ¹	en mio CHF	111.4	26.3	103.3	-	241.0
Effectif du personnel	EPT	3 571	3 529	5 233	-	12 333
2020						
Volume	en mio kg	126.6	206.8	197.9	-4.6	526.7
Chiffre d'affaires	en mio CHF	2 079.7	977.6	1 062.0	-45.1	4 074.3
Investissements opérationnels ¹	en mio CHF	78.1	38.6	112.7	-	229.4
Effectif du personnel	EPT	3 504	3 469	5 070	-	12 043

1 Investissements en immobilisations corporelles/logiciels

Par dérogation à la recommandation complémentaire pour les sociétés cotées (Swiss GAAP RPC 31), le conseil d'administration de Bell Food Group SA renonce, dans l'intérêt de la société, à la publication des résultats sectoriels détaillés pour les raisons suivantes :

1. Déductions relatives à la structure des prix

L'assortiment de produits de Bell Food Group diffère d'un segment à l'autre. Alors que le segment Bell Suisse commercialise un large assortiment de viande fraîche, volaille, Seafood et charcuterie, les assortiments des autres segments se limitent aux groupes spécifiques de marchandises charcuterie, volaille et Convenience. Par conséquent, la publication des résultats sectoriels permettrait d'établir aisément des déductions sur la structure des prix. Il en résulterait un désavantage considérable en termes de concurrence pour Bell Food Group.

2. Atteinte à la position en matière de négociation

Le marché européen se distingue par un faible nombre de participants sur le marché de l'achat et de la vente. On compte simultanément un grand nombre d'entreprises de transformation/production. Bell Food Group est une des rares entreprises de la branche qui publie ses résultats et ses chiffres financiers. La publication de résultats sectoriels détaillés détériorerait la position en matière de négociation et de compétitivité de Bell Food Group par rapport à des acheteurs et fournisseurs.

Annexe aux comptes consolidés

16. Charges de personnel

en mio CHF	2021	2020
Salaires et traitements	548.8	526.0
Prestations sociales	90.9	87.0
Frais de prévoyance	37.3	37.8
Salaires du personnel intérimaire	132.0	133.3
Autres charges de personnel	13.8	15.1
Charges de personnel	822.7	799.1

Prévoyance du personnel

en mio CHF	Excédent/ découvert	Part économique de Bell Food Group		Variation vs. exercice précédent		Contributions limitées à la période	Frais de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.2021	31.12.2021	31.12.2020	sans effet sur l'exercice courant ² 2021		affecté à l'exercice courant 2021	2021
Fondation de prévoyance patronale	-	-	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance sans excédent/découvert	-	-	-	-	-	10.8	10.8	10.6
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture ¹	15.6	-	-	-	-	25.6	25.6	25.7
Institutions de prévoyance avec découvert	-	-	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance sans actifs propres	-	-20.5	-21.2	-1.7	1.0	-	1.0	1.5
Prévoyance du personnel	15.6	-20.5	-21.2	-1.7	1.0	36.3	37.3	37.8

1 Comme les comptes annuels des institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 26 au 31.12.2021 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement du présent rapport annuel, les excédents ont été calculés sur la base des derniers comptes annuels disponibles ou une estimation des excédents a été effectuée en collaboration avec l'institution de prévoyance. Un avantage économique n'est pas capitalisé.

2 Paiements, conversions monétaires et variations de périmètre

17. Résultat financier

en mio CHF	2021	2020
Produit des intérêts	0.4	0.4
Bénéfices (+)/pertres (-) sur titres	0.1	0.2
Bénéfices (+)/pertres (-) sur transactions en devises étrangères	-4.0	-3.4
Bénéfices (+)/pertres (-) sur cessions de participations	-	-
Autres charges financières	-1.2	-1.2
Charges d'intérêts	-7.4	-7.6
Résultat financier	-12.1	-11.6

18. Impôts

en mio CHF	2021	2020
Impôts payés et variation des impôts dus	27.6	34.7
Variation des impôts différés affectant le compte de résultat	-0.9	-6.4
Impôts	26.7	28.3
Bénéfice d'exploitation avant impôts déclaré (EBT)	154.1	147.0
Taux d'imposition de groupe pondéré	16.0%	17.9%
Charge d'impôt prévue	24.7	26.2
Influence des charges non déductibles fiscalement	3.3	4.6
Effet de la non-capitalisation des pertes reportées	8.3	12.3
Utilisation des reports de pertes non capitalisés	-0.4	-0.7
Influence des différents taux d'imposition	-6.6	-10.7
Ajustement des impôts différés	-	-5.5
Impôts sur le revenu relatifs à d'autres périodes et autres impôts sur le revenu	-2.7	2.1
Charge d'impôt sur le revenu déclaré	26.7	28.3

Les impôts sur les bénéfices résultant de reports de pertes ne sont pas activés au sein de Bell Food Group. Les impôts différés actifs sur le revenu pour les reports de pertes fiscales non utilisés s'élèvent à CHF 68.0 millions au 31 décembre 2021 (année précédente : CHF 66.2 millions).

Ajustement des impôts différés

En 2020, un refinancement intragroupe a eu lieu, c'est pourquoi des impôts différés d'un montant de CHF 5.8 millions sur les prêts interentreprises ont été annulés.

Annexe aux comptes consolidés

19. Actions propres

en mio CHF	2021		2020	
	Nombre de pièces	Valeur	Nombre de pièces	Valeur
Nombre au 01.01.	7 637	2.2	11 037	3.3
Achat	9 150	2.2	5 000	1.2
Vente	-8 745	-2.3	-8 400	-2.4
Nombre au 31.12.	8 042	2.1	7 637	2.2

Les achats d'actions propres ont été réglés à un prix de transaction moyen de CHF 237.50 (année précédente : CHF 249.97). Le prix moyen des ventes s'est élevé à CHF 257.78 (année précédente : CHF 286.06).

20. Bénéfice par action

	2021	2020
Nombre d'actions au 31.12.	6 285 712	6 285 712
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans la période	6 272 002	6 274 889
Bénéfice de l'exercice	127 356	118 640
Bénéfice par action	20.31	18.91

en milliers de CHF
en CHF, dilué et non dilué

Le calcul du bénéfice par action ne comprend pas d'actions propres. Il n'y a pas d'obligations, titres convertibles ou similaires en suspens. De ce fait, il n'existe aucune différence entre le bénéfice dilué et non dilué par action.

21. Transactions conclues avec des personnes proches et sociétés affiliées

Transactions avec :	Entreprises affiliées au groupe Coop		Autres entreprises affiliées		Total	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
en mio CHF						
Bilan						
Créances résultant de livraisons et de prestations	129.0	140.1	0.2	0.2	129.2	140.3
Autres créances à court terme	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation actifs	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Dettes résultant de livraisons et de prestations	3.9	6.4	2.4	2.8	6.3	9.2
Autres engagements à court terme	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation passifs	9.5	14.6	-	-	9.5	14.6
Engagements financiers	-	-	-	-	-	-
Compte de résultat	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits nets des livraisons et des prestations	2 095.5	2 060.2	8.5	8.7	2 104.0	2 068.9
Charges de matières premières et de matières consommables	38.3	30.7	7.7	7.7	46.0	38.4
Charges de personnel	1.7	1.7	-	-	1.7	1.7
Loyers	8.4	8.1	-	-	8.4	8.1
Énergie, matériaux d'exploitation et auxiliaires	2.5	2.2	-	-	2.5	2.2
Réparations et entretien	2.4	2.8	-	-	2.4	2.8
Transports externes	0.7	0.7	-	-	0.7	0.7
Publicité	5.6	5.9	-	-	5.6	5.9
Autres charges d'exploitation	4.4	3.1	-0.1	-0.1	4.3	3.0
Résultat financier	-	-0.0	-	-	-	-0.0
Dividendes	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Dividendes reçus	-	-	0.4	0.4	0.4	0.4
Dividendes versés	-27.1	-22.9	-	-	-27.1	-22.9

Description des transactions avec les entreprises affiliées au groupe Coop

Un contrat de livraison et d'achat existe avec Coop. Celui-ci est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié pour la fin d'une année moyennant un préavis de douze mois. La vente à Coop s'effectue aux conditions du marché, en tenant compte des volumes. Les diminutions de produits comprennent des rabais sur les chiffres d'affaires et le tonnage qui ont été fixés au préalable sur une base annuelle dans un business plan.

Description des transactions avec d'autres entreprises affiliées

Sous autres entreprises affiliées sont reportées toutes les transactions des sociétés dans lesquelles Bell Food Group ou le groupe Coop détient une participation d'au minimum 20 % et d'au maximum 50 % et exerce ainsi une influence substantielle.

Annexe aux comptes consolidés

22. Engagements à long terme et obligations éventuelles

en mio CHF	31.12.2021	31.12.2020
Engagements de crédits-bails non comptabilisés	2.3	3.0
remboursables en un an	1.4	1.5
remboursables en deux ans	0.7	0.9
remboursables en trois ans et plus	0.3	0.6
Obligations résultant de contrats à long terme de tiers	53.6	59.0
remboursables en un an	7.8	8.6
remboursables en deux ans	7.0	8.4
remboursables en trois ans et plus	38.7	42.1
Obligations résultant de contrats à long terme des entreprises affiliées	4.7	4.7
remboursables en un an	0.5	0.5
remboursables en deux ans	0.5	0.5
remboursables en trois ans et plus	3.8	3.8
Montant total des cautions, garanties, nantisements en faveur de tiers	0.2	0.2
Montant total des actifs gagés à leur valeur comptable	14.6	15.6
Engagements éventuels¹	7.0	7.0

¹ Bell Food Group est impliqué dans diverses procédures judiciaires liées aux activités opérationnelles. Aucune provision n'a été constituée car, à la date du bilan, il est peu probable qu'il y ait un impact financier négatif significatif sur Bell Food Group.

23. Instruments financiers dérivés

en mio CHF	Valeur de contrat		Valeur de remplacement positive		Valeur de remplacement négative	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Valeur de base						
But						
Devises	46.5	-	-	-	-0.6	-
Sûretés						
Instruments financiers dérivés	46.5	-	-	-	-0.6	-
dont portés au bilan	-	-	-	-	-	-

24. Participations importantes de Bell Food Group

Ci-après sont reportées les principales participations de Bell Food Group. Les sociétés inactives et les sociétés à faible impact sur le bilan (quote-part inférieure à 2% des actifs) ou sur le compte de résultat (quote-part inférieure à 2% du résultat de l'exercice) ne sont pas mentionnées.

en mio CHF						Participation en % au 31.12.	
Société	Siège	Champ d'activité		Capital social au 31.12.2021		2021	2020
Bell Suisse							
Bell Suisse SA	Bâle (CH)	Viande fraîche, volaille, charcuterie, Seafood	■	CHF 20.0		100.0%	100.0%
Geiser AG	Schlieren (CH)	Viande fraîche, charcuterie	■	CHF 0.5		100.0%	100.0%
Bell International							
Bell Deutschland Holding GmbH	Seevetal (DE)	Administration	■	EUR 0.0		100.0%	100.0%
Bell Deutschland GmbH & Co. KG	Seevetal (DE)	Charcuterie	■	EUR 1.0		100.0%	100.0%
Bell Production Services GmbH & Co. KG	Seevetal (DE)	Charcuterie	■	EUR 0.5		100.0%	100.0%
Bell Schwarzwälder Schinken GmbH	Schiltach (DE)	Charcuterie	■	EUR 0.0		100.0%	100.0%
Bell España Alimentación S.L.U.	Casarrubios del Monte (ES)	Charcuterie	■	EUR 0.6		100.0%	100.0%
Abraham Benelux S.A.	Libramont-Chevigny (BE)	Charcuterie	■	EUR 1.3		100.0%	100.0%
Bell Verwaltungs GmbH	Seevetal (DE)	Administration	■	EUR 0.0		100.0%	100.0%
Interfresh Food GmbH	Seevetal (DE)	Administration	■	EUR 0.1		100.0%	100.0%
Bell Benelux Holding N.V. ¹	Zellik (BE)	Administration	■			fusionné	100.0%
Bell Benelux N.V.	Zellik (BE)	Commerce	■	EUR 0.6		100.0%	100.0%
Bell Nederland B.V.	Breda (NL)	Commerce	■	EUR 2.7		100.0%	100.0%
Bell Logistics N.V. ²	Zellik (BE)	Logistique	■			fusionné	100.0%
Bell France Holding SAS	Teilhède (FR)	Administration	■	EUR 20.0		100.0%	100.0%
Bell France SAS	St-André-sur-Vieux-Jonc (FR)	Charcuterie	■	EUR 1.2		100.0%	100.0%
Salaison Polette & Cie SAS ³	Teilhède (FR)	Charcuterie	■			fusionné	100.0%
Maison de Savoie SAS ³	Aime (FR)	Charcuterie	■			fusionné	100.0%
Le Saloir de Mirabel SARL ³	Riom (FR)	Charcuterie	■			fusionné	100.0%
Le Saloir de Virieu SAS ³	Virieu-le-Grand (FR)	Charcuterie	■			fusionné	100.0%
Val de Lyon SAS ³	St-Symphorien-sur-Coise (FR)	Charcuterie	■			fusionné	100.0%
H.L. Verwaltungs-GmbH	Pfaffstätt (AT)	Administration	■	EUR 0.3		100.0%	100.0%
Hubers Landhendl GmbH	Pfaffstätt (AT)	Volaille	■	EUR 0.1		100.0%	100.0%
Süddeutsche Truthahn AG	Ampfing (DE)	Volaille	■	EUR 6.2		100.0%	100.0%
Brütere Schlierbach GmbH	Pettenbach (AT)	Volaille	■	EUR 0.6		95.0%	95.0%
Frisch Express GmbH	Pfaffstätt (AT)	Logistique	■	EUR 0.0		100.0%	100.0%
VTE-Beteiligungs GmbH + Co. KG	Ampfing (DE)	Administration	■	EUR 3.3		100.0%	100.0%
Bell Polska Sp. z o.o.	Niepołomice (PL)	Charcuterie	■	PLN 10.0		100.0%	100.0%
ZIMBO Perbál Húsipari Termelő Kft.	Perbál (HU)	Charcuterie	■	HUF 400.0		100.0%	99.8%

■ Consolidation intégrale

○ Consolidation selon la méthode de la mise en équivalence

1 Fusion de Bell Benelux Holding N.V. avec Abraham Benelux S.A. au 1^{er} janvier 2021.

2 Fusion de Bell Logistics N.V. avec Abraham Benelux S.A. au 1^{er} janvier 2021.

3 Fusion des sociétés opérationnelles de Bell France dans Bell France SAS au 1^{er} janvier 2021.

Annexe aux comptes consolidés

24. Participations importantes de Bell Food Group (suite)

en mio CHF						Participation en % au 31.12.	
Société	Siège	Champ d'activité		Capital social au 31.12.2021		2021	2020
Convenience							
Hilcona Aktiengesellschaft	Schaan (LI)	Convenience	■	CHF 1.0		100.0%	100.0%
Hilcona Gourmet S.A.	Orbe (CH)	Convenience	■	CHF 0.6		100.0%	100.0%
Hilcona Feinkost GmbH	Leinfelden-Echterdingen (DE)	Convenience	■	EUR 0.0		100.0%	100.0%
Hilcona Holding AG ⁴	Zug (CH)	Administration	■			fusionné	100.0%
Eisberg Holding AG	Dänikon (CH)	Administration	■	CHF 0.7		100.0%	100.0%
Eisberg AG	Dällikon (CH)	Convenience	■	CHF 0.1		100.0%	100.0%
Eisberg Österreich GmbH	Marchtrenk (AT)	Convenience	■	EUR 0.1		100.0%	100.0%
Eisberg Hungary Kft.	Gyál (HU)	Convenience	■	HUF 167.0		100.0%	100.0%
Eisberg Spolka z o.o.	Legnica (PL)	Convenience	■	PLN 3.5		100.0%	100.0%
Eisberg srl	Pantelimon (RO)	Convenience	■	RON 0.4		100.0%	100.0%
E.S.S.P. España 2000 SL	Águilas (ES)	Convenience	■	EUR 0.0		100.0%	100.0%
Sylvain & CO SA	Champvent (CH)	Convenience	■	CHF 0.1		100.0%	100.0%
Hügli Holding AG	Steinach (CH)	Administration	■	CHF 0.5		100.0%	100.0%
Hügli Nahrungsmittel AG	Steinach (CH)	Convenience	■	CHF 1.1		100.0%	100.0%
Hügli Nahrungsmittel Erzeugung Ges.mBH	Hard (AT)	Convenience	■	EUR 0.8		100.0%	100.0%
Hügli Nahrungsmittel GmbH	Radolfzell (DE)	Convenience	■	EUR 25.5		100.0%	100.0%
Granovita S.A.	La Vall d'Uixó (ES)	Convenience	■	EUR 0.5		100.0%	100.0%
Hügli UK Ltd.	Redditch (UK)	Convenience	■	GBP 0.0		100.0%	100.0%
Bresc B.V.	Sleeuwijk (NL)	Convenience	■	EUR 0.0		100.0%	100.0%
Ali-Big Industria Alimentare s.r.l.	Brivio (IT)	Convenience	■	EUR 0.1		100.0%	100.0%
Hügli Food s.r.o.	Zásmuky u Kolína (CZ)	Convenience	■	CZK 80.0		100.0%	100.0%
Hügli Food Élelmiszeripari Kft.	Budapest (HU)	Convenience	■	HUF 3.0		100.0%	100.0%
Hügli Food Polska sp. z o.o.	Łódź (PL)	Convenience	■	PLN 0.1		100.0%	100.0%
Hügli Food Slovakia s.r.o.	Tрнава (SK)	Convenience	■	EUR 0.0		100.0%	100.0%
Participations dans sociétés associées							
Centravo Holding AG	Zurich (CH)	Produits dérivés	○	CHF 2.0		29.7%	29.7%
GVFI AG	Bâle (CH)	Commerce de viande	○	CHF 3.0		26.0%	26.0%
Baltic Vianco OÜ	Sänna, Rõuge vald (EE)	Négoce de bétail	○	EUR 0.8		33.3%	33.3%

■ Consolidation intégrale

○ Consolidation selon la méthode de la mise en équivalence

4 Fusion de Hilcona Holding AG avec Eisberg Holding AG au 1^{er} janvier 2021.

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Bell Food Group SA, Bâle

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Bell Food Group SA, et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, le compte de résultat global consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 70 à 94) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés ». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Élément clé de l'audit	Notre approche
<p>Le groupe comptabilise son chiffre d'affaires au moment où les avantages et les risques liés à la vente des produits sont passés à l'acquéreur. Le chiffre d'affaires est présenté net, déduction faite des diminutions de produits, lesquelles comprennent principalement des rabais clients sur les prix et le tonnage.</p> <p>Les produits nets des livraisons et prestations constituent une base essentielle pour l'évaluation de la marche des affaires du groupe. Par conséquent, ils figurent au centre des objectifs internes ainsi que des attentes du public, des analystes financiers, des investisseurs institutionnels, des principaux créanciers et d'autres parties intéressées concernant l'évolution des affaires. Étant donné que les produits nets des livraisons et prestations représentent un poste essentiel du compte de résultat, ils revêtent une grande importance pour le groupe.</p> <p>En conséquence, nous nous sommes concentrés, lors de notre audit dans ce domaine, sur l'existence d'opérations générant des revenus ainsi que sur la saisie correcte des rabais clients.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons évalué le caractère approprié des principes comptables liés à la comptabilisation du chiffre d'affaires du groupe. Pour l'évaluation de la comptabilisation correcte du chiffre d'affaires, nous avons effectué notamment les procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons analysé le processus relatif à la comptabilisation du chiffre d'affaires et à la comptabilisation sur la période correcte et évalué si les flux de valeurs sont présentés intégralement et correctement dans les comptes. À cet égard, nous avons identifié les contrôles clés concernant la comptabilisation du chiffre d'affaires et vérifié leur efficacité au moyen de sondages. Nous avons fait appel à nos spécialistes IT pour soutenir nos opérations d'audit. - Nous avons réconcilié les chiffres d'affaires et les diminutions de produits avec les sociétés du groupe Coop avec la contrepartie. - Nous avons vérifié au moyen de sondages si les rabais clients sur les prix et le tonnage sont présentés intégralement et correctement. À cet égard, nous avons réconcilié les accords conclus avec les principaux clients avec les calculs des rabais et les valeurs effectivement comptabilisées. - Nous avons vérifié l'existence des chiffres d'affaires en comparant, sur la base de sondages, les factures, les commandes correspondantes et la preuve du transfert des risques aux clients. À cet égard, nous avons également vérifié si les opérations de vente peu avant la date du bilan sont délimitées sur la période correcte. <p>Par ailleurs, nous avons vérifié si les principes comptables relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires ont été décrits et publiés de manière appropriée.</p>

Pour plus d'informations concernant la comptabilisation du chiffre d'affaires, voir :

- Principes d'évaluation, p. 75
- 14. Produits nets des livraisons et prestations, p. 86

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.

- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

KPMG AG

Jürg Meisterhans
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Carolin Widenmayer
Expert-réviser agréée

Bâle, 2 février 2022

Comptes annuels de Bell Food Group SA

Bilan

en mio CHF		31.12.2021	Part	31.12.2020	Part
Liquidités		43.3		47.8	
Titres		1.9		2.0	
Autres créances à court terme		0.1		0.1	
Autres créances à court terme à l'égard de sociétés du groupe		65.0		97.9	
Comptes de régularisation actifs		2.4		4.9	
Actifs circulants		112.6	5.0 %	152.6	6.6 %
Immobilisations financières	Prêts à des sociétés du groupe	823.8		698.1	
	Autres immobilisations financières	7.8		7.8	
Participations	Participations majoritaires	1 293.1		1 428.1	
	Participations minoritaires	10.6		10.5	
Actifs immobilisés		2 135.3	95.0 %	2 144.4	93.4 %
Actifs		2 248.0	100.0 %	2 297.0	100.0 %
Engagements financiers à court terme		190.0		0.0	
Dettes résultant de livraisons et de prestations		0.0		0.0	
Autres engagements à court terme		0.1		6.6	
Autres engagements à court terme à l'égard de sociétés du groupe		55.1		63.2	
Compte de régularisation passifs		6.1		17.6	
Fonds étrangers à court terme		251.3	11.2 %	87.4	3.8 %
Engagements financiers à long terme		665.0		855.0	
Fonds étrangers à long terme		665.0	29.6 %	855.0	37.2 %
Fonds étrangers		916.3	40.8 %	942.3	41.0 %
Capital-actions		3.1		3.1	
Réserves légales issues du capital					
	Réserves issues d'apports de capital	530.4		550.8	
	Autres réserves issues du capital	7.3		7.5	
Réserves légales issues du bénéfice		10.0		10.0	
Réserves facultatives issues du bénéfice		765.0		702.4	
Actions propres		-2.1		-2.2	
Bénéfice de l'exercice		17.9		83.0	
Fonds propres		1 331.7	59.2 %	1 354.7	59.0 %
Passifs		2 248.0	100.0 %	2 297.0	100.0 %

Compte de résultat

en mio CHF	2021	2020
Produits des participations	171.4	154.2
Autres produits financiers	10.3	23.8
Autres produits	3.2	3.1
Produits	184.9	181.1
Charges administratives	1.9	1.9
Autres charges d'exploitation	0.8	3.7
Correctifs de valeurs sur les immobilisations financières	135.0	80.0
Charges financières	30.0	11.7
Charges	167.6	97.3
Bénéfice d'exploitation avant impôts	17.3	83.8
Impôts	-0.6	0.9
Bénéfice d'exploitation après impôts	17.9	83.0

Annexe

Principes appliqués

Les comptes annuels reposent sur les principes de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes conformément au Code suisse des obligations. Les principes requis par la loi sont appliqués. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont évalués en francs suisses à la date du bilan, au cours en vigueur à ce jour.

Les participations et les prêts sont comptabilisés au prix coûtant, compte tenu des corrections de valeur. Les titres sont évalués au prix du marché à la date du bilan.

Toutes les valeurs sont arrondies individuellement.

Notes et explications relatives aux comptes annuels

1. Nombre d'employés à temps plein

Le nombre des postes à plein temps est inférieur à dix.

2. Impôts directs

Les impôts sur le capital sont présentés dans le compte de résultat sous le poste « Autres charges d'exploitation ». Les impôts sur le revenu sont déclarés sous la rubrique « Impôts ».

3. Notes complémentaires au compte de résultat

Aucune.

en mio CHF	2021	2020
4. Montant total des actifs gagés à leur valeur comptable	-	-
5. Montant total des cautions, garanties, nantissements en faveur des tiers¹	1.1	1.2
6. Engagements de crédits-bails non comptabilisés	-	-
7. Obligations résultant de contrats à long terme de tiers	-	-
remboursables en un an	-	-
remboursables en deux ans	-	-
remboursables en trois ans et plus	-	-
8. Engagements envers les régimes d'avantages sociaux des employés	-	-
9. Libération nette des réserves cachées	-	-
10. Actionnaire principal		
Groupe Coop Société Coopérative, Bâle	66.29 %	66.29 %
J. Safra Sarasin Investmentfonds AG, Bâle ²	3.13 %	n.c.

¹ La société est responsable de manière solidaire et illimitée des engagements résultant du groupe d'imposition TVA (impôts, intérêts, amendes éventuelles) ainsi que de la gestion de trésorerie centralisée de Bell Food Group.

² Date de publication : 12.11.2021. Comme les actionnaires ne doivent informer Bell Food Group SA et SIX Swiss Exchange que si leurs parts de droits de vote atteignent, dépassent ou sont inférieures à certaines limites, le taux de participation actuel des principaux actionnaires peut différer par rapport à la date de la dernière déclaration.

11. Actions propres

	2021			2020		
	Quantité	Ø-prix CHF	en mio CHF	Quantité	Ø-prix CHF	en mio CHF
Actions propres au 1.1	7 637	282	2.2	11 037	299	3.3
Achat	9 150	238	2.2	5 000	250	1.2
Vente	-8 745	258	-2.3	-8 400	286	-2.4
Actions propres au 31.12.	8 042	257	2.1	7 637	282	2.2

Chaque année civile, tous les employés de Bell Food Group peuvent acheter 100 actions de Bell Food Group SA à un prix de 80 % de la valeur correspondant au mois civil précédent. À cette fin, la moitié de la participation aux bénéfices pour le directoire et les membres de la direction générale du groupe peut être versée sous forme d'actions de Bell Food Group SA. Les actions émises dans ce cadre sont comptabilisées en tant que charges de personnel dans l'entreprise de l'employeur au prix pratiqué au moment de l'attribution. Les actions émises dans le cadre du programme de participation des salariés sont soumises à une interdiction de vente de quatre ans.

Au total, 8 745 actions propres (année précédente : 8 400) ont été vendues dans le cadre du plan de participation des salariés et des bénéficiaires.

12. Emprunts obligataires au 31.12.2021

Nature de l'emprunt	Cautionnement avec possibilité de réapprovisionnement
Valeur nominale	CHF 175 millions
Numéro de valeur	21 226 733/ISIN CH0212267337
Taux d'intérêt	1.750 pour cent
Durée	9 ans
Libération	16 mai 2022 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Cautionnement avec possibilité de réapprovisionnement
Valeur nominale	CHF 200 millions
Numéro de valeur	39 867 890/ISIN CH0398678901
Taux d'intérêt	0.375 pour cent
Durée	6 ans
Libération	1 ^{er} février 2024 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Cautionnement avec possibilité de réapprovisionnement
Valeur nominale	CHF 300 millions
Numéro de valeur	31 251 268/ISIN CH0312512681
Taux d'intérêt	0.625 pour cent
Durée	9 ans
Libération	24 mars 2025 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Cautionnement avec possibilité de réapprovisionnement
Valeur nominale	CHF 150 millions
Numéro de valeur	39 867 891/ISIN CH0398678919
Taux d'intérêt	0.750 pour cent
Durée	10 ans
Libération	1 ^{er} février 2028 à la valeur nominale

13. Droits de participation

À la date du bilan respectif, les membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe détenaient le nombre d'actions suivant dans Bell Food Group SA :

	2021	2020
	pièce	pièce
Participations des membres du conseil d'administration au 31.12.		
Joos Sutter, Président	0	0
Doris Leuthard, Vice-présidente	20	20
Philipp Dautzenberg, Membre ¹	0	n.c.
Thomas Hinderer, Membre	200	100
Werner Marti, Membre	1 029	970
Jean G. Villot, Membre	234	234
Philipp Wyss, Membre	0	0
¹ Élu au conseil d'administration le 23 mars 2021.		
	pièce	pièce
Participations des membres de la direction générale du groupe au 31.12.		
Lorenz Wyss	2 127	1 806
Volker Baltes	584	274
Xavier Buro	550	320
Marco Tschanz	1 400	1 381

14. Participations importantes

Les principales participations de Bell Food Group SA figurent aux pages 93 et 94 du rapport de gestion.

15. Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la date du bilan nécessitant une publication.

Répartition du bénéfice au bilan et des réserves

Proposition du conseil d'administration concernant l'affectation du bénéfice au bilan et des réserves

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale une distribution de CHF 7.00 par action pour l'exercice 2021. 50 % de la distribution doit provenir des « Réserves issues d'apports de capital ».

en CHF	Avant l'utilisation	Distribution aux actionnaires	Affectation des réserves	Après utilisation
Bénéfice de l'exercice	17 875 826	-17 875 826	-	-
Réserves issues d'apports de capital	530 438 191	-21 999 992	-	508 438 199
Réserves légales issues du bénéfice	10 000 000	-	-	10 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice	764 975 418	-4 124 166	-	760 851 252
Distribution de dividendes aux actionnaires		43 999 984		
Distribution par action		7.00		

Commentaires sur la distribution

La distribution des réserves issues d'apports de capital se fera après reclassement dans les réserves facultatives issues du bénéfice (CHF 3.50 par action). Le montant du dividende est fonction du nombre d'actions ayant droit au dividende au moment de la distribution. Aucun dividende n'est versé sur les actions propres.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Bell Food Group SA, Bâle

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Bell Food Group AG, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 100 à 105) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Evaluation des participations et des prêts envers des sociétés du groupe

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Evaluation des participations et des prêts envers des sociétés du groupe

Élément clé de l'audit	Notre approche
<p>Au 31 décembre 2021, Bell Food Group AG présente des participations d'un montant de CHF 1 293.1 millions (exercice précédent : CHF 1 428.1 millions) et des prêts envers des sociétés du groupe de CHF 823.8 millions (exercice précédent : CHF 698.1 millions). Ces deux postes comportent ainsi une partie significative des actifs.</p> <p>Les participations et les prêts sont portés au bilan au plus au coût d'acquisition ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur de marché. La direction vérifie chaque année s'il existe des signes de dépréciation des participations et des prêts. En l'absence de tels signes, aucun autre contrôle n'est effectué.</p> <p>Si de tels signes existent, la direction détermine, notamment sur la base d'un modèle des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash-Flow, « DCF »), s'il est nécessaire de procéder à des corrections de valeur au niveau des participations et éventuellement au niveau des prêts. A cet effet, elle compare les valeurs comptables avec les valeurs recouvrables.</p> <p>L'évaluation de la valeur repose sur des marges d'appréciation importantes, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs estimés, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation. C'est pourquoi l'évaluation de la valeur a constitué un élément clé de notre audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons notamment examiné sous un angle critique l'évaluation effectuée par la direction du groupe, dont l'objectif consistait à déterminer s'il existait des signes de dépréciation. Pour ce faire, nous avons réalisé des entretiens avec la direction du groupe et examiné sous un angle critique les procès-verbaux des séances du conseil d'administration, les comptes annuels et les business plans. A cet égard, nous avons également acquis une compréhension du processus de budgétisation.</p> <p>En cas de signes de dépréciation, nous avons examiné les évaluations effectuées et réalisé les opérations d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nous avons évalué si le modèle DCF a été correctement appliqué et si les calculs sont compréhensibles et mathématiquement corrects. – Nous avons évalué l'exactitude des chiffres prévisionnels au moyen d'une comparaison rétrospective des chiffres prévisionnels et des chiffres réels et d'une comparaison des chiffres prévisionnels avec les plans pluriannuels approuvés par le conseil d'administration. – Nous avons examiné sous un angle critique les principales hypothèses, y compris le taux de croissance et le taux d'actualisation, en procédant à une comparaison avec les informations publiquement disponibles et sur la base de notre estimation des perspectives économiques. <p>Lors de l'utilisation de la méthode DCF, nous avons fait appel à nos spécialistes en matière d'évaluation afin de soutenir nos opérations d'audit. Si la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable, nous avons vérifié qu'une correction de valeur correspondante a été comptabilisée.</p>

Pour plus d'informations concernant les participations et les prêts envers des sociétés du groupe, voir :

- Principes appliqués, p. 102
- 14. Participations importantes, p. 104

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

Jürg Meisterhans
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Carolin Widenmayer
Expert-réviser agréée

Bâle, le 2 février 2022

Contacts et impresum



En ligne
www.bellfoodgroup.com/report-fr

Vous trouverez d'autres informations actuelles sur Bell Food Group, sur Internet sous www.bellfoodgroup.com.

Contacts

Siège

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2000 • Fax +41 58 326 2100
info@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Registre des actions

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2020 • Fax +41 58 326 2119
share.registry@bellfoodgroup.com

Conformité (Compliance)

Michael Gloor • Chief Compliance Officer
Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2754 • Fax +41 58 326 2100
michael.gloor@bellfoodgroup.com
www.bellfoodgroup.com

Corporate Communication

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 3030 • Fax +41 58 326 2114
media@bellfoodgroup.com

Bell Suisse

Bell Suisse SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2626 • Fax +41 58 326 2100
info.ch@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell International

Bell Deutschland Holding GmbH
Brookdamm 21 • 21217 Seevetal • Allemagne
Tél. +49 40 768005 0 • Fax +49 40 768005 301
info.de@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell France Holding SAS

Champ Saint-Pierre • 63460 Teilhède • France
Tél. +33 473 64 3131 • Fax +33 473 64 3140
info.fr@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell Polska Sp. z o.o.

Ul. Mokra 11 • 32-005 Niepołomice • Pologne
Tél. +48 12 28100 34 • Fax +48 12 28100 38
info.pl@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

ZIMBO Perbál Húsiipari Termelő Kft.

Ipari Park 5 • 2074 Perbál • Hongrie
Tél. +36 26 570 500 • Fax +36 26 570 021
info.hu@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Hubers Landhendl GmbH

Hauptstrasse 80 • 5223 Pfaffstätt • Autriche
Tél. +43 7742 3208 0 • Fax +43 7742 3208 44
office@huberslandhendl.at • www.huberslandhendl.at

Convenience

Eisberg Holding AG
Feldstrasse 12 • 8114 Dänikon • Suisse
Tél. +41 44 847 2000 • Fax +41 44 847 3420
holding@eisberg.com • www.eisberg.com

Hilcona Aktiengesellschaft

Bendererstrasse 21 • 9494 Schaan •
Principauté de Liechtenstein
Tél. +41 58 895 9595 • Fax +423 232 0285
info@hilcona.com • www.hilcona.com

Hügli Holding AG

Bleichstrasse 31 • 9323 Steinach • Suisse
Tél. +41 71 447 2211 • Fax +41 71 447 2998
info@huegli.com • www.huegli.com

Impresum

Remarques générales

Pour une meilleure lisibilité, les tournures de langage masculines englobent dans une même mesure les femmes et les hommes.

Toutes les valeurs ont été arrondies séparément.

Clôture de rédaction

2 février 2022

Informations prospectives

Le rapport de gestion contient des informations prospectives. Celles-ci reposent d'une part sur des hypothèses et des estimations, et d'autre part sur les informations dont Bell Food Group disposait au moment de la clôture de rédaction. De ce fait, des développements et résultats effectifs pourraient éventuellement s'écarter sensiblement des prévisions exposées, expressément ou implicitement, dans ces informations prospectives.

Notre rapport de gestion est publié en allemand, avec des traductions en français et en anglais. La version imprimée en allemand est déterminante dans tous les cas. Des versions imprimées supplémentaires peuvent être obtenues au siège de Bell Food Group ou commandées sur Internet. Elles sont également disponibles à télécharger sur www.bellfoodgroup.com/report-fr.

Éditeur

Bell Food Group SA
Elsässerstrasse 174
4056 Bâle
Suisse

Réalisation

Davide Elia, Bell Food Group SA,
Responsable Corporate Marketing/Communication

Fabian Vetsch, Bell Food Group SA,
Responsable Corporate Communication

Concept, réalisation graphique

Phorbis Communications SA

Impression

Werner Druck & Medien AG, Bâle

Indicateurs alternatifs de performance

Dans ses rapports annuels, semestriels et ses publications destinées aux investisseurs et analystes financiers, Bell Food Group utilise des indicateurs alternatifs de performance qui ne sont pas définis selon les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Les indicateurs alternatifs de performance utilisés par le Bell Food Group sont expliqués dans la publication séparée « Indicateurs alternatifs de performance » et rapprochés des indicateurs des Swiss GAAP RPC.

www.bellfoodgroup.com/report-fr